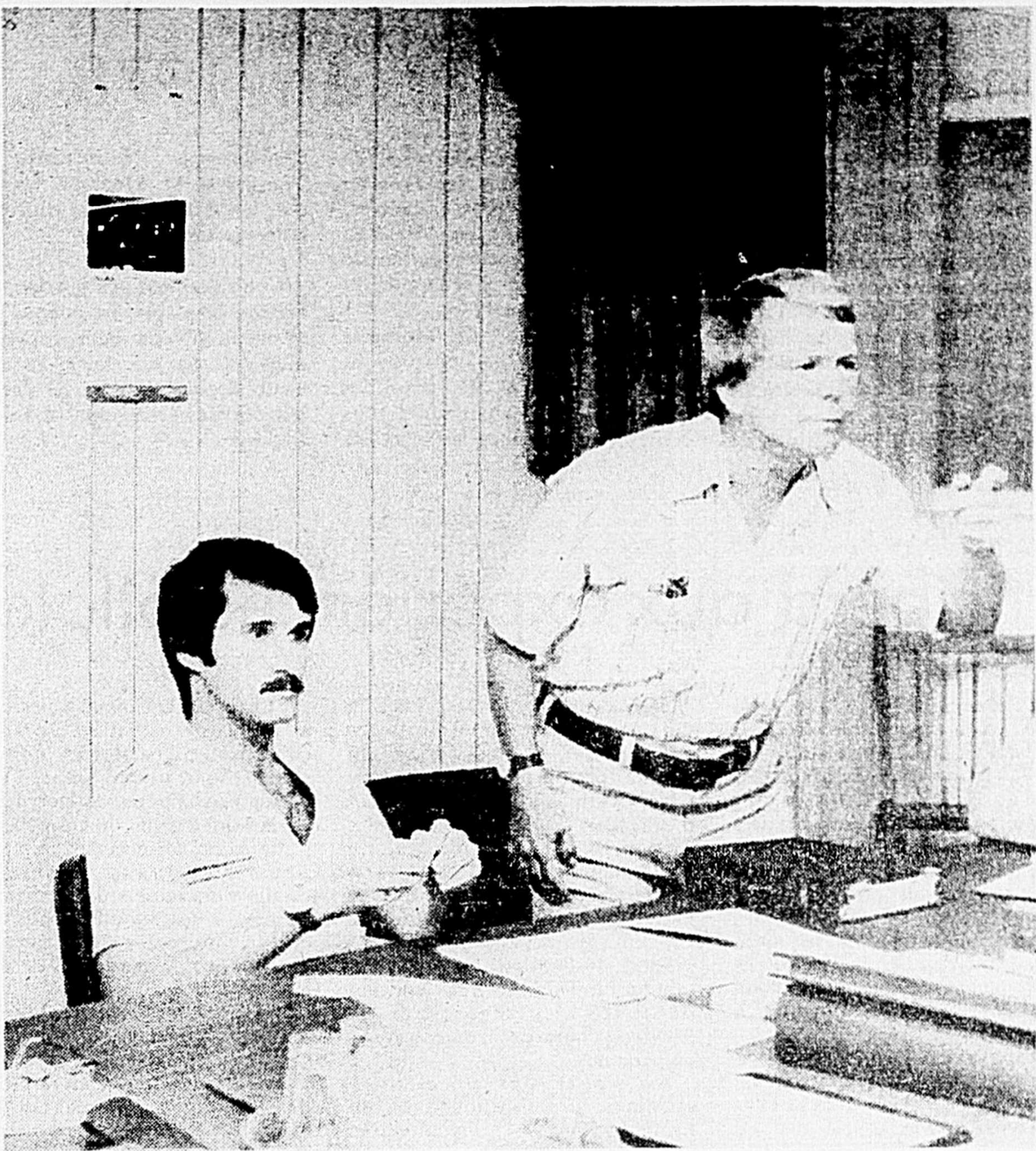




Le conseiller Maurice Robillard, vedette de l'assemblée du conseil municipal de Saint-Jean-Baptiste, menace d'expulsion un citoyen dont il n'aime pas les interventions. Il était question, on s'en doute, du règlement de zonage, de maisons mobiles, et des procédures prises contre lui par la municipalité. Une assemblée fort mouvementée... (À lire en page A-3)

Logements pour retraités

par Pierre Bornais
et Gilles Saint-Amour

La Société d'habitation du Québec réalisera, à Saint-Hyacinthe, la construction de 120 unités de logement pour personnes retraitées, au coût de près de \$3 millions et tout ce que les autorités municipales auront à faire, en plus d'accepter bien sûr le principe du projet, sera de garantir le paiement de 10 pour cent du déficit d'exploitation, selon le même principe en application à l'heure présente pour la Terrasse du Patro et les maisons à venir dans le projet d'amélioration de quartier.

Cette construction s'inscrit dans un programme global du ministère des Affaires municipales visant à doter, à très court terme, le Québec de 2,000 logements pour personnes retraitées.

Selon le ministre responsable, M. Guy Tardif,

l'industrialisation et la rationalisation des méthodes reconnues de pré-fabrication devraient ouvrir la voie à la possibilité de construire à un coût raisonnable, tout en obtenant une qualité supérieure dans un délai raisonnable. Par exemple, il est prévu que les 120 logements de Saint-Hyacinthe pourront être prêts, clé en mains, le 24 décembre 1977, soit environ cinq mois après la fin des vacances dans le domaine de la construction.

La ville de Saint-Hyacinthe avait manifesté un intérêt certain à l'annonce du programme du ministère et avait manifesté le désir de voir le projet prendre forme à Saint-Hyacinthe.

À la séance du 18 juillet, les membres du conseil ont approuvé le principe et plus rien ne fait obstacle à sa réalisation dans les meilleurs délais.

La S.H.Q. construira les 120 logements, dont 108 avec une chambre à coucher et 12 avec deux chambres, sur un terrain choisi par la ville dans le quadrilatère des rues Richand, Laroche, Saint-Jacques et Saint-Prospère. Le terrain vacant par suite de la démolition de certains entrepôts est doté de services municipaux requis de sorte qu'il en coûtera rien à la ville ou presque à ce niveau.

Les logements coûteront entre \$20 et \$25,000 chacun et seront construits entièrement par la S.H.Q. en collaboration avec la compagnie Shock Beton, de la Rive-Sud.

Comme mentionné précédemment, la ville apportera sa collaboration et tous les logements devraient être prêts pour le 24 décembre 1977.

Les modalités d'attribution des logements ou les conditions d'éligibilité seront rendues publiques sous peu.

À Sainte-Rosalie:

On est mécontent!

par Gilles Saint-Amour

Le mécontentement gronde à Sainte-Rosalie, notamment au sein d'un groupe de propriétaires qui ont eu la désagréable surprise de voir leur compte de taxes augmenter de manière importante. Plusieurs d'entre eux sont d'autant plus déçus qu'ils ont fait l'acquisition d'un terrain en croyant, comme on le leur avait affirmé, que les taxes étaient singulièrement basses à Sainte-Rosalie.

Les plus touchés par l'augmentation des taxes sont, semble-t-il, les propriétaires des maisons sises dans les nouvelles rues derrière le Centre d'achats. Ils doivent cette hausse à l'exécution de travaux d'aqueduc et d'égouts, travaux qui furent effectués de 1974 à 1975, mais dont les coûts ne se sont répercutés que sur le compte de taxes de 1977. Les travaux en question étaient de l'ordre de \$450,000. Le conseil municipal a réussi à obtenir une subvention de \$15,000., ce qui laisse aux riverains le soin de défrayer la part du lion des coûts.

Si on prend pour exemple une maison unifamiliale évaluée à \$17,000, il en coûtera à son propriétaire: \$51.00 en taxes

foncières, \$140. pour travaux permanents, \$281.60 en taxes scolaires et \$617.00 pour payer sa part des travaux, à titre de riverain. Un total, donc, de \$1,089.60, par année. Le propriétaire peut toutefois réaliser des économies en payant d'un seul coup un montant de \$5,000. À ce moment, le montant exigible est réduit des \$617.00 exigés pour les travaux, ce qui ramène son compte à \$472.60.

D'une manière ou de l'autre, plusieurs se retrouvent en difficulté. Tous, en effet, n'ont pas cinq mille dollars sous la main, ce qui ne les empêche pas de trouver extrêmement onéreux un compte de taxes qui dépasse le 1000 dollars par année. C'est sans doute ce qui explique que les assemblées de conseil, à Sainte-Rosalie, sont passablement mouvementées, depuis quelque temps. Plusieurs propriétaires déçus en veulent au maire et aux conseillers, en accusant l'administration municipale de manquer de savoir-faire administratif.

Ce n'est pourtant pas l'avis de M. Armand Vertefeuille, maire de Sainte-Rosalie. Selon lui, ce n'est pas la faute du conseil si les acheteurs de terrains ou de

maisons dans les secteurs impliqués ont été mal renseignés au départ. «Ils auraient dû s'enquérir auprès de la municipalité avant d'acheter, au lieu de prendre la parole des spéculateurs ou des entrepreneurs», a déclaré M. Vertefeuille.

Il comprend par ailleurs que la situation n'est pas facile pour les contribuables affectés par ces impositions. Mais il est normal, selon lui, que ce soient les gens qui profitent des services qui en défrayent les coûts plutôt que d'augmenter encore le fardeau des résidents déjà installés. C'est ce qui

lui fait dire que s'il y a 50 ou 75 citoyens mécontents il y a environ 800 propriétaires qui sont satisfaits, puisqu'ils n'ont pas à défrayer le développement de nouvelles rues. À ce sujet, M. Vertefeuille a d'ailleurs déclaré que la municipalité étudierait à fond tout autre développement, dans l'avenir, en fonction des coûts exorbitants des travaux nécessaires à l'installation des services. Et il a conclu en disant que selon les données qu'il possède, en établissant des comparaisons avec d'autres municipalités, les taxes étaient encore moins élevées à Sainte-Rosalie qu'ailleurs.

Sommaire

Annonces classées B-7 à B-14
Cinéma A-10 et A-11
Décès B-14
Éditorial A-4
Télévision C-6
La Pensée C-1 à C-3
Sports D-1 à D-11
Recette B-2
Quelques pages... A-13

La semaine prochaine
132 pages



À lire cette semaine:

* La relance industrielle est sur la bonne voie...

Selon une étude de l'Institut national de recherche scientifique, la relance industrielle est sur la bonne voie dans la région... mais cette enquête a été effectuée avant le changement de zone décreta par le ministère fédéral. Heureusement que tout est en place car il faut espérer que ce développement se poursuive. (page A-4)

* Du lait distribué dans les écoles

Les Québécois boivent moins de lait que les autres Canadiens et pourtant, c'est une production majeure de l'agriculture québécoise. Histoire de faire d'une pierre deux coups, le ministère de l'Agriculture a demandé au ministère de l'Éducation de l'aider en distribuant du lait pour la santé des jeunes et de l'agriculture... (page A-3)

* Une plaque unique d'immatriculation

La rumeur était bonne. Le gouvernement a décidé de faire les changements requis au Code de la route pour que dès 1978, il n'y ait qu'une plaque d'immatriculation par voiture. Une petite économie de \$1 million (page A-2)

La mort des équipes Inter-Cité?

par Jean-Marie Fontaine

L'exécutif de l'Association du Hockey Mineur de Saint-Hyacinthe, par la voix de son président, Jacques Desmarais, a pris tout le monde par surprise dans les dernières heures, en mentionnant qu'il songe sérieusement à abolir les formations Inter-Cité qui évoluent dans la Ligue Rive-Sud.

C'est une véritable patate chaude que les Maskoutains auront dans les mains dans les jours qui viennent puisqu'il est question de la mort des formations AA sur la scène régionale. Le président Jacques Desmarais ne s'est pas aventuré outre mesure sur ce sentier glissant. «Nous ferons connaître toutes les informations sur ces interrogations, le lundi 25 juillet à 19 heures 30, dans l'enceinte de l'Auditorium de l'Institut de Technologie Agricole de Saint-Hyacinthe» affirma-t-il de passage à nos bureaux.

«Plusieurs facettes seront mises à jour et la population de Saint-Hyacinthe pourra juger dans le cas échéant du sort des formations Atome, Pee-Wee, Bantam et Midget. Nous n'avons d'autres alternatives que de faire face à l'électorat et c'est dans cette optique que nous avançons qu'il s'agit de l'assemblée la plus importante de l'histoire du hockey mineur, car de cette réunion dépend la survie ou la mort de nos équipes Inter-Cité» répétait Jacques Desmarais.

Le président faisait également part, qu'aucune information ne sera divulguée avant lundi soir prochain. «Il ne sert à rien de nous contacter, car ce sera le statu quo pour tous les membres de l'exécutif, puisque nous avons adopté la consigne du silence qui a été votée et qui sera respectée» concluait l'âme dirigeante de l'organisation qui est à préparer un volumineux dossier pour cette soirée du 25 juillet.

C'est en quelque sorte, le défi le plus important qu'aura à relever la gent sportive de Saint-Hyacinthe qui a à coeur de se voir dignement représenter sur la scène québécoise du hockey.

De toute évidence, c'est la fierté des Maskoutains qui est en cause. La survie des équipes Inter-Cité repose chez les Atome, Pee-Wee, Bantam, Midget; les éventuels candidats, les instructeurs, les parents, les gens qui oeuvrent dans le secteur des loisirs et les autorités municipales.

La maxime veut qu'il n'y ait pas de fumée sans feu. Assistera-t-on, le lundi 25 juillet, à 19 heures 30, à l'Institut de Technologie Agricole, à la destruction des formations Elites de Saint-Hyacinthe? La population aura à jouer les pompiers dans ce sujet brûlant d'actualité, à moins de deux mois d'une nouvelle saison de hockey.



Jules Tanguay, Yves Lamoureux, Jacques Desmarais, Jean-Marc Kirouac et Yves Chabot de l'exécutif de l'Association du Hockey Mineur de Saint-Hyacinthe, se posent des questions sur la survie des formations Elites. La population maskoutaine pourra-t-elle résoudre leurs interrogations?

RUMEURS RUMEURS RUMEURS RUMEURS DE MA VILLE

Un projet audacieux, du nouveau, de l'inédit dans le centre-ville. Quoi? On ne sait trop. Ce qu'on sait, c'est qu'il y a des gens qui ont des idées bien arrêtées sur le pourquoi du comment de la relance du centre-ville. Le projet aura une telle envergure qu'il faudra se mettre à plusieurs pour tout voir, si on en croit la rumeur qui court.

Les sauveteurs de la piscine-pool de Saint-Hyacinthe sont en Ch...lore, par les temps d'aujourd'hui. Ils auraient appris que la Caissière gagnerait plus d'argent qu'eux, tout simplement parce qu'elle est responsable de... l'argent, alors qu'eux ne sont responsables que de la sécurité des baigneurs. Eux savent nager, elle sait compter. Même si on dit que le calcul voit le travail, l'inverse semble n'être pas toujours vrai. Il n'y a tout de même pas de quoi se jeter à l'eau, non?

On s'approcherait d'un conflit de travail à la Québec Poultry, si on en croit les tendances qui se dessinent. On a à peine oublié la dernière grève que déjà il faut se préparer à la suivante. Cela est, semble-t-il, dans l'ordre des choses. Mais n'anticipons pas, il y aura toujours du temps pour voir venir les événements.

Par contre, il reste beaucoup moins de temps pour voir se dérouler les négociations entre les employés de la Raffinerie de Saint-Hilaire et les administrateurs

de cette entreprise d'État. Les Syndiqués attendent, pour obtenir leur droit de grève, que celle-ci tombe en même temps, le cas échéant, que la récolte de betteraves, ce qui imposerait une très forte pression sur les dirigeants de la Raffinerie et les négociateurs de la partie patronale. C'est une situation qui risque d'être fort embarrassante.

Ca fait un an et un jour que Jean-Marie Fontaine, rédacteur de potins et nouvelles sportives, fait des siennes au Courrier. Cette personne ne l'a réclamé, la Loi nous permet de le garder. Il continuera donc à travailler 168 heures par semaine (il travaille même en dormant, sans dormir en travaillant, heureusement) pour le plus grand plaisir des amateurs de sport de la région. Il songerait même, croit-on, à organiser un tournoi d'organisateurs de tournois, ce qui ne semble pas être une mince affaire.

On ne sait pas si ça se fait ailleurs, mais à Saint-Hyacinthe, il arrive que les policiers remettent des moitiés de contravention. Ce n'est pas une balgüe, c'est vrai. On ne sait trop comment on peut arriver à trouver quelqu'un à demi-coupable, et c'est une affaire bien délicate qui doit demander un doigté extraordinaire. Mais on le fait, comme en témoigne le rapport annuel des activités policières de la ville. Un autre mystère à élucider...

Economie de mise:

La plaque unique en vigueur en 1978

Dans l'édition de la semaine dernière, les rumeurs faisaient écho à une nouvelle en provenance de la Vieille Capitale et parlant de la volonté des autorités gouvernementales d'apporter les transformations requises au code de la route pour mettre en vigueur la plaque unique sur les véhicules, réalisant de la sorte une économie de \$1 million.

Ce serait chose faite et une firme

de la Métropole aurait entrepris de produire près de 4.5 millions de plaques.

L'utilisation d'une seule plaque d'immatriculation sur les véhicules automobiles épargnera environ un million de dollars au Trésor québécois au cours de l'année 1978, selon les chiffres avancés par un porte-parole du ministère des Transports.

Le coût de fabrication des

plaques diminuera de près de \$400,000 tandis que les frais de manipulation - timbres, emballage, etc., seront réduits de \$600,000, totalisant donc une réduction de \$1 million grâce à la réduction du nombre de plaques.

La firme Acme de Montréal fabriquera 4,379,700 plaques en tout, dont 2,500,000 pour les véhicules de promenade. Les couleurs des plaques 1978 ont été

choisies par l'ex-ministre des Transports, M. Mailloux. Le fond sera beige alors que les chiffres et lettres seront bruns.

Contrairement aux dix dernières années, la plaque ne portera plus la mention «La belle province» mais plutôt «Je me souviens». Cette décision émane de l'actuel ministre des Transports, M. Lucien Lessard.

Lait-école:

La région participera aux expériences-pilotes

par Pierre Bornais

Les élèves des commissions scolaires de la région maskoutaine participeront, à titre d'expérience-pilote, à la distribution gratuite de lait dans les écoles mise sur pied par le ministère de l'Agriculture du Québec.

Les préparatifs pour implanter dès septembre prochain un programme de distribution gratuite de lait dans les écoles avancent rapidement grâce au budget de \$2,000,000 prévu à cette fin dans les crédits du ministère de l'Agriculture pour l'année en cours.

C'est ce que le ministre québécois de l'Agriculture, monsieur Jean Garon, vient d'annoncer, en même temps que la formation d'un Comité Consultatif qui préside son ministère, dans le but d'impliquer tous les intéressés à différents titres, au programme du lait-école.

Ce comité, appelé Comité Lait-Ecole, a pour mandat d'élaborer le programme de distribution gratuite du lait dans certaines écoles, d'en prévoir les modalités de mise en place et de s'assurer de sa juste application, en établissant des critères objectifs de sélection des commissions scolaires participantes.

Afin d'assurer l'élaboration et l'application démocratique du programme, le ministère s'est adjoint plusieurs partenaires. Aussi les organismes suivants ont été invités à déléguer des représentants au sein du comité consultatif lait-école: la Centrale des Enseignants du Québec, le Conseil de la Coopération Laitière du Québec, le Conseil de l'Industrie Laitière, le Conseil Scolaire de l'Île de Montréal, la Fédération des Comités de Parents

de la Province de Québec, la Fédération des Commissions Scolaires du Québec, La Fédération Québécoise des Producteurs de Lait et les ministères québécois des Affaires Sociales et de l'Éducation.

En demandant à ces organismes de participer au programme, a précisé le ministre Garon, nous avons voulu nous assurer qu'il répondra à des besoins véritables que des gens de tous les milieux impliqués auront contribué à identifier.

Nous avons l'intention, a poursuivi monsieur Garon, de privilégier les objectifs socio-économiques de ce programme. Ainsi, il contribuera à améliorer l'état de santé des jeunes Québécois en leur permettant de consommer une quantité minimum de cet aliment essentiel qu'est le lait. Les qualités nutritives du lait, surtout pour des jeunes en pleine croissance, n'ont pas à être démontrées et le programme sera appliqué de façon à donner aux jeunes le goût d'en boire par eux-mêmes, tout en les mettant en garde contre les dangers d'une sur-consommation de ce produit. Ainsi ce programme rejoint les préoccupations du Gouvernement du Québec quant à la prévention dans le secteur de la santé, grâce aux efforts de sensibilisation à une meilleure alimentation qui l'accompagneront.

Tous les élèves du Québec ne pourront bénéficier du lait gratuit au cours de la première année de mise sur pied du programme. En raison de contraintes économiques, a souligné monsieur Garon, nous devons à regret limiter notre

clientèle. Le Comité Lait-Ecole a déjà cependant déterminé des critères objectifs de sélection, qui tiennent compte d'une juste répartition géographique, des principales clientèles et bien sûr, des moyens financiers du gouvernement.

Ainsi, les enfants de la maternelle et ceux de niveau élémentaire bénéficieront de la gratuité du lait dans les écoles dès septembre 1977. Ils proviendront de toutes les régions de la province, tant des zones rurales qu'urbaines.

Au cours des prochaines semaines, des fonctionnaires du ministère de l'Agriculture, en collaboration avec ceux du ministère de l'Éducation, visiteront les responsables des différentes commissions scolaires susceptibles de participer au programme, dès la première année. Ces rencontres permettront de finaliser l'organisation technique.

Le ministre de l'Agriculture,

avec l'appui du Comité Lait-Ecole, a l'intention d'exiger des commissions scolaires qu'elles s'approvisionnent auprès des entreprises laitières de leur région et de leur localité, le cas échéant. Cette façon de procéder permettra à un plus grand nombre de producteurs laitiers du Québec de bénéficier des retombées positives qu'engendrera dans leur secteur la distribution gratuite du lait dans les écoles.

Le ministre a finalement souligné la collaboration, qu'il a qualifiée d'exceptionnelle, des différents partenaires du ministère dans ce dossier. Monsieur Garon a insisté sur la conscience sociale de tous ces partenaires, sans exception, prouvant ainsi leur intérêt et leur volonté de collaborer avec le gouvernement dans un geste dont les portées économiques, éducatives et sociales ne pourront qu'avoir des retombées positives pour le Québec.

Mort subite de M. Astril Rochefort

Contrairement à l'information publiée la semaine dernière, l'homme qui a été trouvé mort à l'entrée du magasin Steinberg, rue Des Cascades, le mardi 12 juillet est M. Joseph Astril Rochefort et non M. Odilon Rochefort.

M. Astril Rochefort, âgé de 77 ans, domicilié au 1882 de la rue Des Cascades a été trouvé par des

citoyens vers 8 heures 20 minutes, ce mardi 12 juillet. Des policiers de la Sûreté municipale de Saint-Hyacinthe se sont ensuite rendus sur les lieux et ont appelé l'ambulance qui l'a conduit à l'Hôpital Honoré-Mercier de Saint-Hyacinthe, où l'on a constaté le décès. Il s'agit d'une mort naturelle.

Les hôpitaux seront ouverts à longueur d'année!

(Dr Lazure)

par Pierre Bornais

Selon M. Denis Lazure, ministre des Affaires sociales, les fermetures de départements dans les hôpitaux durant la période d'été appartiendront bientôt au passé puisque dès l'an prochain, des mesures seront prises pour "obliger en quelque sorte les hôpitaux à maintenir tous leurs services et départements en opération durant la saison estivale."

Selon les informations reçues du côté des administrations hospitalières, il semble à première vue que tout le monde est d'accord, à condition toutefois que cette exigence soit accompagnée des ressources budgétaires indispensables. S'il est question de maintenir tous les départements en service en maintenant les budgets à leur niveau actuel ou en intensifiant les coupures, comme ce fut le cas depuis quelque temps, l'obéissance devra être rendue obligatoire et chose certaine, la mise en application de ces mesures ne pourra être que la source de nouveaux maux en milieu hospitalier.

Le ministre Lazure y est allé de cette déclaration à l'occasion de la cérémonie officielle de la première pelletée de terre du nouveau pavillon construit aux abords de l'hôpital Charles-Lemoyne, à Longueuil.

Selon le ministre, le gouvernement Lévêque verra à compter de l'an prochain à ce que les hôpitaux n'interrompent pas une partie de leurs services au cours des mois d'été en fermant temporairement des départements ou en rendant inoccupés un certain nombre de lits.

Affirmant que les budgets d'opération octroyés aux hôpitaux devaient couvrir les douze mois de l'année, M. Lazure a reconnu que

les coupures de services au cours de l'été avaient été tolérées par le passé mais que dès la rentrée d'automne, son ministère se mettrait à la tâche en vue de l'an prochain.

À Saint-Hyacinthe, selon le directeur général de l'hôpital Honoré-Mercier, M. Gilles Groulx, il n'y aurait aucun département fermé durant l'été. Comme par les années passées cependant, un étage complet est inoccupé. Il s'agit du 6^e étage, comprenant 40 lits.

À l'heure présente, des 330 lits du Pavillon impliqué, il y en aurait 290 disponibles ou en opération.

Selon M. Groulx, la mise en application de mesures obligeant l'ouverture de tous les lits durant douze mois devra prévoir les

additions budgétaires requises car ce n'est pas par laxisme ou par manque de volonté que la présente situation prévaut en milieu hospitalier mais tout simplement parce que les ressources feraient défaut.

Dans certains hôpitaux, la situation est encore plus critique durant l'été alors que les départements ferment et que plus de 15% des lits sont automatiquement fermés.

Cela pourrait expliquer les chiffres publiés récemment sur les listes d'attente dans les hôpitaux!

Les personnes qui devront être hospitalisées pourront-elles espérer que l'été ne soit pas un "temps mort" dans la saison? Le ministre le dit, mais encore faudra-t-il passer aux actes de façon concrète.



"Papa en vacances... enfin j'ai son casque"

L'Office de la Construction du Québec a procédé au cours des derniers jours à l'émission de 6,000 chèques de congés payés environ, à l'intention des travailleurs de la construction. C'est, bien sûr, le temps des vacances pour l'industrie de la construction, durant les deux dernières semaines de juillet. Ceux qui n'auraient pas reçu leur chèque par le courrier doivent immédiatement communiquer avec l'agent d'information de l'Office de la construction du Québec dans la région. Par ailleurs, on invite les travailleurs à une grande prudence puisqu'il est démontré que la période de retour au travail est propice à un accroissement des accidents sur les chantiers. Bonnes vacances, donc, et bon retour!

ÇA PIQUE
LA CURIOSITÉ

LES ANNONCES CLASSÉES
773-6028



luc tétreault
christiane-l. charbonneau
robert théroux
optométristes
EXAMENS VISUELS

LENTILLES DE CONTACT

RÉÉDUCATION VISUELLE

1525 Saint-Antoine

Saint-Hyacinthe

Tél. 773-8479

Revirement spectaculaire à S.-Jean-Baptiste

par Gilles Saint-Amour

Le conseil municipal de Saint-Jean-Baptiste, au terme d'une assemblée orageuse, a décidé, lundi soir, d'observer le statu quo quant à son règlement de zonage, en retirant l'amendement proposé qui aurait permis, une fois adopté, l'installation des maisons mobiles sur les quatre terrains de camping sis à l'intérieur de la municipalité. Le conseil a également décidé, sur un vote divisé, de poursuivre les démarches dans l'intention d'obtenir une injonction permanente pour obliger M. Maurice Robillard, conseiller municipal, à déménager ou à démolir les maisons mobiles déjà installées sur le Domaine de Rouville dont il est propriétaire.

Lundi soir, le conseil diéait à guichets fermés. Une centaine de personnes étaient présentes, la grande majorité pour protester contre l'arrivemassive de maisons mobiles à Saint-Jean-Baptiste. Il y avait également quelques propriétaires de maisons mobiles, inquiets, qui se demandaient ce qui allait leur arriver.

M. Benoit, maire de Saint-Jean-Baptiste, a commencé par demander au secrétaire municipal de lire le jugement prononcé la semaine dernière sur l'injonction interlocutoire, jugement qui a été rendu en faveur du Domaine de Rouville et de M. Robillard. Ceci donna lieu à des échanges plus ou moins acerbes entre le maire, le conseiller Robillard, M. Marcel

Lacaille (qui s'oppose à l'implantation des maisons mobiles en dehors de la zone prescrite) et des gens de la salle. Même que les conseiller Robillard bondit presque de son siège pour menacer d'expulsion un intervenant qui le prenait à partie. Voyant s'échauffer l'atmosphère, M. Benoit décida donc de proposer que la municipalité arrête les procédures, afin d'économiser les deniers publics.

Ce fut un beau débat. La proposition du maire Benoit, appuyée par son neveu M. Tancrède Benoit, se heurta à une contre-proposition du conseiller R. Poisson, appuyée par le conseiller Lacaille. On prit le vote. Plusieurs se demandaient comment le conseiller beaudry allait voter, lui qui s'était abstenu de le faire lors de la dernière réunion du conseil. Il vota en faveur de la contre-proposition, c'est à dire pour continuer les procédures, à la grande joie des citoyens qui assistaient là à une véritable partie d'échecs.

C'est alors que M. Robillard joua le tout pour le tout. "En ma qualité de plus important contribuable, puisque je possède 5 pour cent de l'évaluation totale de Saint-Jean-Baptiste, j'estime avoir droit de vote et je vote pour qu'on arrête les procédures, et ceux qui veulent contester mon projet devront le faire à leurs frais", a-t-il déclaré. L'opposition devait réagir. C'est toutefois de la salle que vint l'argument qui devait changer complètement la tournure des événements. Le conseiller Robillard avait à peine fini de parler que madame Suzanne Leduc, code municipal en main, se leva pour soulever un point d'ordre.

Avec une assurance qui tua dans l'oeuf toute velléité de résistance de la part du conseil, Madame Leduc cita l'article 124 du Code municipal selon lequel un conseiller qui a un intérêt personnel distinct dans une question ne peut voter sur cette question. Comme l'article stipule que le conseil municipal peut se prononcer sur la validité du vote d'un conseiller, dans une telle occurrence, Madame Leduc cita également le procès verbal de la séance du 6 juin, alors qu'il avait été décidé par le conseil que M. Robillard, étant directement impliqué dans la question, ne pouvait voter sur l'arrêt des

procédures prises par la municipalité contre lui.

Le maire et ses partisans, mis devant une évidente contradiction, passèrent au vote. Ce fut un véritable coup de théâtre lorsque le conseiller Lafrance, qu'on identifiait volontiers comme étant sympathique au maire et au conseiller Robillard, vota contre ce dernier, ce qui eut pour effet d'annuler le vote de M. Robillard tout en permettant à la municipalité de poursuivre les procédures en vue d'obtenir une injonction permanente contre les maisons mobiles du Domaine de Rouville. Le conseiller Lafrance, en posant un geste qu'on n'attendait pas de lui, a été salué par des applaudissements enthousiastes de la salle. Le conseil

passa alors au dernier point à l'ordre du jour, concernant l'amendement proposé au règlement de zonage, pour fixer la date de l'assemblée des électeurs.

Mais le vent avait tourné. Forte de ses succès, l'opposition, tant à la table du conseil que dans la salle, manoeuvra de telle sorte que l'on obligea, par des question répétées et soigneusement formulées, le maire à revoir toute la question du règlement proposé. Les échanges, courtois mais sérieux, se poursuivirent, jusqu'à ce que le conseiller Lacaille propose un moratoire sur la question des maisons mobiles en attendant que le jugement soit rendu sur la demande d'injonction permanente.

Il demandait précisément à M. Robillard de faire preuve de

sagesse et de bonne foi en cessant d'installer des maisons mobiles sur son domaine, ce à quoi ce dernier se refusa, interprétant cette demande comme un "caprice" de son opposant. La proposition de surseoir à tout amendement du règlement de zonage et d'annuler l'assemblée des électeurs, avancée par M. Lacaille, eut toutefois plus de succès. Et c'est M. Gabriel Benoit, le maire, qui appuya la proposition, ce qui lui valut d'être chaleureusement applaudi à son tour.

Il reste donc maintenant à attendre que la Cour se prononce sur la légalité des maisons mobiles sur le terrain de camping de M. Maurice Robillard, et, partant, sur l'applicabilité du règlement de zonage de Saint-Jean-Baptiste. Une autre question qui promet des rebondissements fort intéressants.



L'opposition était aussi dans la salle. Intervenant au milieu de la séance du conseil Madame Suzanne Leduc a rappelé aux conseillers que l'article 142 du code municipal interdisait, sauf décision contraire de ses collègues, à un conseiller de voter sur une question dans laquelle il avait un intérêt distinct de celui de la collectivité. C'est à partir de cette intervention que les conseillers décidèrent de retirer le droit de vote à M. Robillard, sur la Question des procédures prises contre lui et sur la question du zonage.



Malgré la chaleur étouffante, la salle du conseil de Saint-Jean-Baptiste est demeurée bondée jusqu'à la fin de la séance de lundi soir. La présence d'autant de contribuables n'était certes pas étrangère au fait qu'une pétition, contre l'installation de maisons mobiles dans les campings, a circulé et recueilli environ 140 signatures, dans les jours qui ont précédé cette mémorable séance.

LE COURRIER

DE SAINT-HYACINTHE

Blessé dans un accident:

M. Ludovic Bienvenue meurt à l'âge de 58 ans

par Pierre Bornais

M. Ludovic Bienvenue, homme d'affaires bien connu de Saint-Hyacinthe, est décédé samedi 16 juillet à l'hôpital Honoré-Mercier de Saint-Hyacinthe, des suites de blessures subies huit jours plus tôt lorsque la voiture dans laquelle il voyageait fut impliquée dans un accident sur la transcanadienne, non loin de Drummondville.

À ce moment, M. Bienvenue revenait de Québec en compagnie de M. Maurice Dufresne, un voisin qui avait accepté d'accompagner la victime qui venait de souffrir d'un infarctus cardiaque et qui était au volant au moment de l'accident.

Les circonstances précises de l'embarcadé qui devait projeter la voiture de M. Bienvenue dans le

fossé en bordure de la route sont soumises à confirmation par l'enquête policière, mais il semblait que c'est au cours d'une



manoeuvre pour dépasser une autre voiture que le véhicule de M. Bienvenue aurait été heurtée ou aurait accroché un autre automobiliste déjà engagé dans une manoeuvre de dépassement.

Hospitalisé à Drummondville, M. Bienvenue souffrait notamment de plusieurs côtes brisées et de contusions diverses. Le 15 juillet, il était transféré à Saint-Hyacinthe où il devait mourir vers trois heures, samedi après-midi 16 juillet d'une perforation d'un poumon et d'urémie.

Il était domicilié au 330 du boulevard Hébert et était propriétaire de la Manufacture de boîtes de Saint-Hyacinthe depuis 1971.

Il meurt électrocuté

par Gilles Saint-Amour

L'autopsie pratiquée sur le corps de M. Simon Beaudoin, 51 ans, contremaître à l'Hydro-Québec, a permis de déterminer qu'il avait été électrocuté et non qu'il était décédé d'une crise cardiaque comme on l'avait d'abord cru.

M. Beaudoin, qui demeurait au 45 de la rue Guy à Sainte-Rosalie, travaillait avec une équipe de monteurs à l'installation de poteaux sur la ligne qui longe la route 133, à Saint-Charles.

L'accident, qui s'est produit vers 14h, le 13 juillet, est survenu alors que la grue montée sur camion mettait en place un poteau qui devait en remplacer un autre, déjà installé.

Selon les renseignements obtenus, M. Beaudoin était appuyé sur la remorque où sont couchés les poteaux que l'équipe doit installer. La grue en souleva un, l'appuya contre celui qui supportait les lignes, mais la flèche de la grue toucha un fil découvert transporteur d'un courant de 25000 volts.

L'opérateur de la grue, qui portait des gants isolants, ainsi que l'autre employé qui, à terre, tenait la base du poteau furent épargnés. La décharge électrique courut le long de la grue, se communiquant au bâti de la remorque où était appuyé M. Beaudoin. Comme il portait de simples gants de cuir, il reçut la décharge dans la main et le courant le traversa pour retourner au sol.

Lors de l'enquête qui a suivi, on a pu constater qu'il n'avait suffi que d'un trou de faible diamètre, dans un gant, pour que le courant atteigne directement la victime.

VOS PROCHAINES ÉCHÉANCES

Pour le remploi de ces fonds, nous avons un choix varié

D'OBLIGATIONS RECOMMANDABLES

Nous vous suggérons de nous informer de vos disponibilités et de la catégorie de titres que vous préférez. Nous soumettrons à votre approbation diverses obligations rapportant un intérêt annuel de

8 3/4% - 9% - 9 1/4% - 9 1/2% - 10%

selon le terme,

qui ne manqueront pas de vous intéresser.

Nous serons heureux de répondre également à toute autre demande de renseignements.

DESJARDINS COUTURE INC.

Courtiers en Valeurs de Placement depuis 1931

1600 Boul. Girouard, ST-HYACINTHE
500, Place d'Armes, MONTRÉAL

774-8316 - 17
842-7975 - 76

AVIS DE DÉMÉNAGEMENT

Veuillez prendre note que nos bureaux sont maintenant déménagés à

2500, boul. Casavant

ARPIN & LANGELIER Inc.
JEAN DENIS BRODEUR Inc.
BERNARDIN PHANEUF, C.D.A.A.
COURTIERS D'ASSURANCES

MÊME NUMÉRO DE TÉLÉPHONE
773-8435

Encore les hôpitaux...

La chaleur et les vacances annuelles aidant, toutes les activités normales sont placées sur les tablettes pour au moins deux bonnes semaines... bien que parfois, comme dans le milieu hospitalier par exemple, cela s'étende sur une plus longue période (de la Saint-Jean-Baptiste à la Fête du Travail).

C'est pourtant le moment choisi par la CSN pour dévoiler un rapport sur les listes d'attente dans les hôpitaux et par le ministre Lazure pour déclarer que les périodes de fermeture de départements ou de lits ne seraient plus acceptées ou tolérées en 1978!

Encore une fois, tout le problème de la santé publique au Québec est effleuré sans que personne n'ose prendre le taureau par les cornes.

Il est vrai que les listes d'attente dans les hôpitaux couvrent plusieurs mois et même parfois plusieurs années!

Il est vrai que dans tous les centres hospitaliers, la saison estivale équivaut à un ralentissement plus ou moins marqué des activités hospitalières, qu'il s'agisse de lits ou de département qui sont vidés durant de longues semaines.

Mais il est aussi vrai que tout le

système coûte de plus en plus cher pour des services qui sont de moins en moins adéquats, du moins à certaines périodes de l'année, en quantité et en qualité.

Selon les autorités de Saint-Hyacinthe, l'hôpital est dans l'obligation de fermer une quarantaine de lits durant tout l'été pour être en mesure d'opérer efficacement dans le cadre des limites budgétaires qui lui sont imposées par le ministère des Affaires sociales.

Cette situation serait plus ou moins normale et certainement meilleure que dans beaucoup d'autres endroits où la fermeture de lits est beaucoup plus importante et s'accompagne plus souvent qu'autrement de fermeture de départements au complet.

Pendant tout ce temps, des gens sont malades et devraient être hospitalisés pour recevoir les soins requis. Et comme on ne choisit pas nécessairement la période de l'année pour être malade, il n'est pas assuré que la bonne volonté de celles-ci aille jusqu'à être malade au "bon" moment, entendre en dehors des fins de semaine et des vacances annuelles.

La solution de facilité serait de faire

en sorte que le personnel requis, s'il en est de disponible, soit engagé pour assurer le plein service en tout temps.

Mais à ce rythme, le budget pour les hôpitaux atteindrait rapidement des dimensions fantastiques, accaparant la presque totalité du budget de la province. Déjà, au rythme de l'évolution présente, il faudra réagir bientôt pour éviter une situation difficile et il n'est certes pas question d'augmenter la somme globale des deniers publics investis dans le secteur de la santé.

Obliger bêtement les administrations hospitalières à opérer "à plein" durant douze mois par année dans le contexte qui prévaut à l'heure présente équivaut à vouloir semer la discorde dans un milieu qui, depuis quelques mois à peine et pour combien de temps, connaît une paix sociale fort relative.

Entre ces extrêmes, il doit y avoir place pour une solution mais celle-ci ne pourra être trouvée, pour le bénéfice des malades, que lorsqu'on aura mis un peu d'ordre dans tout le domaine de la santé. Et Dieu sait s'il y a du pain sur la planche!

D'abord pour ramener l'équilibre

entre les besoins réels et la demande de la population; puis, le travail effectué et les rémunérations; enfin, le coût global du système et celui de l'administration.

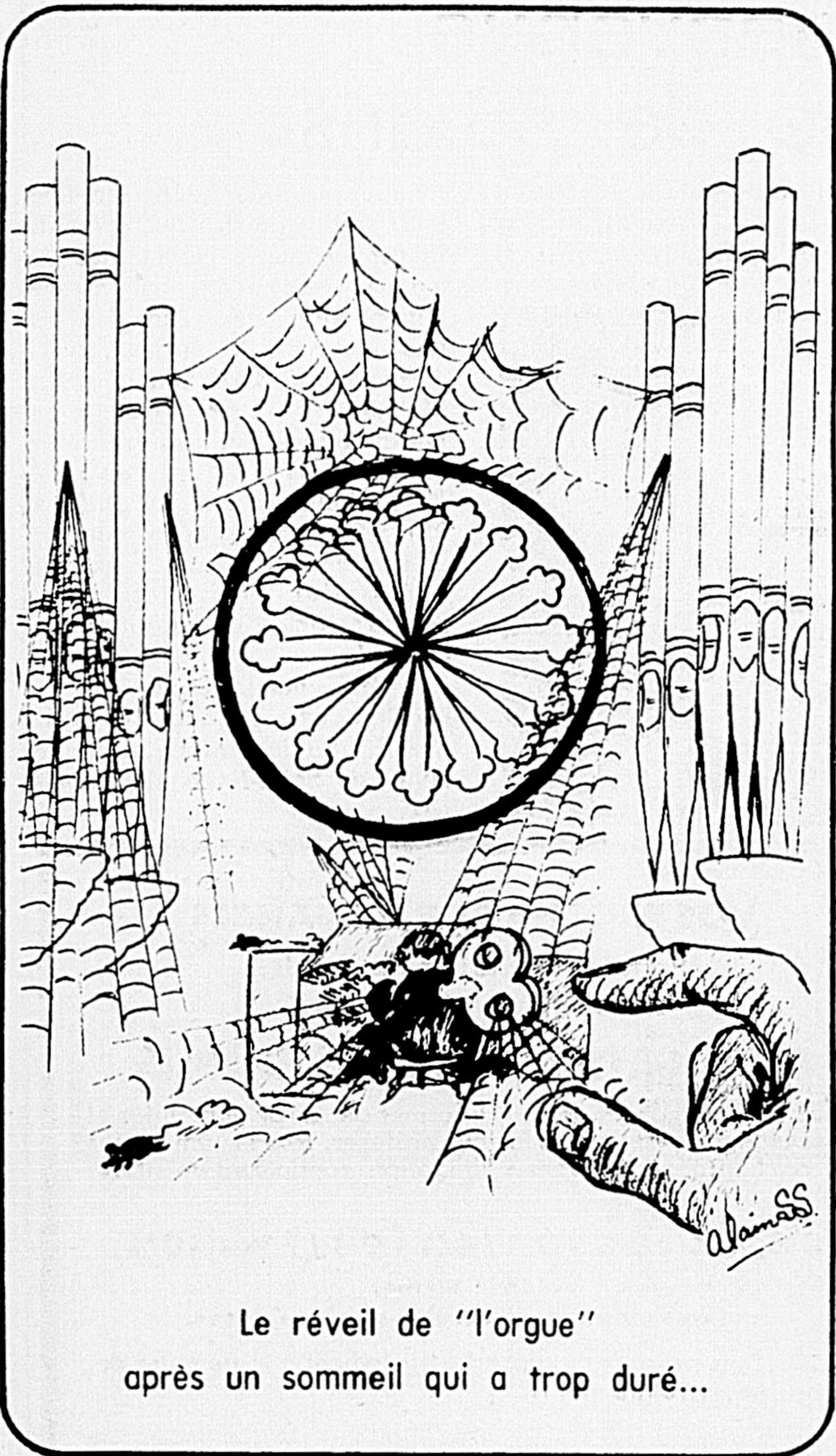
C'est un cercle vicieux qui ne pourra être brisé que par un effort concerté des dirigeants et de la population, sans oublier pour autant tous les intervenants à un niveau ou à un autre dans le secteur de la santé.

Parce qu'il ne s'agit pas de produits manufacturés, il est plus difficile de tracer des profils de consommation ou de distribution de soins de santé, mais il y a déjà une chose qui est connue de tous: il est impossible de poursuivre à l'allure présente sous peine de faillite totale à plus ou moins longue échéance.

Une autre certitude est celle du droit des personnes qui sont malades à recevoir les soins en qualité et en quantité suffisantes.

Entre ces deux pôles bien définis, les voies de recherche sont nombreuses et il vaudrait peut-être mieux travailler à trouver des solutions que de lancer des menaces à gauche et à droite!

Pierre Bornais



Le réveil de "l'orgue"
après un sommeil qui a trop duré...

Commentaires

La manière d'offrir...

Depuis quelques années, on entend beaucoup parler du troisième âge. De toutes parts, des gens se sont préoccupés du sort réservé aux personnes âgées dans le contexte social d'aujourd'hui. Des manifestations d'ordre culturel et artistique sont venues mettre en évidence l'endroit et l'envers de la vie du vieux couple, de la vieille dame et du vieil homme. Les artisans de cette prise de conscience n'ont pas fait qu'exploiter un thème, ils ont tenté de mettre en lumière une réalité que nous aurons tous à affronter, si on atteint cet âge d'or.

Certes, plusieurs auront pris conscience que la vie est encore bien présente chez les gens de cet âge et que leurs désirs et leurs besoins sont d'autant plus profonds du fait qu'ils sont limités. D'une certaine façon, les clubs d'âge d'or sont venus répondre à un besoin de loisirs pour ceux qui sont encore capables de s'adonner à des activités. Au sein des centres d'accueil, on a aussi tenté d'adopter, parfois avec difficulté, de nouvelles structures qui sachent répondre aux besoins des personnes malades, invalides, qui ne peuvent se suffire à elles-mêmes.

On a aussi parlé d'une responsabilité collective

lorsqu'il était question des personnes du troisième âge. Bien sûr, on a songé à leur offrir une revue où elles peuvent exprimer des idées, échanger des suggestions, des solutions avec d'autres organismes. Par ailleurs, on les invite régulièrement à des rassemblements qui se veulent communautaires, tels les nombreux salons (salon de la femme, salon de l'homme) mais qui arborent un caractère commercial où tous et chacun se laissent prendre. Les organisateurs de ces rassemblements prennent soin de préciser qu'il s'agit de "La journée de l'Âge d'or" et offrent des tarifs spéciaux. Cette formule rappelle les petites aubaines qui sont offertes et qui nous font, soi-disant, économiser. Le comble est de constater, après coup, qu'on avait nul besoin de cette marchandise.

Si les personnes âgées qui participent à ces rassemblements y trouvent détente et plaisir... tant mieux! Mais n'y participer que pour réaliser l'économie qu'on nous a vendue... c'est triste!

La responsabilité collective ne pèse peut-être par lourd dans l'esprit de ces organisateurs de "Journée de l'Âge d'or"... Devant cette situation, on peut se demander quel impact a eu

toute cette campagne de sensibilisation concernant le sort du troisième âge. A-t-elle réellement éveillé l'opinion publique? ou n'a-t-elle seulement profité qu'au marchand d'illusions? Un peu de respect que diable! Ces derniers ne comprendront-ils que lorsqu'à leur tour ils auront 70 ans?

Fort heureusement, le secteur Assomption de la ville maskoutaine aura fait beaucoup plus que modifier les besoins du troisième âge. Plusieurs femmes du cercle de l'A.F.E.A.S. ont rencontré les personnes âgées de leur secteur afin de mieux cerner leurs réalités quotidiennes. De cette rencontre est née une forme d'entraide entre les personnes concernées. Les personnes âgées se rendent mutuellement service et répondent ainsi aux besoins qui sont les leurs.

Les gens de l'Assomption ont compris qu'on ne peut vieillir prématurément et se sont donc préoccupés davantage de la "manière d'offrir".

Marielle Raiche-Lefebvre.

En marge

Cercle inquietant

La différence la plus évidente entre l'individu cultivé et celui qui ne l'est pas réside en cette tendance qu'a le premier de s'en référer à la littérature pour interpréter la réalité. Le second, par contre, doit s'en tenir justement à la réalité pour comprendre ce qui se passe.

Le tout est maintenant de savoir dans quelle mesure la littérature correspond à la réalité, ce qui n'est pas sans inquiéter celui qui se rend compte que les livres sont généralement écrits par des gens cultivés.

G.S.A.

Selon l'I.N.R.S.:

La relance industrielle bien amorcée à Saint-Hyacinthe...

par Pierre Bornais

Le développement industriel est bien amorcé à Saint-Hyacinthe et les changements dans la structure industrielle sont réels même si le textile garde une part importante de l'activité économique régionale.

Ces affirmations sont comprises dans une étude sur l'agglomération maskoutaine réalisée il y a quelques mois par une équipe de l'Institut national de recherches scientifiques (INRS).

Cette étude, il est vrai, est antérieure à la décision

du ministère fédéral de l'Expansion économique régionale qui, depuis le 1er juillet, a contribué à priver la région de certains avantages au niveau du développement industriel, mais elle garde sa valeur en ce qu'elle souligne les évolutions positives de l'économie régionale qui, selon les chercheurs, évolue dans la bonne direction.

Voici le texte qui résume la courte étude mentionnée: «concernant maintenant la structure manufacturière, on a pu percevoir un début de

changement entre 1971 et 1973. À partir de l'analyse de la liste des différents types d'industries qui nous a été fournie par Corporation de Promotion industrielle, il nous apparaît que la venue des entreprises à vocation nouvelle fait que la structure subit des changements.

Le textile et ses dérivés occupent encore une place d'importance dans cette structure. Nous en convenons. Mais les mesures fédérales annoncées dernièrement concernant les

importations de ces produits devraient avoir un effet bénéfique sur le secteur.

LA RELANCE

Le point tournant pour St-Hyacinthe s'est joué en 1974, lorsque le M.E.E.R. a reconnu St-Hyacinthe comme zone désignée. En 1975 et 1976, les effets de cette mesure au niveau des investissements ont été observés. Cela s'est répercuté aussi pour la valeur des permis de bâtir, non seulement pour le secteur industriel, mais aussi pour les secteurs

domiciliaire et commercial.

À notre avis, la relance dans le secteur industriel est bien amorcée à St-Hyacinthe; l'implantation de nouvelles petites entreprises a contribué et contribuera à créer un effet d'entraînement sur la venue de nouveaux capitaux. Ceci a été observé par l'accroissement des montants de subventions accordées, ainsi par l'accroissement du fond industriel de la Corporation qui est passé de \$1 à \$2 millions entre

1975 et 1976.

Cette relance, on peut aussi la voir par la venue d'entreprises comme l'Hydro-Québec, qui n'est pas lié par l'obtention de subvention pour l'implantation de leurs succursales, à preuve, la venue du bureau régional à Saint-Hyacinthe pour la région du Richelieu.

Si on accepte que la relance s'est manifestée en 1974 par la venue du M.E.E.R., il n'en demeure pas moins que ce dernier n'est pas venu de lui-même. Ce sont les gens

(suite à la page A-5)

LE COURRIER

fondé en 1853



Atelier syndiqué

Dépôt légal:
Bibliothèque nationale
du Québec

(c) 239971

Abonnement:
Camelot: 35 la semaine
\$17.50 par année.

Hebdomadaire, le seul journal imprimé et publié à Saint-Hyacinthe le mercredi matin de chaque semaine par La Cie d'Imprimerie et de Comptabilité de Saint-Hyacinthe Ltée, sise au 655 de la rue Sainte-Anne, à Saint-Hyacinthe.

Président Denis Chartier
Directeur et rédacteur en chef Pierre Bomaïs
Journalistes Marielle Raiche, Louise Lamothe, Louis Norris (éditorialiste), J.-Marie Fontaine (sports)

Collaborateurs Juliette Lassonde (recettes), Gabriel Meunier (Acton Vale)

Photographe Raymond Bélanger
Directeur de la publicité Gérard Côté
Publicitaires Réal Brodeur, Paul Paradis

Directeur du tirage Gaston Saint-Germain

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 0418

Toute reproduction des annonces ou informations est interdite.



Quelques unes des 33 voitures participantes.

Voir du pays, à 40 milles à l'heure

par Gilles Saint-Amour

Elles prirent le départ le 16 juillet, de Saint-Hyacinthe, pour une randonnée de 800 milles qui les conduira jusqu'à Wolfboro, au New Hampshire, et de là à Sherbrooke. "Elles", ce sont 33 voitures anciennes, qui sont les vedettes de ce rallye de la nostalgie. Elles ont bien sûr daigné amener leurs propriétaires pour qu'ils les soignent bien, car elles vont s'exciter les bielles et s'échauffer le radiateur. En passant, le cortège organisé par le Club de voitures anciennes de Montréal, va s'arrêter dans des aubergeries et des endroits qui ont conservé l'ambiance des années '30, histoire de ne pas dépayser les nobles reliques.

Il y a des gens de partout au Québec, dans cette équipée. Des gens qu'il ne faudrait pas accuser d'être des escargots, puisque l'un d'eux est parti de

Montmagny pour rallier Saint-Hyacinthe en trois heures, au volant d'une Ford 1936. Un autre est venu de Val d'Or, d'autres de Victoriaville, Drummondville et, évidemment, Saint-Hyacinthe.

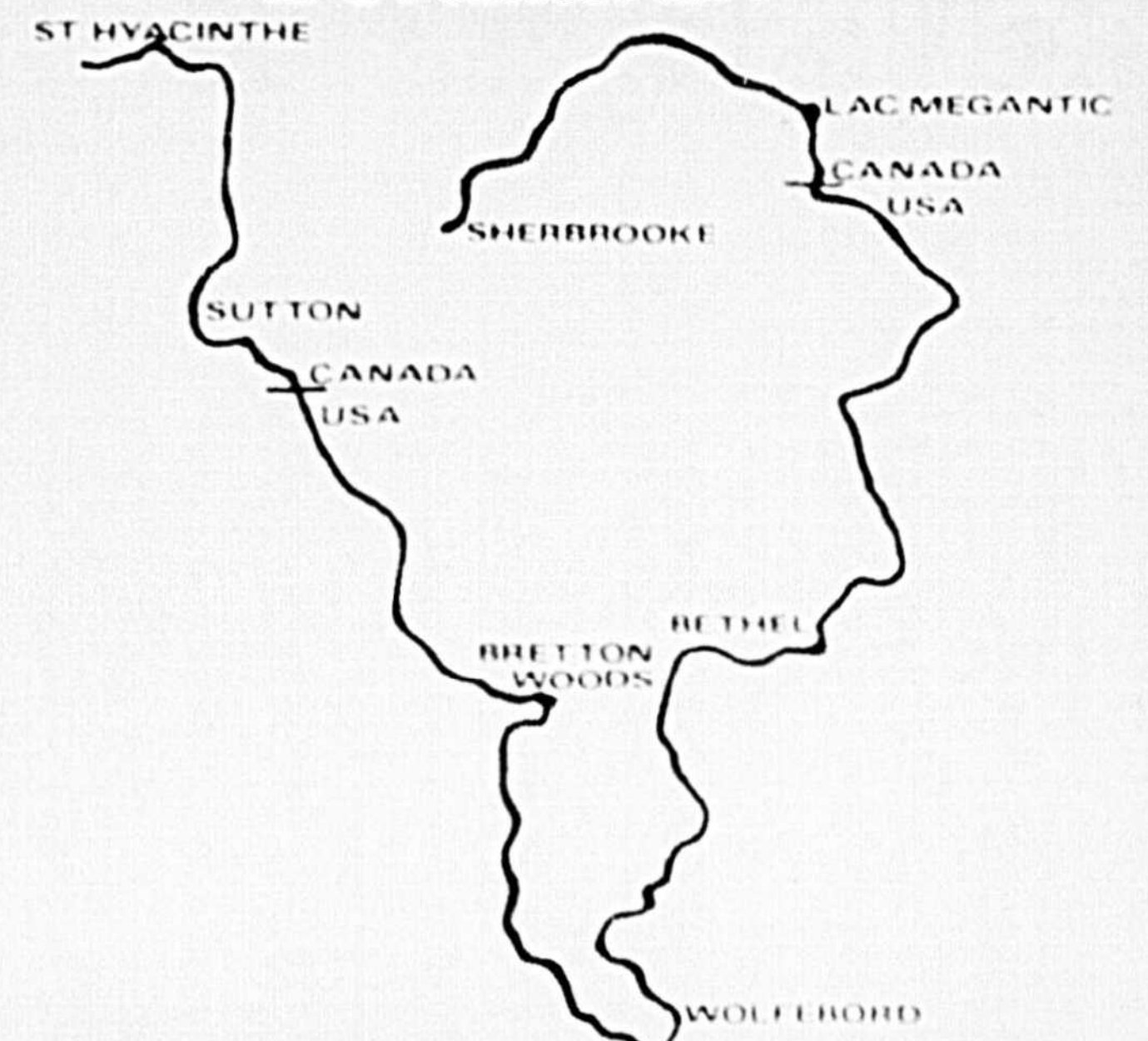
Les voitures, pour des raisons de sécurité, circuleront en convoi, distantes de 300 pieds, pour donner la chance aux gens pressés de les dépasser. Fait à noter, le cortège sera escorté dans son périple au New Hampshire par deux voitures de police.

Outre un certain nombre de Ford et de Chevrolet des années '30, on remarque la participation de voitures plus rares, comme une Studebaker 1923, une Chevrolet 1925, une Packard 1926.

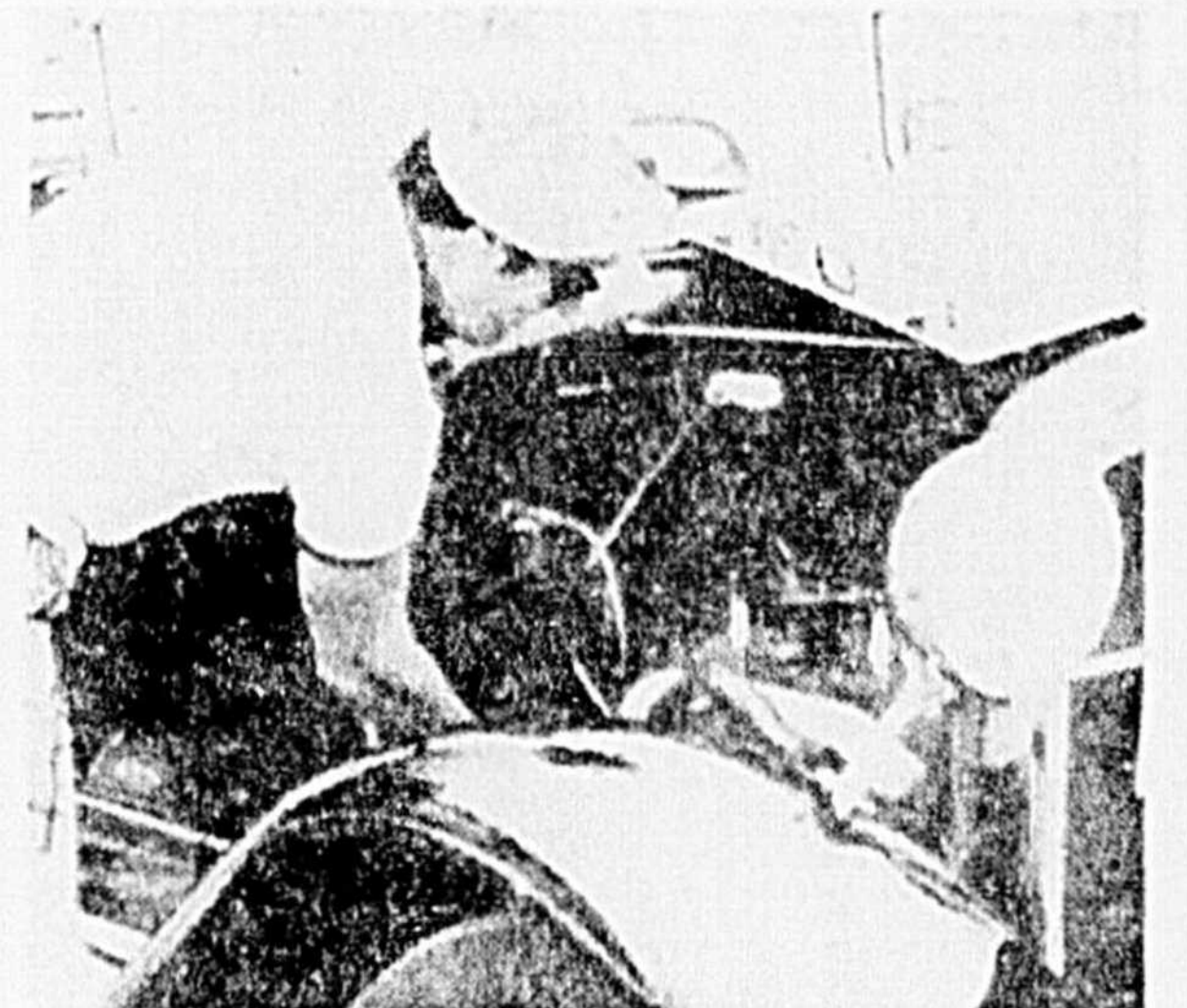
Bref, c'est une véritable collection qui a pris la route le 16 juillet et qui reviendra, le 24, avec toutes ses pièces.

TOURNEE DE LA SEMAINE WEEK LONG TOUR

16-24 JUILLET 1977



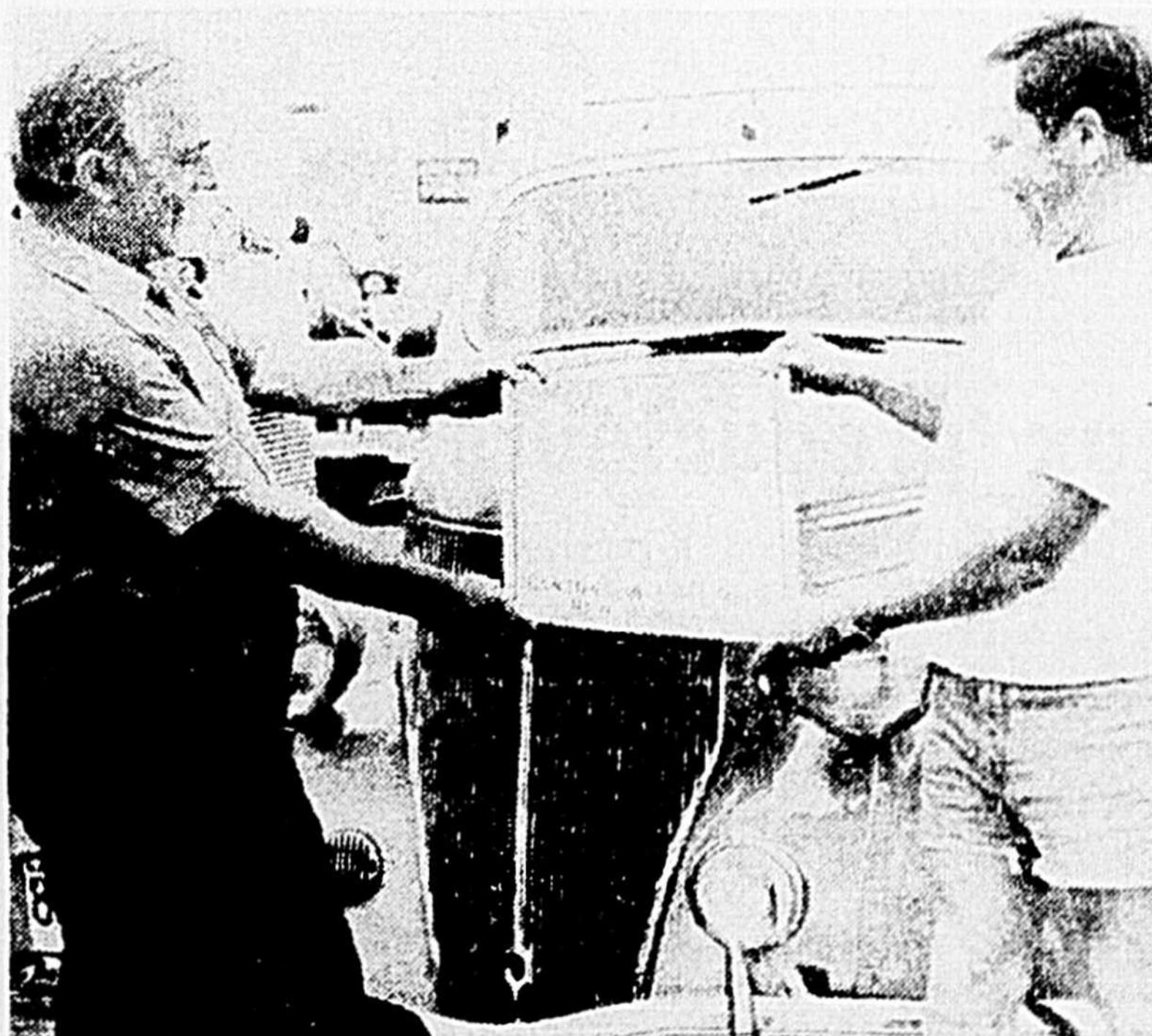
CANTONS DE L'EST MAINE NEW HAMPSHIRE



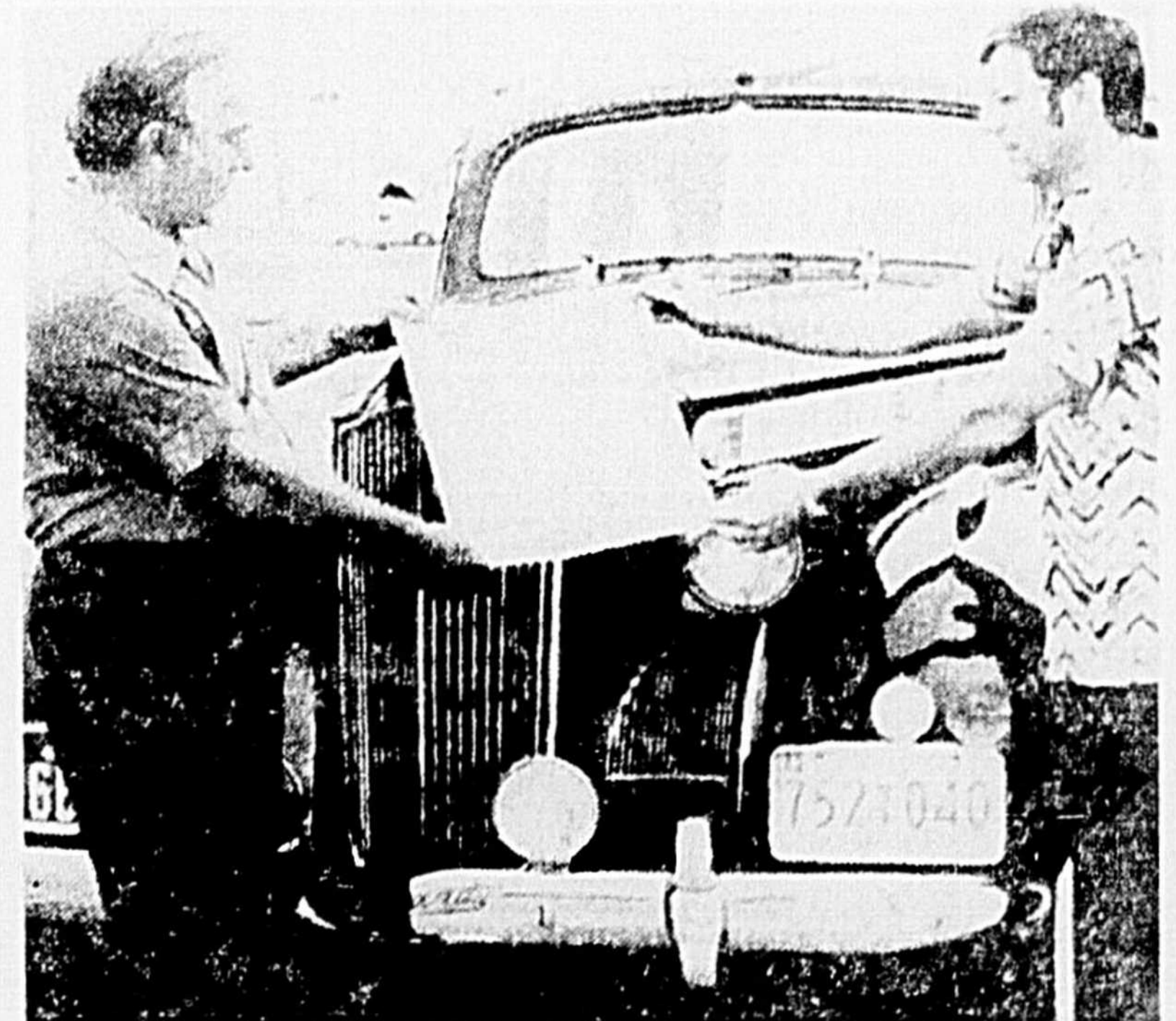
Le juge Jean-Guy Boilard de la Cour supérieure met la dernière main à sa Ford 1930.



Qui a dit que c'était uniquement une affaire d'hommes?



M. Michel Bérard est arrivé de Val d'Or, à 350 milles d'ici, au volant de sa Packard 1940.



M. Normand Graveline de Saint-Hyacinthe présente l'itinéraire de la tournée à M. Marcel Ouellette de Montmagny.

La relance industrielle...

(suite de la page A-4)

de Saint-Hyacinthe, qui en fondant la Corporation de Promotion industrielle ont amorcé la relance et ce, à compter de 1971. Passons maintenant à nos commentaires sur cette Corporation.

LA CORPORATION DE PROMOTION INDUSTRIELLE

À notre avis, la mise sur pied de la Corporation de Promotion industrielle est tout un actif pour Saint-Hyacinthe. Les citoyens de l'endroit ont réellement voulu prendre en main leur destinée.

Tout en étant reliée à l'administration municipale, la Corporation est un corps indépendant. Ceci lui procure une marge de manoeuvre assez grande.

Elle est dirigée par un Conseil d'administration élu, regroupant différents secteurs d'activités. Les membres de ce Conseil servent de personnes-ressources ou comme conseillers lorsque les besoins s'en font sentir, comme par exemple, sur les questions touchant la venue ou l'expansion

d'entreprises. Elle emploie à plein temps, un directeur, un directeur adjoint et une secrétaire.

Dans son premier mémoire remis aux autorités municipales, la Corporation a clairement identifié les facteurs positifs et négatifs au développement industriel à Saint-Hyacinthe. Parmi ces derniers, notons la résistance des sols et le retard dans la disponibilité du gaz naturel. Cette franchise est, à notre avis, un point vraiment positif pour la Corporation et sa crédibilité. Cette connaissance des facteurs positifs et négatifs lui permet d'explorer alors vers des entreprises qui peuvent s'installer à l'intérieur de ces facteurs limitatifs.

La Corporation s'est fixée comme objectif, d'ici la fin de 1980, que le revenu moyen local atteigne la moyenne québécoise et même la moyenne canadienne.

À notre avis, par son rayonnement, la Corporation profite beaucoup au secteur manufacturier, mais aussi au tertiaire.



MONTRE AU QUARTZ
GARANTIE 1 AN
RÉG. \$89.

\$55⁰⁰

CHAÎNE EN OR, 10 KARATS

\$6.00 le gramme

Vérifiez notre prix auprès de votre grossiste en bijouterie

BRACELETS-Breloques, 14 karats

33 1/3% de rabais

1348 Des Cascades, Saint-Hyacinthe
tél. 773-2039



La Rabbit en ville.

Quand on doit se déplacer en ville, il est difficile de faire mieux que la Volkswagen Rabbit. Elle se faufile dans le trafic avec une aisance déconcertante. Elle se glisse dans les places de stationnement trop petites pour les autres voitures. Elle accomplit tous ces exploits en consommant 30 milles au gallon. (Jusqu'à 45 milles au gallon sur route.) Alors, si vous voulez former votre propre compagnie de transport urbain, venez essayer la Volkswagen Rabbit.



AUTOMOBILES F.M. Inc.
Concessionnaire autorisé - Volkswagen Audi
Vente - Service - Pièce



335 BRUNETTE, ST-JOSEPH, ST-HYACINTHE TEL: 773-9643

LE COURRIER

Coup d'oeil sur la



finance

BOURSE DE MONTREAL

LES COTES A LA FERMETURE D'HIER

Compilation complète des transactions.
Ch—Changement en plus ou en moins
à la fermeture. Z—Lot régulier, rd
—dividende.
Prix exprimés en cents à moins d'être
précédés du signe de \$

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.	Net.
Abilibi	2158	101 1/4	101 1/4	101 1/4	+	1/4
Alta Gas T	9525	116 1/4	116 1/4	116 1/4	+	1/4
Alcan	610	28 1/4	28 1/4	28 1/4	+	1/4
Aquino	4300	13 1/4	13 1/4	13 1/4	+	1/4
Ashland	1800	14 1/4	14 1/4	14 1/4	+	1/4
Astral	1000	120	120	120	+	20
Bank Mtl	350	10 1/4	10 1/4	10 1/4	+	1/4
Bank NS	3900	22 1/4	22 1/4	22 1/4	+	1/4
Bd Debro	8116	119 1/4	119 1/4	119 1/4	+	1/4
Canoe Pro	494	13 1/4	13 1/4	13 1/4	+	1/4
Bell Canad	8717	55 1/4	55 1/4	55 1/4	+	1/4
Bell d	13000	56 1/4	56 1/4	56 1/4	+	1/4
BIM RT w	425	5 1/4	5 1/4	5 1/4	+	1/4
BIM RT w	2700	25 1/4	25 1/4	25 1/4	+	1/4
Bordier C	300	27 1/4	27 1/4	27 1/4	+	1/4
BP Can	2140	14 1/4	14 1/4	14 1/4	+	1/4
Can. Ind	4183	13 1/4	13 1/4	13 1/4	+	1/4
BCFP	200	23 1/4	23 1/4	23 1/4	+	1/4
BC Phone	250	14 1/4	14 1/4	14 1/4	+	1/4
BC32	600	13 1/4	13 1/4	13 1/4	+	1/4
Brinco	100	40	40	40	+	10
CAE A	2300	10 1/4	10 1/4	10 1/4	+	1/4
Cal P	100	33 1/4	33 1/4	33 1/4	+	1/4
Cal P1/2	100	30	30	30	+	1/2
CCentl a	400	5 1/4	5 1/4	5 1/4	+	1/4
Can. Perm	100	14 1/4	14 1/4	14 1/4	+	1/4
CSouth	100	40 1/4	40 1/4	40 1/4	+	1/4
CTst a	800	12 1/4	12 1/4	12 1/4	+	1/4
C Hydco	300	10 1/4	10 1/4	10 1/4	+	1/4
Canoe Bank	776	10 1/4	10 1/4	10 1/4	+	1/4
CIL	3000	23 1/4	23 1/4	23 1/4	+	1/4
Canoe	900	22 1/4	22 1/4	22 1/4	+	1/4
Marconi	300	19 1/4	19 1/4	19 1/4	+	1/4
CP Inv	1300	13 1/4	13 1/4	13 1/4	+	1/4
Cdn Tire A	1300	13 1/4	13 1/4	13 1/4	+	1/4
Can. Ind	1250	29 1/4	29 1/4	29 1/4	+	1/4
C. Uffl 1	100	29 1/4	29 1/4	29 1/4	+	1/4
Carson	1250	24 1/4	24 1/4	24 1/4	+	1/4
Can. Ind	1250	29 1/4	29 1/4	29 1/4	+	1/4
Carl Ok a	150	24 1/4	24 1/4	24 1/4	+	1/4
Cent East a	800	13 1/4	13 1/4	13 1/4	+	1/4
Can. Ind	100	14 1/4	14 1/4	14 1/4	+	1/4
Chieftain	100	17 1/4	17 1/4	17 1/4	+	1/4
Cominco	520	33 1/4	33 1/4	33 1/4	+	1/4
Can. Ind	2132	23 1/4	23 1/4	23 1/4	+	1/4
Con Bath	100	25 1/4	25 1/4	25 1/4	+	1/4
C Bath pr	325	18 1/4	18 1/4	18 1/4	+	1/4
Con Gas	2400	16 1/4	16 1/4	16 1/4	+	1/4
C. F. Inc	100	80	80	80	+	10
Daon	9900	9 1/4	9 1/4	9 1/4	+	1/4
Denison	500	52 1/4	52 1/4	52 1/4	+	1/4
Denise Pete	250	64 1/4	64 1/4	64 1/4	+	1/4
D Bridge	105	23 1/4	23 1/4	23 1/4	+	1/4
Dofasco a	200	26 1/4	26 1/4	26 1/4	+	1/4
D. Tex a	200	18 1/4	18 1/4	18 1/4	+	1/4
Dominar	1600	15 1/4	15 1/4	15 1/4	+	1/4
Donohue	400	9 1/4	9 1/4	9 1/4	+	1/4
Dupuis a	300	160	160	160	+	10
Ed. H. a	225	30 1/4	30 1/4	30 1/4	+	1/4
Fin Coll	1292	17 1/4	17 1/4	17 1/4	+	1/4
Gen. Met	200	5 1/4	5 1/4	5 1/4	+	1/4
Gestlar L	650	26 1/4	26 1/4	26 1/4	+	1/4
GL Pp w	300	45 1/4	45 1/4	45 1/4	+	1/4
Gulf Can	652	28 1/4	28 1/4	28 1/4	+	1/4
H. Day Co	115	15 1/4	15 1/4	15 1/4	+	1/4
HB Oil Gas	6800	40 1/4	40 1/4	40 1/4	+	1/4
Huskv Oil	580	31 1/4	31 1/4	31 1/4	+	1/4
IAC	1050	17 1/4	17 1/4	17 1/4	+	1/4
Imo O a	13310	27 1/4	27 1/4	27 1/4	+	1/4
Imasco A	700	27 1/4	27 1/4	27 1/4	+	1/4
Inco a	13890	27 1/4	27 1/4	27 1/4	+	1/4
Int. Int	950	14 1/4	14 1/4	14 1/4	+	1/4
IPL a	1700	15 1/4	15 1/4	15 1/4	+	1/4
Inv. Grp A	133	27 1/4	27 1/4	27 1/4	+	1/4
Ivaco a	2000	5 1/4	5 1/4	5 1/4	+	1/4
Kaiser Re	1700	14 1/4	14 1/4	14 1/4	+	1/4
Koffler a	400	5 1/4	5 1/4	5 1/4	+	1/4
Labatt a	762	19 1/4	19 1/4	19 1/4	+	1/4

Le ministère de l'Industrie:

Programme pour les nouveaux diplômés

Le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec annonce le lancement d'un programme qui favorisera l'accès des nouveaux diplômés universitaires à des postes de cadres dans les petites et moyennes entreprises manufacturières.

Dans le cadre du programme UNI-PME, le MIC accordera dix subventions, d'un montant allant jusqu'à \$10 000, à des entreprises qui offriront à des nouveaux diplômés les meilleures chances d'intégration et de participation aux décisions de l'entre-

prise. La création d'UNI-PME découle du désir du MIC de favoriser les liens entre le milieu universitaire et le monde de l'entreprise afin d'assurer la continuité et la croissance des PME québécoises, grâce à une bonne équipe de gestion.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Seules les petites et moyennes entreprises québécoises du secteur manufacturier peuvent participer à ce programme. (Pour les fins

du présent programme, une PME est celle qui compte moins de 200 employés.)

L'entreprise s'engagera à confier à un nouveau diplômé un poste comportant des responsabilités certaines. Si elle ne l'intègre pas immédiatement à son équipe de direction, elle se devra de le faire à brève échéance.

La durée de l'emploi sera d'une période minimale de douze mois consécutifs. Les diplômés universitaires éligibles sont de toutes disciplines mais ils ne doivent pas

détenir leur diplôme depuis plus de deux ans.

SUBVENTIONS

Le montant des subventions variera entre \$8 000 et \$10 000, selon que les personnes embauchées auront un diplôme de 1er ou de 2e cycle.

Le jury est composé de représentants d'associations professionnelles, d'universitaires et de fonctionnaires. Ses recommandations seront soumises au ministère de l'Industrie et du Commerce et les entre-

CRITÈRES DE SÉLECTION

Le jury évaluera l'entreprise selon les critères suivants:

- son dynamisme et son potentiel d'expansion;
- son programme d'exportation;
- l'importance et la qualité des emplois offerts;
- l'importance pour son avenir de la venue du diplômé universitaire;
- la compétence professionnelle du diplômé universitaire;
- la possibilité d'intégration du diplômé à l'entreprise.

prises bénéficiaires en seront avisées vers la mi-septembre

CANDIDATURES ET DATE LIMITE

Les entreprises qui désirent poser leur candidature peuvent se procurer les formulaires nécessaires, et obtenir tous renseignements supplémentaires, en s'adressant à:

M. Benoit Godbout (Tél.: (418) 643-5061)
Direction des services aux entreprises manufacturières
Ministère de l'Industrie et du Commerce
710, Place d'Youville
Québec
Qué. G1R 4Y4

Les candidatures devront parvenir à l'adresse ci-haut mentionnée avant le 5 août 1977.

Une bourse octroyée par "les Coopérants"

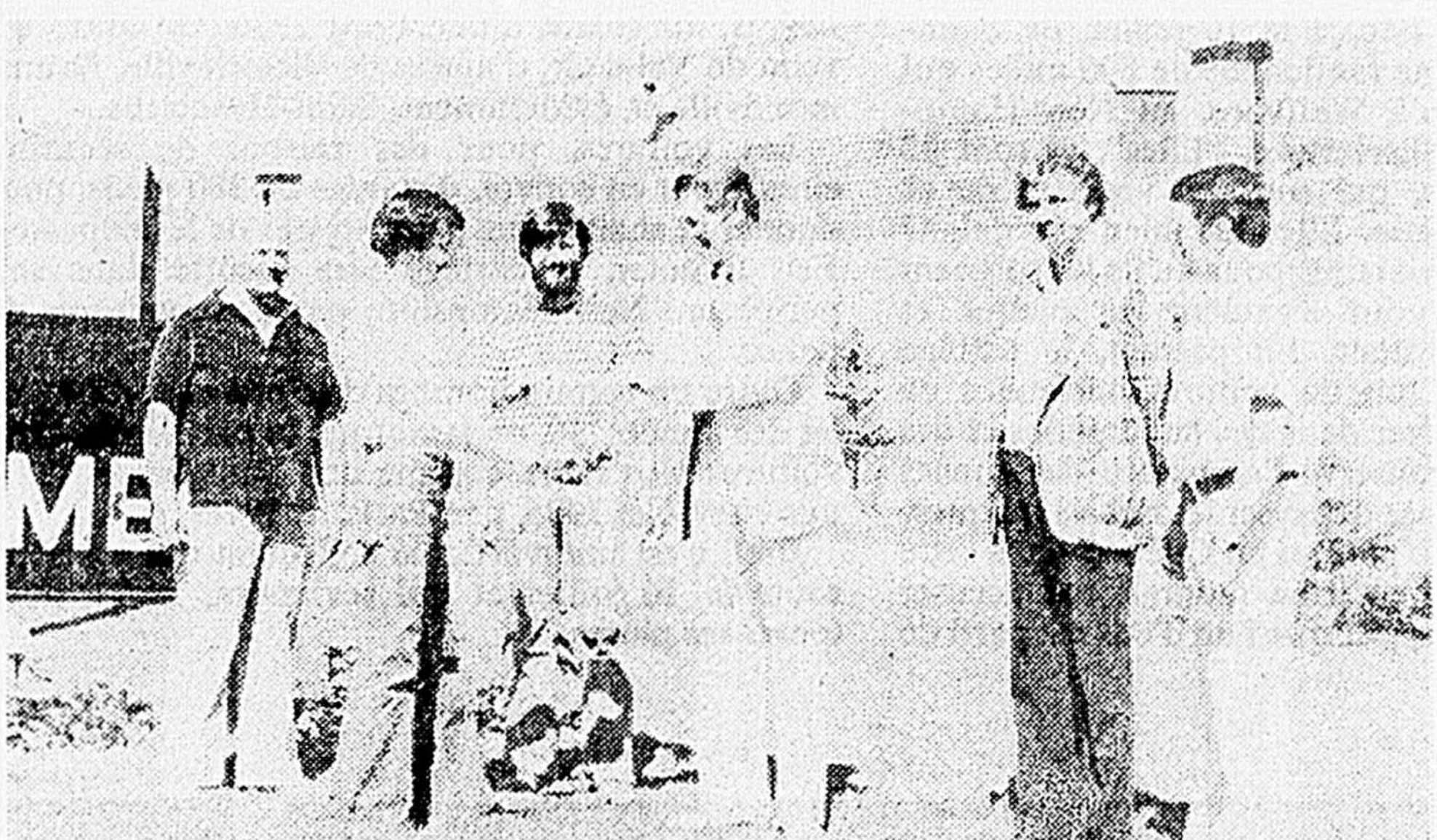
La Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie "Les Coopérants" octroie une bourse de cent dollars à un étudiant finissant du secteur "agro-technique" de la polyvalente Hyacinthe-Delorme.

Cette année, M. Jean-Louis Bélisle, fils de M.

Jean-Charles Bélisle de Saint-Charles, s'est classé premier du groupe finissant pour les cours de gestion agricole. Il a conservé une note de 15 % supérieure à la moyenne de son groupe.

M. Ludovic Pelletier, administrateur de la Com-

pagnie Mutuelle d'assurance-vie "Les Coopérants", a donc remis à Jean-Louis Bélisle, un chèque de cent dollars, le mercredi 6 juillet. Le récipiendaire a tenu à remercier M. Ludovic Pelletier et les autorités de la Compagnie d'assurance.



On aperçoit sur la photo (de gauche à droite) M. Bernard Blouin, professeur de gestion agricole, M. Jean-Louis Bélisle, récipiendaire, M. Georges Lemay, chef de groupe du secteur "agro-technique", M. Ludovic Pelletier, administrateur de la Compagnie Mutuelle d'assurance-vie "Les Coopérants", M. Gilles Lussier, coordonnateur de l'enseignement professionnel, M. Florent Julien, principal adjoint à la polyvalente Hyacinthe-Delorme.

Aide aux producteurs laitiers

collaboration Louis-A Bernard

Le producteurs de lait industriel de la région de Saint-Hyacinthe recevront sous peu, si ce n'est déjà fait, puisque la distribution à travers la province a débuté le 11 juillet, la deuxième et dernière tranche de l'aide spéciale qui leur a été accordée pour l'année 1976-77 par le ministère de l'Agriculture.

Selon le ministre Jean Garon, ce paiement couvrira la période de production allant du 1er septembre 1976 au 31 mars 1977 et bénéficiera aux 21 000 agriculteurs membres de la Fédération des Producteurs de Lait Industriel du Québec. Ces

producteurs toucheront une aide spéciale de \$0.4049 pour chaque cent livres de lait industriel produit au cours de cette période soit, pour l'ensemble du Québec, un montant global d'environ \$7,200,000.

Il s'agit d'une augmentation de plus d'un million de dollars par rapport au montant initialement prévu pour ce deuxième versement, augmentation qui s'explique, a précisé monsieur Garon, par une

production plus forte que prévue au cours des derniers mois de la campagne laitière

Monsieur Garon a rappelé que cette aide spéciale qui, pour l'ensemble de l'année laitière 1976-77, totalisera \$17,000,000, a été rendu nécessaire pour maintenir les revenus des producteurs à un niveau acceptable suite aux coupures drastiques de quotas de production décrétées par le gouvernement fédéral.

La BFD peut-elle vous aider?

AFIN DE DISCUTER DE VOS BESOINS
Michel Bellavance sera au
Bureau de la Corporation de
Promotion Industrielle
1555 rue Girouard
St-Hyacinthe

LE 28 JUILLET 1977

Pour rendez-vous: (514) 773-4232
(A frais virés) (819) 478-4951



BANQUE
FÉDÉRALE
DE DÉVELOPPEMENT

Place du parc,
228 rue Hériot,
Drummondville.

- Aide financière
- Consultation
- Formation en gestion
- Information

PLACEZ VOTRE ARGENT DANS UNE VALEUR SURE

CITÉ DE DRUMMONDVILLE

EMPRUNT PAR VOIE D'OBLIGATIONS
\$2,250,000.

Nous offrons, tant qu'il en restera:

INTÉRÊT: **10%** 11 JUILLET 1986

- Négociables en tout temps au prix du marché
- Intérêt versé en juillet et janvier de chaque année
- Placements libres d'impôt si déposés dans Plan d'Épargne-Retraite Enregistré ou Plan d'Épargne-Logement Enregistré
- Placements en tranches de \$1000 et plus

Pour réserver cette valeur, pour prendre rendez-vous avec notre représentant régional ou pour tout renseignement, veuillez vous adresser à:

CRANG & OSTIGUY
INC.

1515, rue Girouard
Saint-Hyacinthe, P.Q. J2S 2Z5
(514) 774-5391



MICHEL DESJARDINS



RÉAL NADEAU

LUCIE T. LALIBERTÉ
SECRÉTAIRE

N'attendez pas l'échéance des obligations que vous détenez, pour les échanger contre des nouvelles. Appelez-nous aujourd'hui pour discuter d'un échange éventuel.

Rapport sur les bestiaux

BOVINS:

Les réceptions sont inférieures à lundi dernier. Le marché était actif suivi d'une demande passablement bonne. Les prix payés pour les bouvillons, taures et vaches étaient stables, tandis que les taureaux se vendaient à des prix fermes, \$1. à \$2. de plus que ceux de la fermeture du marché, la semaine dernière.

BOUVILLONS:

A-1&2: \$40.50-\$40.85
A-3&4: -

B's: \$34.50-\$38.

Comel: -

TAURES:

A-1&2: -

A-3&4: -

B's: -

Comel: \$25.75-\$31.

VACHES:

D-1&2: \$28.75-\$31.

D-3: \$26.50-\$28.50

D-4: \$22.75-\$26.

TAUREAUX:

\$30-\$35.

VEAUX:

Surtout composées de sujets de qualité moyenne, les réceptions sont moins élevées que celles de lundi dernier. Les veaux de bonne qualité se sont vendus à des prix faibles, \$2. à \$4 en moins. Les prix payés pour les sujets de qualité commune et moyenne demeuraient inchangés, comparative-ment à la semaine dernière.

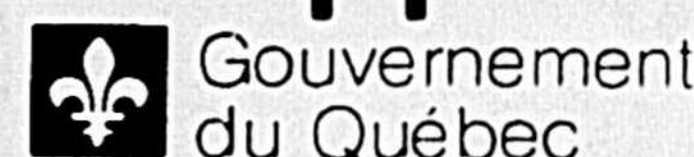
AGNEAUX

& MOUTONS:

Aucune réception
"Abattage de bovins inspectés dans la province de Québec pour la semaine dernière. 4849

Prix moyen du porc à l'indice 100 en Ontario la semaine dernière: \$63.47

Appel d'offres



Gouvernement
du Québec

Les ministères ne s'engagent à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Ministère des Transports

Projet: 651-0217-7. Revêtement en béton bitumineux du 3e au 4e rang, dans la municipalité de Ste-Hélène paroisse, comté de Johnson. Longueur du projet: 0.85 mille.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$15 000 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Dépôt de soumission exigé: cautionnement de soumission: \$4,200.00 ou chèque certifié: \$2,100.00

La vente des documents est faite aux adresses suivantes: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, ou 255 Crémazie est, Montréal, P.Q. H2M 1L5. La réception des soumissions est faite à l'adresse suivante: 255 Crémazie est, Montréal, P.Q. H2M 1L5.

Clôture de la réception des soumissions à:

15.00 heures,

le mercredi, 3 août 1977

Hugues Morissette, géographe

Sous-ministre par intérim

Projet: 651-0014-7. Terrassement, gravelage, égoût pluvial et viaduc au-dessus du C.P., sur la route 235-2-80, dans la municipalité de St-Pie village, comté d'Iberville.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$50 000 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Dépôt de soumission exigé: cautionnement de soumission: \$41,000.00 ou chèque certifié: \$20,500.00

La vente des documents est faite aux adresses suivantes: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, ou 255 Crémazie est, Montréal, P.Q. H2M 1L5. La réception des soumissions est faite à l'adresse suivante: 255 Crémazie est, Montréal, P.Q. H2M 1L5.

Montréal, zone spéciale

Par la suite de pressions exercées par les milieux politiques et le monde des affaires, les ministères de l'Expansion Économique Régionale (MEER) annonçait, ces jours derniers, que, pour une période de trois ans, la région métropolitaine de Montréal deviendra, aux fins du développement industriel, une zone spéciale.

On se souviendra que, le 19 mai dernier, aux Communes, je priais personnellement le ministre Marcel Lessard de recourir à une telle mesure pour contrer le chômage massif dont souffre cette partie de la province. J'ose croire que mon intervention n'a pas été inutile et dut pour quelque chose dans la décision du MEER.

À Saint-Hyacinthe

Un des effets de la politique gouvernementale est d'inclure dans cette zone spéciale la ville de Saint-Hyacinthe et ses environs immédiats. Il faut regretter cependant que notre région perde des avantages qui lui étaient auparavant consentis du fait de son appartenance à la "région désignée" de Québec. Un de ces avantages est, on le sait, un crédit d'impôt de 5 pour cent sur les investissements admissibles aux subventions qui, lui, demeure.

Je ne saurais trop recommander à nos chambres de commerce, à nos offices de développement et à nos conseils municipaux de s'enquérir - s'ils ne l'ont déjà fait - auprès du MEER des règlements applicables aux industries qui s'établiront dans notre région ou qui s'agrandiront.

Subventions spéciales

Ces règlements prévoient, en gros, que les subventions à l'industrialisation pourront aller jusqu'à 25 pour cent des investissements admissibles dans le cas d'entreprises nouvelles et jusqu'à 20 pour cent dans le cas d'agrandissement.

Mais une condition essentielle est imposée: les investissements devront prévoir une mise de fonds minimale de \$100,000.

Les produits visés

Il serait trop long ici de donner la liste des produits visés par la nouvelle ordonnance. Qu'il suffise de mentionner que les mets préparés et congelés tout comme les machines aratoires, l'équipement de transport, plusieurs produits électriques et chimiques font partie de la liste des produits dont les fabricants pourront recevoir l'assistance gouvernementale.

Dans l'espoir de voir, au cours des trois prochaines années, la zone spéciale de Montréal bénéficier de \$300 millions d'investissements et de quelque 25,000 nouveaux emplois, le ministère de l'Expansion Économique Régionale a alloué au nouveau programme un budget de subventions de \$60 millions au minimum.

Notre région aura donc tout intérêt à intensifier les démarches pour attirer chez nous les nouvelles industries oeuvrant dans les secteurs désignés par le MEER.

Décision unilatérale

En annonçant sa décision, M. Marcel Lessard a déclaré que, même



CLAUDE WAGNER, Député de Saint-Hyacinthe à la Chambre des Communes

si Québec a été "consulté", Ottawa a décidé unilatéralement des limites de la zone spéciale, de la durée du programme et des modalités d'administration des subventions.

Le fédéral se réserve, en fait, le droit d'établir des tarifs différents, pour ces subventions, selon que l'entreprise fera ses investissements à Montréal même ou dans un autre endroit de la zone spéciale.

Il faut souhaiter - et je n'ai pas lieu d'en douter - que la discrétion ministérielle sera exercée à bon escient et que notre région n'aura pas à en souffrir.

Enfin, il ne paraît essentiel de rappeler que, lorsqu'il s'agit d'aménagement du territoire et de développement industriel, il est souhaitable de procéder par ententes conjointes, afin d'éviter des frictions toujours possibles et de maximiser l'effort des deux ordres de gouvernement pour utiliser nos ressources financières et humaines.

Pour une 5e semaine

Volcano reste fermée

Les 145 ouvriers de la Compagnie Volcano à Saint-Hyacinthe, Montréal et Trois-Rivières (propriété à 100% de la S.G.F.) sont présentement dans leur cinquième semaine de lock-out.

La compagnie s'est enfin décidée après 18 rencontres à faire des offres salariales. Lors des rencontres du 11 et du 14 juillet la S.G.F. Volcano a offert à ses ouvriers une convention de 3 ans sur les clauses normatives et une

augmentation de salaire échelonnée sur deux ans, approximativement 6% pour la première année et 5% pour la deuxième année. La compagnie refuse entre autre d'accorder la semaine de 40 heures à ses ouvriers d'usine pour les deux premières années du contrat.

Ces offres furent présentées aux ouvriers en assemblée générale et furent refusées à l'unanimité, en les considérant comme nettement insuffisantes. Les ouvriers ont

réaffirmé leur ferme intention de ne pas payer pour la crise qui sévit actuellement et sont résolus à ne pas servir de bouc émissaire pour la mauvaise administration et pour les politiques de la S.G.F. et du P.Q. en matière de relation de travail.

Présentement les employés membres du syndicat de bureau se retrouvent eux aussi en lock-out, et ils ont résolu en assemblée générale d'appuyer la lutte que mène présentement les ouvriers d'usine.

Offrez-vous du bon temps



Avec l'équipe volante, ça marche rondement!

Adressez-vous au Centre de Main-d'œuvre du Canada pour étudiants

775 Saint-Dominique, Saint-Hyacinthe, Qué.
774-2234

1185 Boul. Saint-André, Acton Vale, Qué.
546-2794



Main-d'œuvre
et Immigration

Manpower
and Immigration

Aux champs cet été!

Travailleurs agricoles, expérimentés, en herbe ou en puissance... le Québec vous offre de nombreux emplois dans diverses régions et pour différentes récoltes. De tels emplois sont aussi disponibles en Ontario.

Mais n'oubliez surtout pas!

Communiquez d'abord avec votre Centre de Main-d'œuvre du Canada ou le Service de Main-d'œuvre agricole du Canada.

Selon le cas, on pourrait même vous aider à défrayer le coût de votre déplacement.



Main-d'œuvre
et Immigration

Manpower
and Immigration

Postes à pourvoir

Le Centre de Main-d'œuvre du Canada de Saint-Hyacinthe est à la recherche de travailleurs pour remplir certains emplois dans notre ville et la région. Les intéressés n'ont qu'à se présenter à leur Centre de Main-d'œuvre du Canada de Saint-Hyacinthe situé au 775 rue Saint-Dominique. Il est inutile de téléphoner.

Le Service de Main-d'œuvre Agricole du Canada est à la recherche de travailleurs pour remplir certains emplois concernant le domaine agricole. Les intéressés n'ont qu'à se présenter à leur Service de Main-d'œuvre Agricole du Canada situé dans les locaux de la Fédération de l'U.P.A. au 1775 rue Des Cascades, Saint-Hyacinthe, au numéro 774-9154.

Dr JACQUES PERRAULT, o.d.

OPTOMETRISTE

EXAMEN
DE LA VUE

VERRES DE
CONTACT

1706, rue des Cascades

tél. 773-6045

Saint-Hyacinthe

T'as un voisin qui peut t'aider.

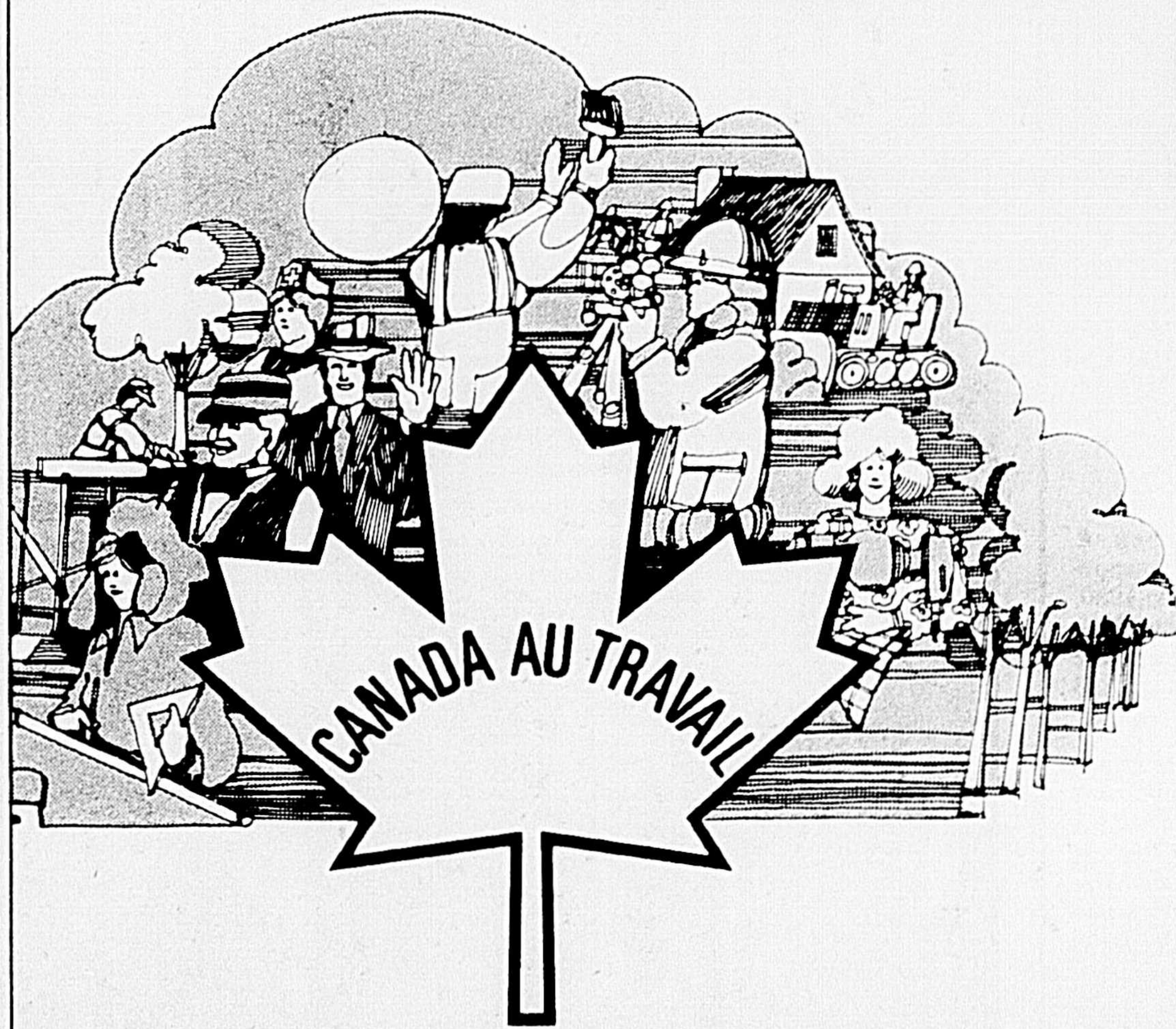


Si vous avez besoin de comptant pour refaire une beauté à votre maison, passez-nous un coup de fil. Vous pourrez trouver exactement ce que vous cherchez chez Laurentide. Un service rapide, personnel. Et un prêt d'embellissement domiciliaire pour vous dépanner.

Appeler
773-8592

Laurentide Finance
Partout au Québec.

APPEL AUX ASSOCIATIONS CLUBS SOCIAUX ET SOCIÉTÉS!



Vous voulez aider votre communauté tout en réduisant le chômage? Nous aussi!

Quel que soit le domaine où oeuvre votre groupe il y a sûrement un projet à caractère communautaire que vous pourriez réaliser avec l'aide du programme de création d'emplois "Canada au travail". Les projets soumis doivent non seulement être utiles à vos concitoyens mais ils doivent aussi utiliser des ressources humaines locales. Ainsi, l'expérience acquise par les sans travail qui trouvent emploi dans ces projets leur permettra de trouver plus facilement, ensuite, un emploi régulier dans leur métier.

Présentez votre projet au plus tard le 26 août, en vous souvenant que ce projet doit apporter des bénéfices à la communauté, créer au moins trois emplois nouveaux et être mené à terme par l'association qui l'a soumis.

Pour plus d'informations et pour obtenir le formulaire-guide à l'intention des auteurs de demande, communiquez dès maintenant avec votre Centre de main-d'œuvre du Canada ou avec le bureau de la Direction de la création d'emplois de votre localité.

Créons des emplois, c'est important!



Main-d'œuvre
et Immigration

Manpower
and Immigration

VENTE

VENTE

VENTE

ACHAT
DIRECTEMENT
DE
FERNAND BOUSQUET
propriétaire

3 SEMAINES DE PRIX RÉDUIT AVANT LES VACANCES
MODÈLES 1977 ET 1978 POUR LIVRAISON IMMÉDIATE.

GARAGE IDEAL Inc.

1650, des Vétérinaires, St-Hyacinthe, Qué..

FERMÉ DU 23 JUILLET AU 6 AOÛT POUR LES VACANCES.

AUCUN VENDEUR
A PAYER!

Service après vente
de qualité.



Dodge

CHRYSLER

Camions Dodge

VENTE-SERVICE



Pour certains, la pêche se fait au bout d'un long saut en hydravion, avec guibd, équipement spécial, tout le tremblement. Puis il y a ces autres qui, l'air de rien, du haut du pont qui enjambe la rivière d'à côté, font des prises fort respectables!

Pour transporter l'électricité:

L'Hydro-Québec utilisera des pylônes nouveau genre

L'Hydro-Québec utilisera un type tout à fait nouveau de pylône, communément appelé "pylônes à chaînette" pour soutenir une partie importante des lignes à 735.000 volts qui transporteront l'électricité du Complexe La Grande.

La direction de l'Hydro-Québec a en effet décidé la semaine dernière que des pylônes à chaînette supporteront la troisième des cinq lignes Baie James sur une distance d'environ 750 km, soit la section comprise entre la centrale LG-2 et le poste La Vérendrye situé dans les Laurentides.

PYLÔNE MIS AU POINT À L'HYDRO-QUÉBEC

Ce pylône se compose de deux mâts d'environ 55 mètres de hauteur, espacés d'environ 30 mètres à la base. Les deux mâts sont retenus chacun par deux haubans et réunis à leur sommet par une traverse flexible, constituée de câbles d'acier, désignée sous le nom de chaînette. C'est cette traverse flexible qui constitue l'originalité du pylône.

AVANTAGES MARQUÉS

M. Noël Souchereau, chef du service Études et Normalisation, Projets de lignes à l'Hydro-Québec, a précisé certains des avantages techniques et économiques du pylône à chaînette.

Il a souligné que ce nouveau pylône nécessite moins d'acier, qu'il peut être installé, réparé ou

remplacé beaucoup plus rapidement, qu'il requiert des fondations beaucoup moins imposantes et que son impact visuel est beaucoup moindre que celui des pylônes utilisés jusqu'à maintenant.

M. Souchereau a ajouté que l'utilisation de ce type de pylône permettra des économies de construction pouvant atteindre \$40.000 par mille de ligne, comparativement aux autres types de pylônes utilisés pour les lignes à 735 kv.

"À titre d'exemple, a-t-il dit, le pylône à chaînette ne requiert que 19 tonnes d'acier contre 42 tonnes pour le pylône rigide utilisé pour les lignes de Manic-Outardes, et 31 tonnes pour le pylône en V haubanné qui sera utilisé pour les deux premières de la Baie James.

UNE LIGNE EXPÉRIMENTALE

Avant d'être adopté par l'Hydro-Québec, le pylône à chaînette a fait l'objet d'études approfondies et de multiples essais.

La société d'État a construit à Sainte-Mélanie, au nord de Joliette, une ligne expérimentale de trois kilomètres comportant neuf pylônes à chaînette.

Érigée en 1976 cette ligne a permis pendant près d'un an d'expérimenter et de mettre au point diverses méthodes d'installation et d'entretien, de soumettre la ligne et ses pylônes à des conditions météorologiques naturelles et simulées, d'en analyser le comportement dynamique et de

s'assurer des avantages escomptés.

La construction de la ligne Sainte-Mélanie a été précédée d'analyse de modèles mathématiques sur ordinateur et de tests réalisés dans les laboratoires de l'Institut de recherche de l'Hydro-Québec.

LES LIGNES DE LA BAIE JAMES

Les cinq lignes à 735.000 volts qui transporteront, à compter de 1980, l'électricité du Complexe La Grande, auront une longueur totale de 5.150 kilomètres.

La première et la deuxième ligne emprunteront le même corridor entre LG-2 et le poste Chénier, situé au sud-ouest de Mirabel, et seront portées par des pylônes en V haubannés.

L'Hydro-Québec a choisi ce type de pylône étant donné que les deux premières lignes seront essentielles pour satisfaire à la demande d'électricité de la région de Montréal à compter de 1980 et 81.

La réalisation des plans d'implantation de ces lignes on donc dû être complétée avant que le programme de validation du pylône à chaînette ne soit terminé.

Pau ailleurs, la société d'État choisira dans quelques mois le type de pylônes des quatrième et cinquième ligne qui partiront de la Baie James pour alimenter respectivement Québec et la région du Saguenay.



La saison des ouragans...

Entre le 15 juillet et le 1er août, il arrive fréquemment depuis quelques années que de violents ouragans et même des tornades s'abattent sur le Québec ou sur la région.

Déjà, Mercredi dernier 13 juillet, une tornade a traversé certaines régions au sud de Montréal, semant la panique sur son chemin.

La région, épargnée alors, devait connaître son petit ouragan dimanche soir 17 juillet, vers sept heures alors qu'en quelques instants, le ciel devint noir et que des vents d'une violence inouïe



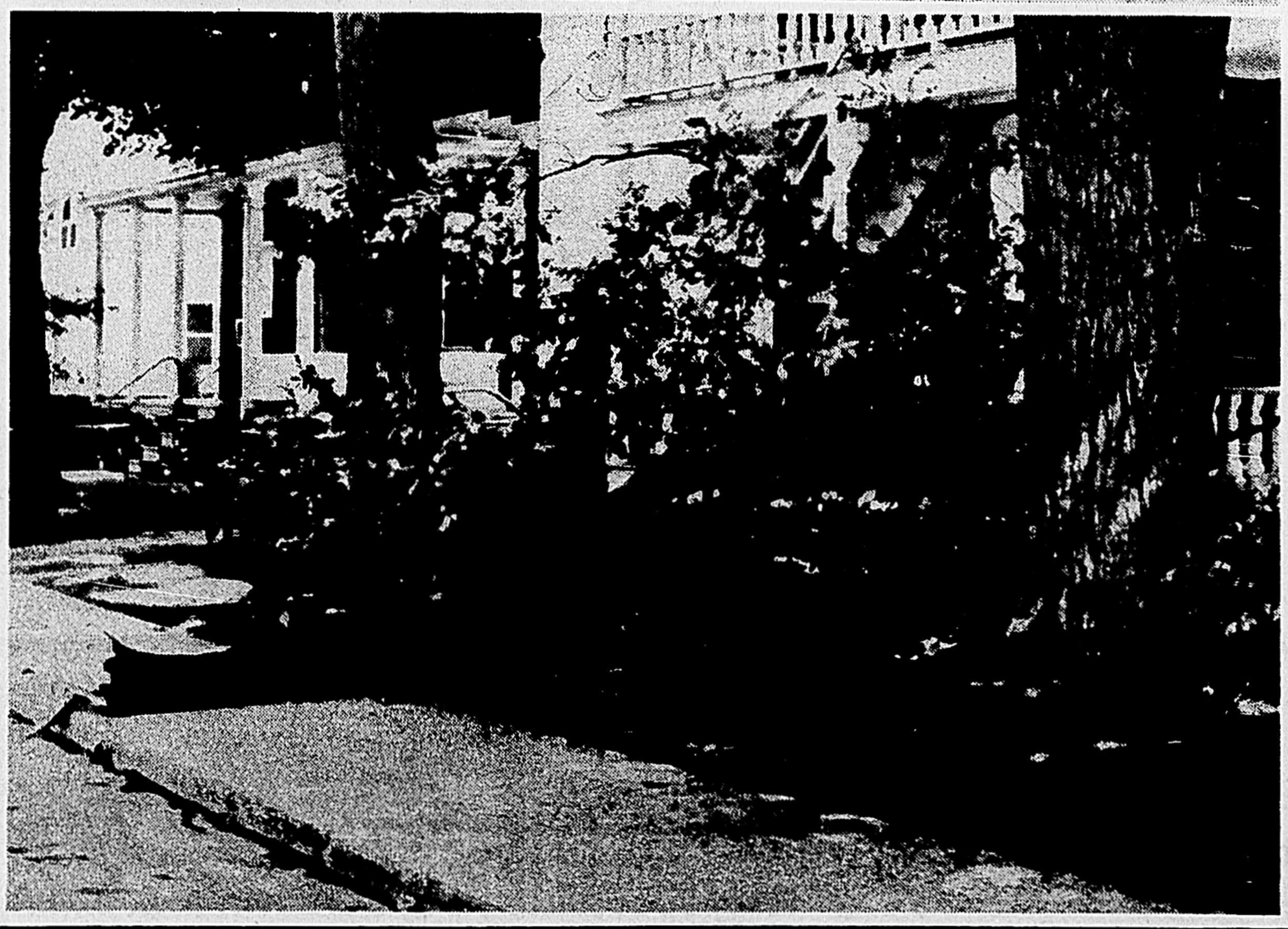
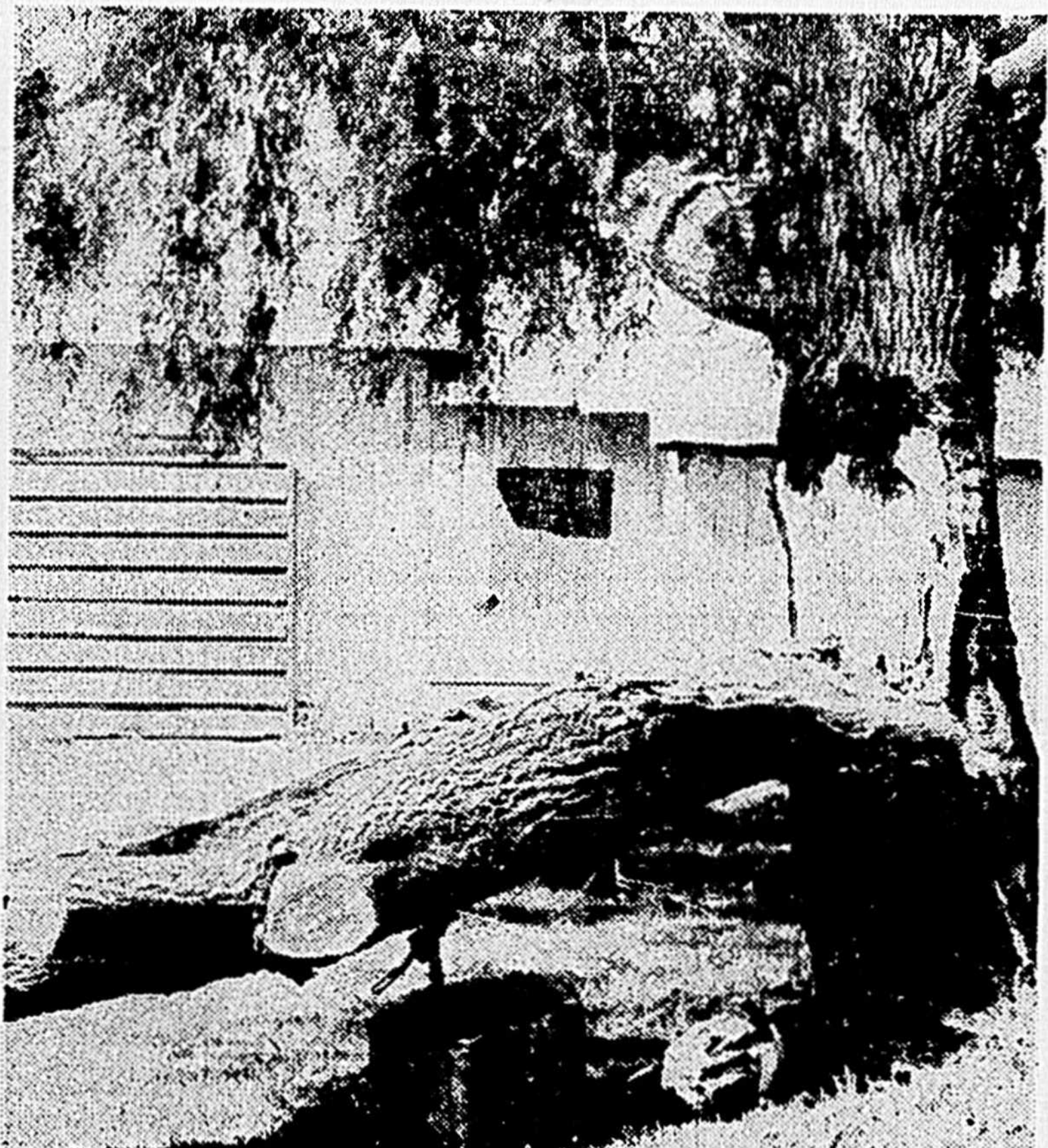
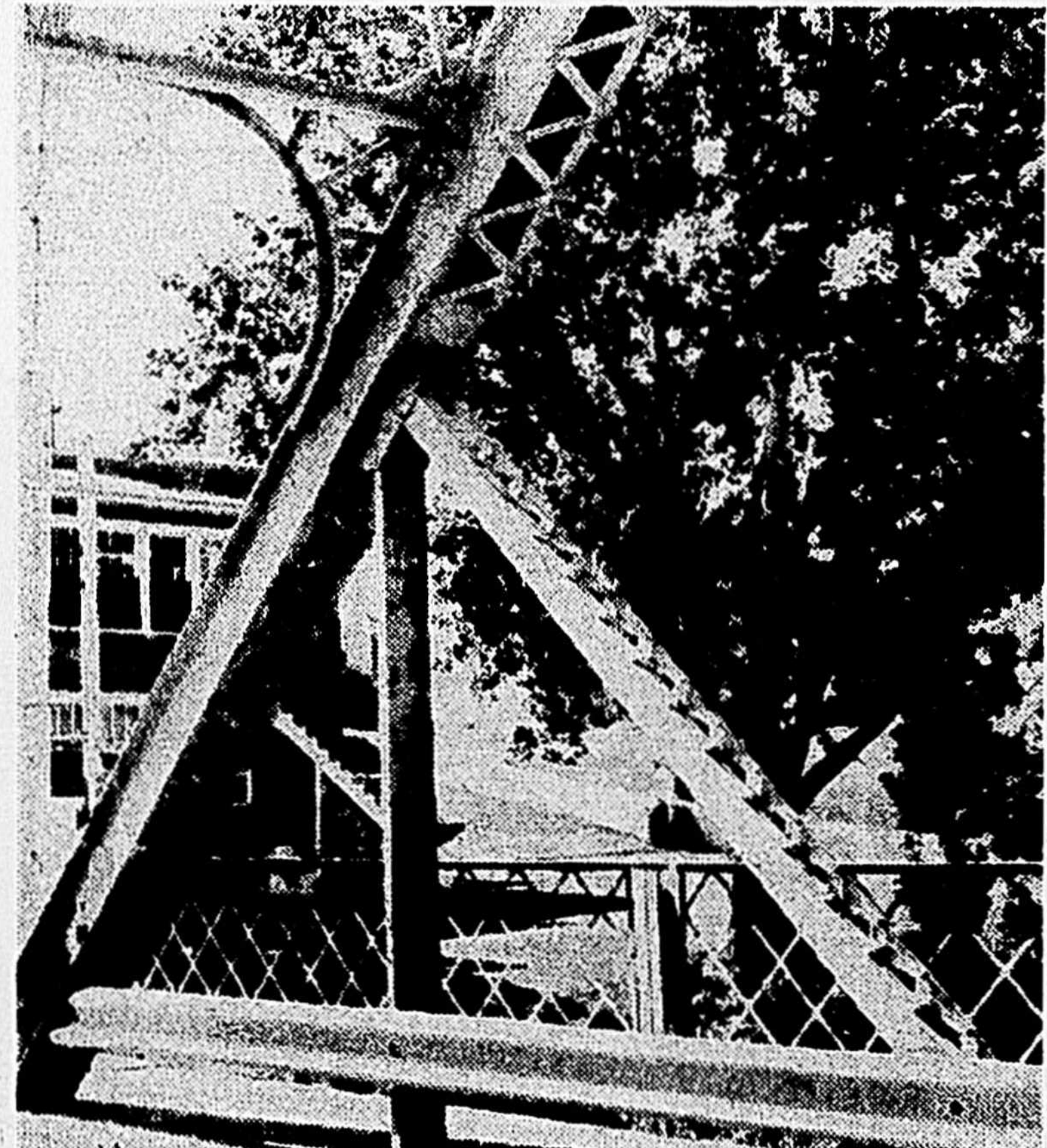
secouaient tout, allant même jusqu'à déraciner des arbres et briser de fortes branches. Comme de raison, cette manifestation de la nature a été accompagnée de différentes pannes de courant à divers endroits, mais rien de très sérieux semble-t-il puisque tout était revenu à la normale le lundi matin.

Mais même alors, les traces de l'ouragan étaient partout visibles: champs dévastés et plantes brisées, arbres déracinés, fils arrachés etc.

Selon les météorologistes, cette situation

prévaut au Québec à l'occasion des grandes périodes de chaleur, comme celle que la région traverse depuis quelques jours. À ce moment, de grande quantités d'air sont brassées avec les résultats que les fronts froid et chaud sont en collision constante, déclenchant des orages et des vents violents. Une petite consolation, après le passage de l'orage, la température devient plus fraîche.

Mais en attendant, la prudence est de mise car les changements de température peuvent être très rapides en cette saison.





BERCEUSE STYLE KENNEDY

Elegant et solide fauteuil à bascule. Montants façonnés au tour, dossier très haut qui augmente le confort. Ce fauteuil est en bois dur ni peint ni teint, mais traité à l'huile de lin bouillie, ce qui l'empêche de se déformer et de se dessécher. On l'a enduit d'une laque qui disparaîtra à la longue, mais qui retrouvera sa teinte blonde et brillera dès qu'on la frottera.

PRIX SPECIAL
DE FAUCHER \$149⁹⁵

SI VOUS L'EMPORTEZ

\$145⁴⁵

Venez chez FAUCHER

LE ROI DES BAS PRIX

POUR ACHETER UN CADEAU DE CHOIX À PAPA,

LE ROI DU FOYER



MOBILIER DE CHAMBRE EN PIN MASSIF DE STYLE COLONIAL COMPRENANT 5 PIÈCES

Ce magnifique ensemble se compose d'une commode basse (largeur 66 po., profondeur 17 po.) surmontée d'un miroir vertical encadré par deux étagères comprenant chacune deux petits tiroirs, d'une commode-armoire (largeur 34 po., profondeur 17 po.) et d'un lit pour 2 personnes avec tête et pied de 54 po. de largeur. La commode basse possède, dans sa partie supérieure, 2 tiroirs qui encadrent 3 petits tiroirs, et dans sa partie inférieure, 2 compartiments-armoires qui encadrent 2 tiroirs spacieux. La commode-armoire possède, dans sa partie inférieure, 2 grands tiroirs, et, dans sa partie supérieure, 5 petits tiroirs et un compartiment-armoire à 2 portes. Les compartiments-armoires sont dotés de tablettes. Fabrication bois épais. Poignées cuivrées.

BAS PRIX
DE FAUCHER

\$599⁹⁵

\$581⁹⁵

N.B.: 2 tables de chevet assorties s'obtiennent moyennant un supplément modique.



MOBILIER DE SALLE À MANGER DE STYLE COLONIAL

exécuté en merrisier massif à finition façon antique

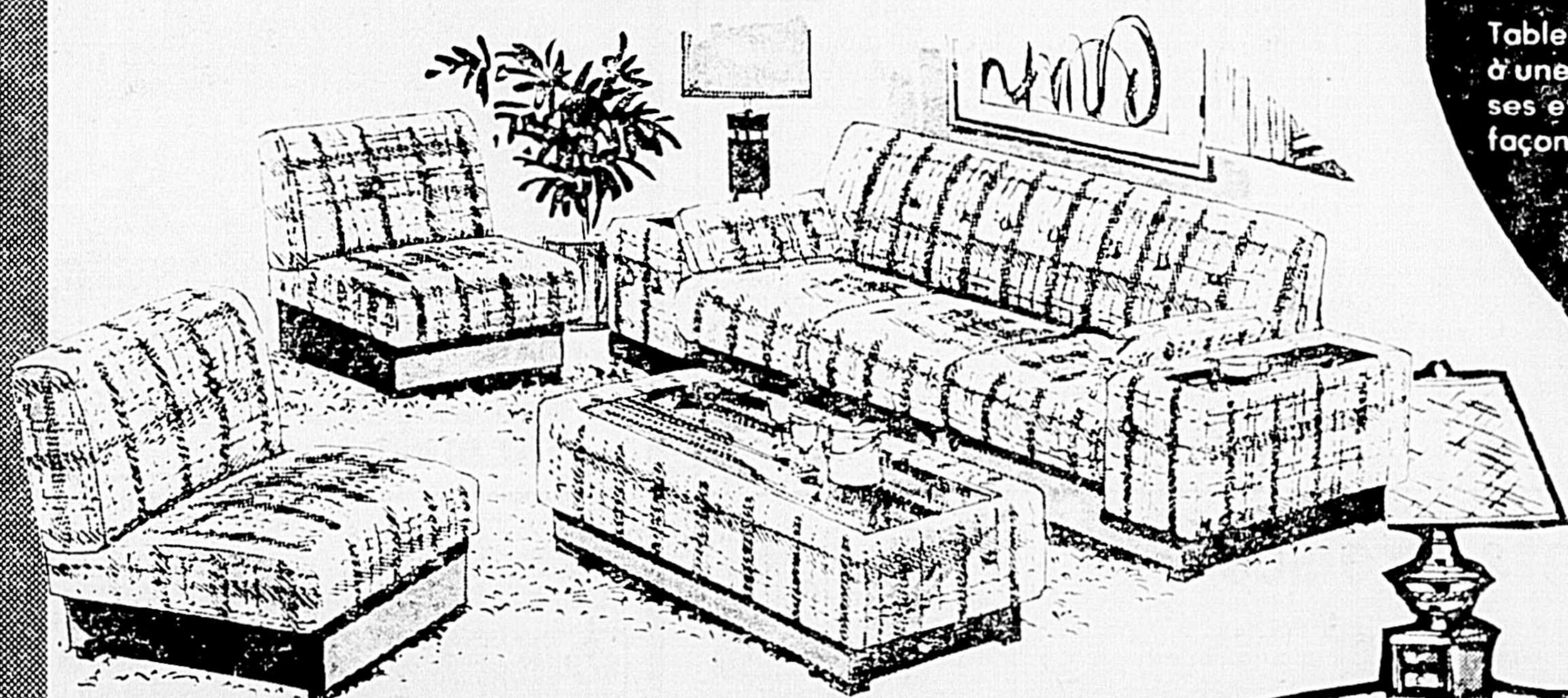
Table de 38 po. de largeur sur 46 de longueur, qui peut être agrandie à 62 po. grâce à une rallonge avec 4 chaises à dossier haut. Les pieds de la table, ceux des chaises et leurs traverses, de même que les barreaux latéraux des dossiers, ont été façonnés au tour.

BAS PRIX DE FAUCHER, les 5 pièces **\$339⁹⁵**

SI VOUS

LES EMPORTEZ

\$329⁹⁵



MOBILIER DE SALLE DE SÉJOUR MODERNE 4 PIÈCES

comprenant un grand canapé à 4 places, 2 fauteuils sans bras très confortables de même fabrication et 1 table de centre avec dessus en arborite. Le canapé est doté de 2 coussins de rembourrage mousse (épaisseur 5 1/2 po environ), 2 accoudoirs formant tablette. 1 table à chaque bout. Les 4 pièces sont recouvertes de tissu poly-propylène qui ne s'effiloche pas. Tissu résistant d'un entretien très facile.

Valeur extraordinaire à bas prix

BAS PRIX DE FAUCHER
\$399.95

SI VOUS L'EMPORTEZ

\$387⁹⁵

RABAIS SUPPLÉMENTAIRE DE 3%
ACCORDÉ AUX CLIENTS QUI EMPORTENT LEURS ACHATS

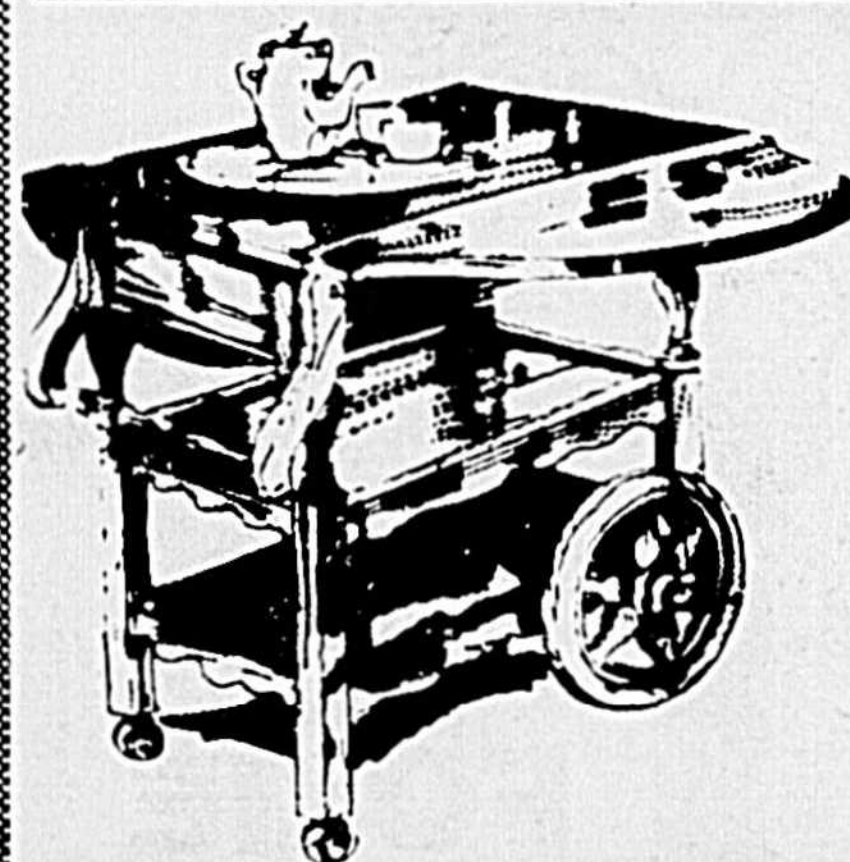


TABLE ROULANTE DE STYLE COLONIAL

Ebénisterie érable
de teinte muscade

Comprend 3 plateaux et un petit tiroir. Le plateau supérieur est muni de 2 abatants.

PRIX SPECIAL DE FAUCHER **\$109.95**

SI VOUS

L'EMPORTEZ

\$106⁹⁵



BAS PRIX DE FAUCHER **\$399⁹⁵**

SI VOUS
L'EMPORTEZ

\$387⁹⁵

TABLE DE CENTRE **\$89.95**

TABLE DE BOUT **\$79.95**

SI VOUS L'EMPORTEZ **\$86⁹⁵**

SI VOUS L'EMPORTEZ **\$77⁹⁵**

MOBILIER DE CUISINE 5 pièces

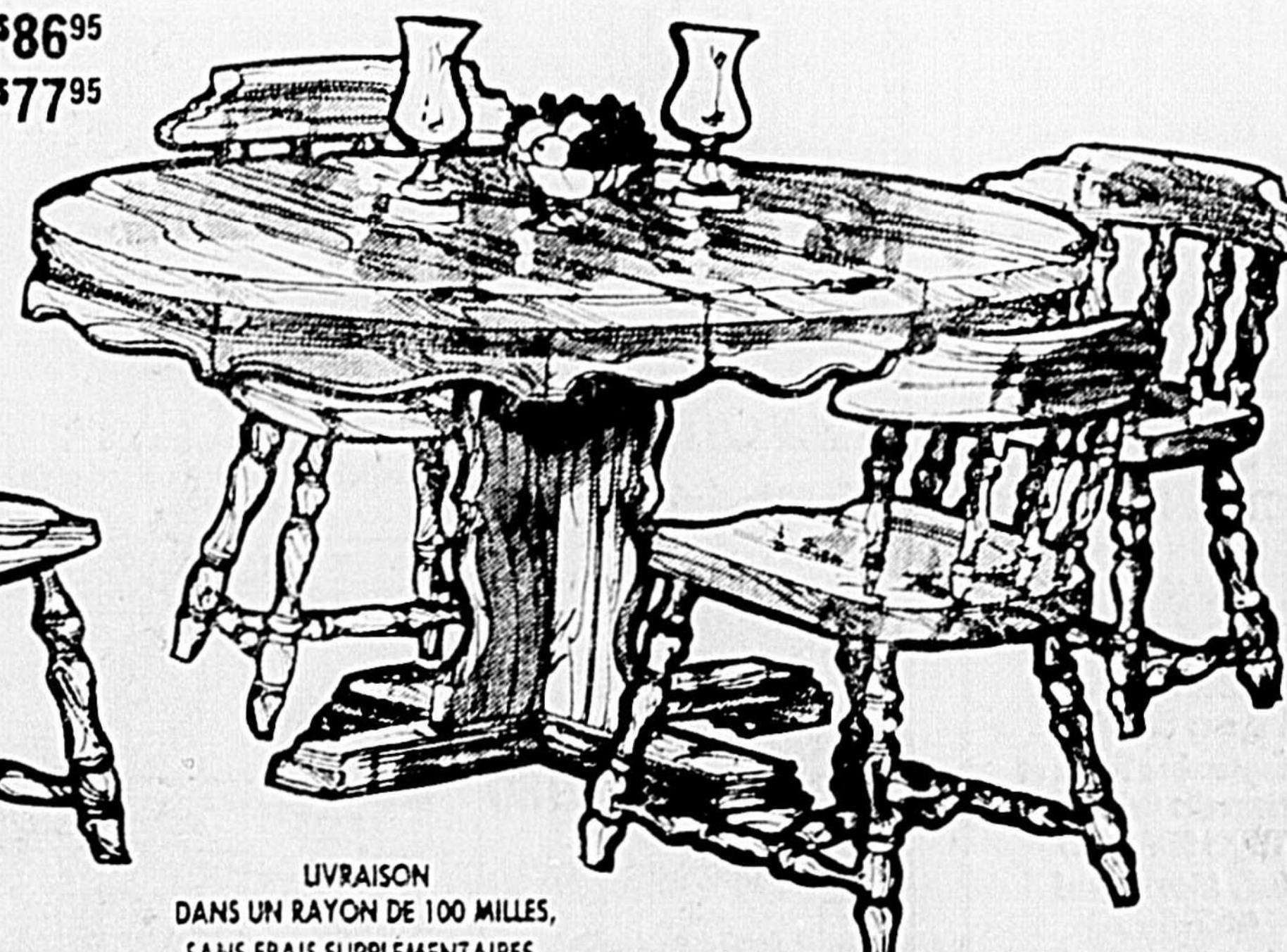
L'ensemble comprend une table à plateau rond pourvu d'un tablier octogonal découpé. Le plateau mesure 45 po de diamètre et s'agrandit à 57 po au moyen d'une rallonge escamotable. Le piètement de la table est du genre support central à croisillons. L'ensemble se compose de quatre chaises dont les dossiers alberts procurent un confort exceptionnel.

BAS PRIX DE FAUCHER **\$499⁹⁵**

SI VOUS

L'EMPORTEZ

\$484⁹⁵



LIVRAISON
DANS UN RAYON DE 100 MILES,
SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES

FAUCHER

AUX 2 MAGASINS FAUCHER

• 1400, boul. MONTARVILLE, BOUCHERVILLE

À 10 minutes du pont Tunnel Louis-Martin-Latrobe

Accès par la route 58 (à l'ouest de Saint-Hyacinthe)

Progrès 3 semaines

Tel. 655-3630 ou 527-8001

Pour appel interurbain sans frais 1-800-361-9226

• 48, boul. DES LAURENTIDES, quartier Pont-Verdun Laval Tel. 384-0590

Du 21 au 28 juillet

Casimir présente un éventail d'activités

POUR TOUS LES GOÛTS

Casimir présentera des spectacles de qualité du 25 au 27 juillet. Lundi le 25, Danielle Delisle sera au piano; mardi, spectacle de l'ensemble de musique ancienne de Saint-Hyacinthe qui compte un nombre imposant de musiciens et mercredi ce sera au tour de Jean-François Brunet à la flûte traversière. C'est au Café "Casimir" et c'est gratuit. Venez donc vous joindre aux buveurs de jus et tisanes entre 19 heures et 22 heures 30.

L'ENSEMBLE DE MUSIQUE ANCIENNE AU CAFÉ.

Le Café Casimir est heureux cette semaine d'être la scène d'une première de qualité.

Depuis quelques mois déjà, des musiciens locaux se sont regroupés afin de faire une musique qui leur plaît vraiment, et qui ne ressemble à rien d'autre de ce qui se fait dans la région.

Ils sont maintenant près d'une douzaine, et semblent résolus, par l'intensité de leur travail et le nombre de répétitions, à présenter un tableau très complet de cette Renaissance qui aura marqué l'Histoire de façon indéniable. En plus d'utiliser des instruments de musique qui ont encore cours dans la musique actuelle (guitare, persussions, etc) l'ensemble de musique ancienne met en évidence quelques instruments qui sont directement reliés à cette époque privilégiée de l'histoire de la musique: Korthold, épinette, flûte à bec, etc...

Et tout ça, avec la légèreté d'un été...

C'est le mardi 26 juillet que le Café Casimir vous emmène faire un tour dans le grand Siècle. Du Roi-Soleil à Casimir, il y a la Renaissance...

ET NOUS VOILÀ PARTIS...

Eh oui, Casimir s'embarque en cette semaine du 25 juillet, dans une nouvelle galère! Le Café Casimir a à son bord tout une équipe d'artistes et d'artisans tous aussi remarquables les uns que les autres, chacun dans leur domaine respectif. Il ne faut pas manquer le bateau et surtout s'assurer qu'on a le pied marin si l'on veut capter toute la valeur artistique des pièces exposées.

Une fois sur le pont, on peut voir peinture, courte-pointe, métier flotté, macramé à babord et si on contourne le mât du navire, on aperçoit tricot, émaux sur cuivre, sculpture, dessin à tribord...

Alors, tous les passagers doivent se tenir prêts, on part pour un autre traversée de trois jours!

Voici la liste des exposants pour cette semaine: Jean-Louis Dufresne, peinture; Pauline Pinard, métier flotté; Denise Lemaire, poterie courte-pointe; Michel Maynard, photographie; Serge Locas, peinture; Jacqueline Jodoin, courte-pointe; Lise Sylvain, macramé; Adrienne Masse, tricot nappé; Pierre Demers, sculpture; Louise Beauregard, confection broderie; Irène Robert, peinture; Francine Poitras, dessin céramique; Pauline Turcot, émaux sur soie tissage; Paulette Brillon, cuir; Jean-Philippe Lafontaine, peinture acrylique dessin.



LE TRIO PAUL ET PAUL À SAINT-HYACINTHE

Eh oui! Après le succès qu'a connu Claude St-Denis la semaine dernière, Casimir invite le trio "Paul et Paul". Ce groupe de fantaisistes regroupe Serge Thériault, Jacques Grisé et Claude Meunier. Ils présenteront, à cette occasion, un spectacle tout à fait délectant. Leur humour tient de la caricature, de l'absurde d'une situation plutôt que la situation elle-même. Après une série de représentations bien accueillies par le public montréalais, ils sont enfin à Saint-Hyacinthe. C'est un spectacle de haute qualité qu'ils présenteront samedi soir prochain le 23 juillet à 20 heures 30, au Café Casimir, Centre Culturel de Saint-Hyacinthe de Saint-Hyacinthe, 800 rue Turcot. Les billets sont disponibles au secrétariat du Centre Culturel ou en réservant à 773-8550.

Le prix d'entrée est de \$3.50 seulement.

DES GENS D'ICI SUR ÉCRAN: LES PHILHARMONIQUES.

Jeudi le 21 juillet, Casimir présente "Les Philharmoniques". Il s'agit d'un film de Yves Leduc, réalisé pour l'Office National du Film. Ce film montre la ville de Saint-Hyacinthe, là où des hommes partagent la totalité de leur existence entre leur métier d'harmonistes chez le facteur d'orgues Casavant et frères et leur participation aux activités de la Société Philharmonique de Saint-Hyacinthe. La projection du film débutera à 21 heures et Casimir invite les spectateurs à apporter leurs coussins ou chaises de parterre afin d'y être confortables. Cette projection, se fera au Parc Casimir Dessaulles.

PLEIN LES YEUX!

Encore une fois, au Café "Casimir", les 25, 26 et 27 juillet, les maskoutains auront la chance de se balader parmi de "nouvelles" vieilleries. C'est grâce à MM Philippe Martin et Olivier Garon que tous pourront se rappeler des souvenirs d'antan ou se créer un nouvel univers. Autant d'instruments on verra, autant de questions on se posera: mais

des personnes ressources seront sur les lieux afin d'y répondre. Non seulement, on pourra voir les reproductions du célèbre Massicotte, pourtant sur les scènes de la vie québécoise, mais aussi une série de vieux outils ou encore d'objets originaux et musités.

Soyez des nôtres!

COURRIER SPÉCIAL

Le projet Casimir avise la population d'un changement de toute dernière minute. Un imprévu s'étant glissé dans l'horaire régulier les responsables se voient dans l'obligation d'annuler une de leurs conférences. Il n'y aura donc pas de souper-causerie le mardi, 26 juillet.

Néanmoins, le café "casimir" ouvrira ses portes de 19 heures à 22 heures 30 ces lundi, mardi et mercredi soirs. Le prochain rendez-vous, en ce qui concerne les soupers-causeries, sera fixé au jeudi 11 août, et ceci, exceptionnellement, à cause de l'Exposition Régionale. Les intéressés n'ont qu'à consulter la publicité future pour plus de détails en ce qui concerne cette conférence. Casimir s'excuse pour ce contretemps.

LE COURRIER *****

SPECTACLES



60,750 PERSONNES
LISENT LE COURRIER
DE SAINT-HYACINTHE

POUR TOUS GENRES DE RÉCEPTIONS

MARIAGES, ANNIVERSAIRES,
SHOWERS, GROUPE D'HOMMES D'AFFAIRES



NOUS VOUS OFFRONS
2 SALLES

- 1 grande salle de 175 personnes
- et une autre de 60 personnes
- service de qualité
- menus variés
- excellente cuisine

Plus de 35 ans d'expérience en hôtellerie

FOYER COQUETEL DUPONT

J.M. Dupont, prop.

Pour informations 773-9156

ciné mont-st-hilaire
Tel: 467-3209 A 11 MILES DU PONT HYALFONTAINE
TRANS CANADIENNE ROUTE 20, SOUTHE 10

VEN-SAM-DIM-LUN-MAR-MER-JEU 22 au 28 juillet

LE PLUS FANTASTIQUE AFFRONTEMENT
jamais porté à l'écran!

LA GUERRE DES MONSTRES
3^e FILM POUR VENDREDI 22 et 23 juillet

LES MONSTRES DU CONTINENT PERDU

petits anges noirs

POUR TOUS

**ROBERT REDFORD
PAUL NEWMAN**

L'ARNAQUE
THE STING

Commencant vendredi à jeudi

Horaires sur semaine:
7h.00 Lave Auto
9h.00 L'Arnaque fin 11h.11
Horaires du dimanche:
L'Arnaque 12h.30 4h.41 8h.52
Lave Auto 3h.04 6h.50 fin 11h.01

LE PARIS
tel: 773-9492

2^e FILM
Le film "Rock" à grand succès!
LAVE-AUTO
CAR WASH

Publication au MIC

Le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec annonce la publication d'un ouvrage portant sur la petite et moyenne entreprise québécoise.

Dans ce volume, intitulé "La PME au Québec: situation et problèmes", l'auteur, Claude Desjardins, a cherché à définir les caractéristiques de ce phénomène qu'est la PME québécoise, en évaluant les traits dominants de ce type d'entreprise tant ses avantages marqués, que les difficultés auxquelles elle fait face.

Et cela, ce petit volume se veut non seulement un guide d'information, mais également un outil de réflexion.

Des mots classés pour mots croisés

Les Éditions de l'Homme viennent de publier un dictionnaire fort original. Il s'agit du "Dictionnaire raisonné des mots croisés" de Jacqueline Charron, une livre de 315 pages.

Les dictionnaires de mots croisés, s'ils ont tous leurs mérites, se ressemblent trop souvent. Ce qui fait l'originalité de celui-ci, c'est qu'au lieu de classer les mots dans l'ordre alphabétique de leurs définitions, l'auteur a regroupé les noms communs selon leur nombre de lettres, et les noms propres, selon vingt-cinq catégories, par exemple: dieux et déesses, fils et

filles, communes et chefs-lieux, écrivains, navigateurs, ingénieurs, rivières, villes.

L'amateur de mots croisés y trouvera entre autres: 917 synonymes, 1,389 mots de huit lettres, 71 cris d'animaux, 86

symboles chimiques, tous les noms de papes, 133 pays avec leur capitale et

leur monnaie, 337 poètes, 298 peintres, etc.

Un mille à pied, ça n'use que les souliers.

PARTICIPATION
Marchez. Dès aujourd'hui.

ENSEMBLE... 2 GRANDS SUCCÈS!

TOUT LE MONDE DEVRAIT COURIR VOIR CE FILM!

"UNIQUE ET CAPTIVANT!"

—TIME MAGAZINE

"ADMIRABLE!"

—NBC-TV

"DÉLICIEUSEMENT FOU!"

—FAMILY CIRCLE

"IRRÉSISTIBLE!"

—N.Y. DAILY NEWS



PARAMOUNT PRÉSENTE

un film de ALAN PARKER
avec JOOE FOSTER
Tahish
SCOTT BAIO
Bugsy
FLORIE DUGGER
Blousey
JOHN CASSISI
Fat Sam

BUGSY MALONE

EN FRANÇAIS

Couleur

\$2.25 pour 14 à 17 ans avec carte

Horaires sur semaine et samedi 6h.10 dern. spec. 7h.45
Dimanche 1h.00 4h.20 dern. spec. 7h.40

UNE ORGIE DE RIRE!

POUR TOUS

LE BUS EN FOLIE
(THE BIG BUS)

JOSEPH BOLOGNA
STOCKARD CHANNING
JOHN BECK NED BEATTY
HAROLD GOULD JOSE FERRER RUTH GORDON
LYNN REDGRAVE SALLY KELLERMAN
EN COULEUR

Un Cinema Uni

MASKA 774-4171
475 HOTEL DIEU, ST HYACINTHE.

COMMENCANT VENDREDI 22 JUILLET 77

VEN. A. JEU. 22-23-24-25-26-27-28 JUIL.

WALT DISNEY PRODUCTIONS PRESENT

L'ILE TOUT AU MONDE

aux limites de l'impossible.

WALT DISNEY PRESENT

L'HONNABLE GRIFFIN

AU MEME PROGRAMME

MONSTRE EN FOLIE

CINÉ-PARC ST-PIE

St-Pie de Bagot
Parallèle à la piste internationale
SANAIR

772-5445

GRATIS 14 ANS

PRINCE 3.50

4 ROUTES POSSIBLES

1 JEU

2 JEU

3 JEU

4 JEU

5 JEU

6 JEU

7 JEU

8 JEU

9 JEU

10 JEU

11 JEU

12 JEU

13 JEU

14 JEU

15 JEU

16 JEU

17 JEU

18 JEU

19 JEU

20 JEU

21 JEU

22 JEU

23 JEU

24 JEU

25 JEU

26 JEU

27 JEU

28 JEU

29 JEU

30 JEU

31 JEU

32 JEU

33 JEU

34 JEU

35 JEU

36 JEU

37 JEU

38 JEU

39 JEU

40 JEU

41 JEU

42 JEU

43 JEU

44 JEU

45 JEU

46 JEU

47 JEU

48 JEU

49 JEU

50 JEU

51 JEU

52 JEU

53 JEU

54 JEU

55 JEU

56 JEU

57 JEU

58 JEU

59 JEU

60 JEU

61 JEU

62 JEU

63 JEU

64 JEU

65 JEU

66 JEU

67 JEU

68 JEU

69 JEU

70 JEU

71 JEU

72 JEU

73 JEU

74 JEU

75 JEU

76 JEU

77 JEU

78 JEU

79 JEU

80 JEU

81 JEU

82 JEU

83 JEU

84 JEU

85 JEU

86 JEU

87 JEU

88 JEU

89 JEU

90 JEU

91 JEU

92 JEU

93 JEU

94 JEU

95 JEU

96 JEU

97 JEU

98 JEU

99 JEU

100 JEU

RESERVATIONS Holiday Inn INSTANTANÉES

C'est encore plus facile qu'auparavant de réserver au Holiday Inn. Il y en a

7 à Montréal,
2 à Québec,
1 à Sherbrooke

...en tout, plus de 1700 Holiday Inns au monde entier.

Composez
1-(800)-261-8980

Sans délai, sans frais!

Holiday Inn



J'AI TROUVÉ!
DANS LES
ANNONCES CLASSÉES
773-6028

VOYAGE A.G. SECTION AIRBUS

permis: 500-46

guidé par
Mlle Gabrielle Corboil

31 juillet au 27 août
L'Ouest Canadien

En septembre Texas et
Nouvelle Orléans

TROIS SEMAINES
Inf. Montréal
467-4803

Saint-Hyacinthe
773-0789



Les Ménestrels de Saint-Hyacinthe présenteront à nouveau leurs spectacles au Kiosque international de Terre des Hommes, le dimanche 21 août, à 17 heures et à 20 heures et le lundi 5 septembre, à 17 heures et à 20 heures. Les Maskoutains sont invités à se joindre au public de Terre des Hommes.

Les Ménestrels à Terre des Hommes

Les Ménestrels de Saint-Hyacinthe, à travers leur grand amour de la chanson, continuent tout au long de la saison estivale, de répandre leur joie et leur entrain en donnant des spectacles pour différentes associations. Elles sont d'ailleurs grandement appréciées. Ainsi, le 31 mai, elles ont chanté à l'Institut de

Technologie Agricole de Saint-Hyacinthe pour la Fédération de l'A.F.E.A.S.; le 4 juillet, au Brasier de Sainte-Madeleine, ce fut pour l'Association féminine de l'Association canadienne des Médecins vétérinaires; tout récemment, le 10 juillet, elles participèrent au spectacle d'ouverture à l'occasion de la fête du

"Mois des Salades", à la Place des Nations de Terre des Hommes.

Au cours de la saison estivale, elles présenteront leurs spectacles au Kiosque International de Terre des Hommes, pour la dixième année consécutive. Cette année, leurs spectacles auront lieu le dimanche 21 août, à 17 heures et à 20 heures. Le

lundi 5 septembre, elles seront présentes encore une fois au Kiosque International, à 17 heures et à 20 heures pour le spectacle de fermeture de Terre des Hommes.

Les Ménestrels de Saint-Hyacinthe invitent leurs amis maskoutains à venir se joindre au public toujours chaleureux de Terre des Hommes.

Pleins feux sur les secteurs

Coordonnateur-animateur: Savio Otis, 773-1824, 773-4043

SECTEUR SAINT-SACREMENT

- Le mercredi 20 juillet, Noël d'été en pyjama avec décoration de sapins de 19 heures 30 à 21 heures et échange de cadeaux à compter de 21 heures, au gymnase de l'école Saint-Sacrement.

- Le jeudi 21 juillet, présentation de film "l'homme sans visage" de Georges Fragu, à 19 heures 30, à l'école Saint-Sacrement. L'entrée est libre.

- Le lundi 25 juillet, camping intérieur pour les petits au gymnase de l'école Saint-Sacrement à compter de 19 heures.

- Le mardi 26 juillet, départ pour le Camping de Rougemont à 14 heures pour les jeunes âgés de 8 à 13 ans. Le retour prévu le vendredi 29 juillet. On doit s'inscrire avant le vendredi 22 juillet au Pavillon des Loisirs Saint-Sacrement.

- Le mardi 26 juillet, spectacle de magie, à dis heures, pour les 8 ans et plus, au gymnase de l'école Saint-Sacrement.

...

Coordonnateur-animateur: René Lafleur, 773-7811

SECTEUR NOTRE-DAME

- Le mercredi 20 juillet, ateliers de ping-pong pour les 11 à 13 ans; théâtre pour les 11 à 13 ans; tennis pour les 8 à 11 ans; compétitions pour les 5 à 8 ans. - Le jeudi 21 juillet, joute-revanche au baseball entre les enfants et les animateurs.

- Le vendredi 22 juillet, les jeunes sont attendus au Pavillon des Loisirs Notre-Dame. C'est une journée-surprise.

- Le lundi 25 juillet, ateliers terre-glaize pour les 11 à 13 ans; théâtre pour les 11 à 13 ans; tennis pour les 8 à 11 ans; jeux rythmiques pour les 5 à 8 ans.

- Le mardi 26 juillet, baseball pour les 11 à 13 ans; ballon spécial avec l'animatrice en chef Micheline laprés; bricolage (collage et montage).

- Les mardis et jeudis, canotage au secteur Douville pour les jeunes de 10 ans et plus du secteur Notre-Dame. On s'inscrit avant au Pavillon des loisirs de Douville.

SECTEUR DOUVILLE

- Le lundi 25 juillet, présentation d'un film en plein air "La flotte se mouille", à 20 heures 30, sur le terrain des Loisirs Notre-Dame. Le film est gratuit pour toute la famille.

- Le mardi 26 juillet, un grand marché aux puces précédera le Bal Guenilles en soirée, au Pavillon des Loisirs de Douville.

- Le mercredi 27 juillet, cours de danse pour les jeunes avec Roberto, de 18 heures 30 à 19 heures 30.

- Le jeudi 28 juillet, journée de compétitions sportives sur le terrain des Loisirs de Douville.

- Le vendredi 29 juillet sera consacré à une sortie pour les jeunes.

- Un avis est lancé aux adolescents de surveiller l'horaire des activités spéciales. Un nouvel animateur, Richard Emond s'occupera dorénavant des activités pour les adolescents.

...

Coordonnateur-animateur: Claude Laperrière, 773-7711

SECTEUR LA PROVIDENCE

- Le mercredi 20 juillet, à 19 heures, promenade à bicyclette et baignade gratuite pour les cyclistes du secteur La Providence.

- Le jeudi 21 juillet, la Fête des Voisins, pique-nique familial à compter de 17 heures 30; baignade gratuite à 19 heures 30; feu de camp à 21 heures. Prière d'apporter son goûter. Rafraichissements gratuits.

- Le vendredi 22 juillet, pique-nique au Lac Méthot pour les 3 à 14 ans. Départ du pavillon à 9 heures 30. L'admission est de 25¢

- Le vendredi 22 juillet, voyage au Vieux-Montréal et à La Ronde pour le Club ADO. L'admission est de \$2. On s'inscrit au Pavillon La Providence.

- Le lundi 25 juillet, exposition d'animaux domestiques (chien, chat, oiseau, etc.), à 9 heures 30, au Pavillon La Providence. Un vétérinaire sera sur place.

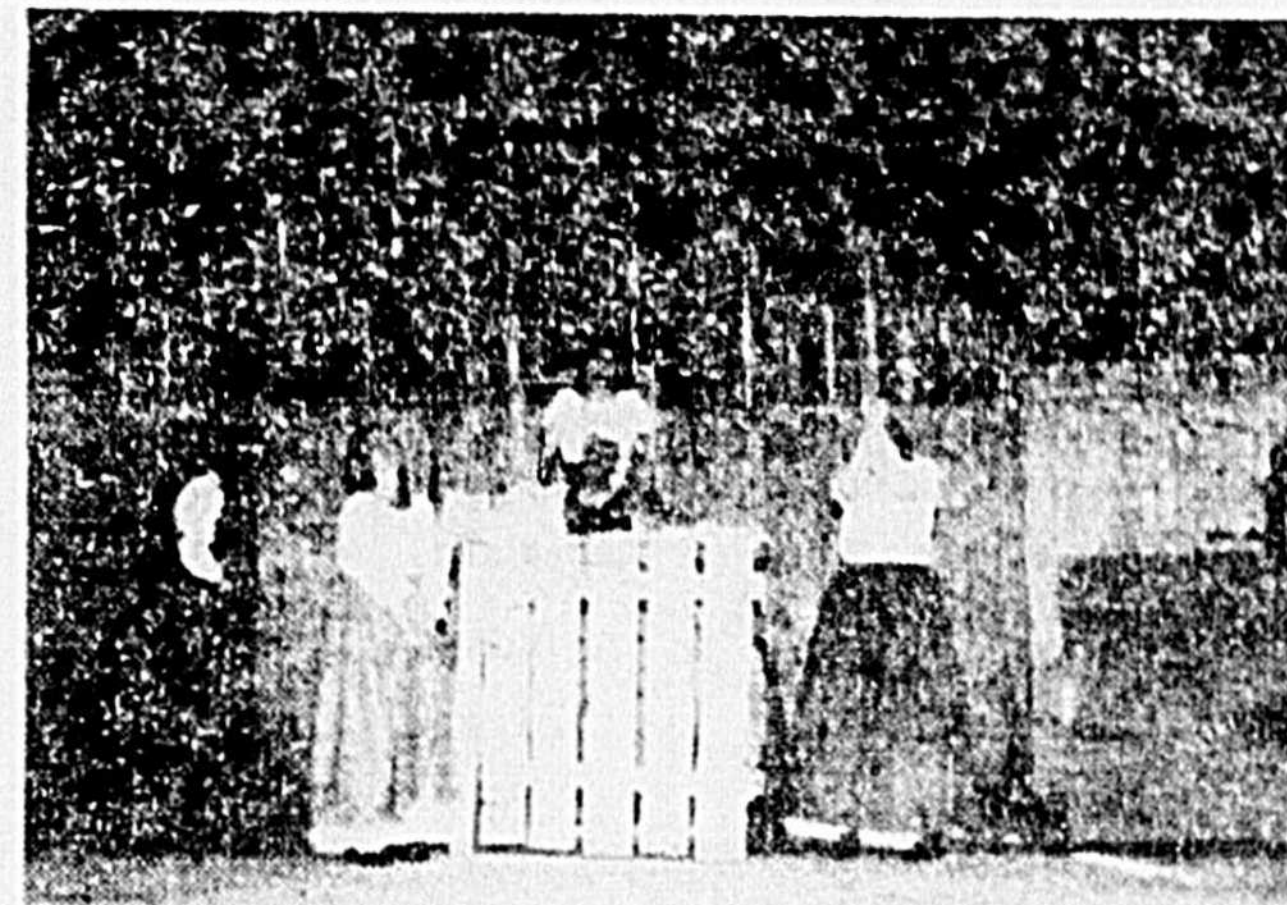
- Le lundi 25 juillet, en soirée, promenade à bicyclette.

Le message de l'Evangile à la portée des enfants

L'Eglise évangélique Baptiste, par le biais d'une équipe de jeunes animateurs, présente un spectacle de marionnettes chaque samedi matin, à compter de 10 heures, au 2985, de la rue Notre-Dame à Saint-Hyacinthe.

Pour mieux savoir de quoi il s'agit, laissons parler les responsables de ce théâtre de marionnettes: "Le Seigneur Jésus dit: 'Laissez venir à moi les petits enfants et ne les empêchez pas; car le royaume de Dieu est pour ceux qui leur ressemblent.' Nous désirons prendre une heure et demie par semaine de la vie des jeunes de 7 à 77

ans pour leur parler de l'éternité de leur âme et de la foi en Jésus-Christ. De nos jours, les courants de pensée s'opposent fortement à l'Evangile, soit dans les écoles, à la télévision, etc. Il serait bon pour chacun de laisser Dieu leur parler par son Évangile car c'est là que se trouve la vérité. Nous vous demandons donc de donner à vos enfants l'occasion s'entendre le message de l'Evangile sous forme de théâtre de marionnettes et d'histoires. Les parents sont aussi invités à assister à une des représentations avec leurs enfants pour leur plus grand bien."



"Qui c'est l'quêteux qui vaille alentour d'la soue?" réunit des textes d'Ionesco, de LePage et de Rossi. Ce spectacle, présenté par le P'tit Théâtre du Grand Monde, tiendra l'affiche au Théâtre d'été de Saint-Ours jusqu'à la fin de juillet, les samedis et dimanches.

Une tragi-comédie au Théâtre de S.-Ours

Le P'tit Théâtre du Grand Monde présente pour une quatrième fin de semaine consécutive une tragi-comédie, intitulée: "Qui c'est l'quêteux qui vaille alentour d'la soue?"

C'est donc un rendez-vous pour tous les amateurs de Théâtre durant les fins de semaine du mois de juillet, les samedis et les dimanches, à compter de 21 heures, au Théâtre d'été de Saint-Ours.

"Dans l'rang du Ruisseau Sud

Par un beau soir comme ça,

S'en allait Majorique,

Un vrai beau gars, comme ça,

Voir le P'tit théâtre du Grand Monde,

qu'il chérissait, comme ça qu'il le trouvait donc drôle. Il le disait comme ça, qu'il le trouvait donc drôle, drôle, drôle. Il le disait comme ça!"

Ceux qui désirent se procurer des billets peuvent communiquer avec le Théâtre d'été de Saint-Ours en composant un des numéros suivants: 785-2732 ou 785-2053

Un mille à pied, ça n'use que les souliers.

Marcher. Des souliers!

Une nouvelle école ouvrira ses portes

Dès septembre prochain, une école de musique verra le jour dans la région. Cette école portera le nom de "Académie de Musique Haute-Yamaska" et ouvrira ses portes aussi bien aux jeunes enfants qu'aux adolescents et adultes.

Les promoteurs de ce projet sont Mlle Patricia Gouin et M. André Robert. Les cours dispensés couvriront les secteurs suivants: débutant jusqu'au niveau collégial inclusivement.

Cette académie est affiliée à l'école renommée de musique Vincent d'Indy, de Montréal. Les cours dispensés sont les suivants: piano, orgue, guitare classique, flûte, clarinette, saxophone, trombone, trompette, percussion ainsi que chant et chorale.

Selon les promoteurs, ce projet est d'une importance capitale pour la région. En effet, d'après eux, on accorde peu d'importance à la musique

dans les écoles et on va même jusqu'à supprimer les options musique en secondaire IV et V.

L'année se divisera en trois sessions: automne, hiver, printemps. La première session débutera le 13 septembre et les inscriptions devront parvenir avant le 8 août. Les frais d'inscription sont de \$5, et le coût des cours variera selon l'option choisie.

En plus des cours instrumentaux, des cours de théorie, solfège, dictées musicales, histoire de la musique, etc., seront dispensés. Les élèves de chaque session pourront assister à des sessions spéciales et mini-concerts présentés par des artistes et professeurs de renommée internationale.

Ceux qui désirent obtenir d'autres renseignements peuvent s'adresser à l'adresse suivante: 7, rue Principale Nord Sutton C.P. 534 Téléphone: 538-2547 ou 263-0949 ou 263-3102.

PÉLERINAGES À L'ÉTRANGER 1977

1. Une semaine à LOURDES (20-28 août 1977)
PRIX: \$680.00 (tout compris)
 2. TOUR DE FRANCE — 23 jrs. — 15 sept. — 7 oct.)
PRIX: \$1375.00 par personne
 3. ESPAGNE & PORTUGAL — 14 jrs. — (30 sept. — 14 oct.)
(Départ de St-Hyacinthe à Madrid)
Prix pour des Appartements à l'ATIMA
PRIX: \$890.00 par pers. (tout compris)
- DEMANDEZ NOS PROGRAMMES - BIENVENUE AVEC TOUS
Adresse: PÉLERINAGES À L'ÉTRANGER DU CAP INC.
521, rue Notre-Dame - Suite 304
Cap-de-la-Madeleine, P.Q. G8T 8L9, tél. (819) 376-1954
(Défendeur d'un Permis du Québec)



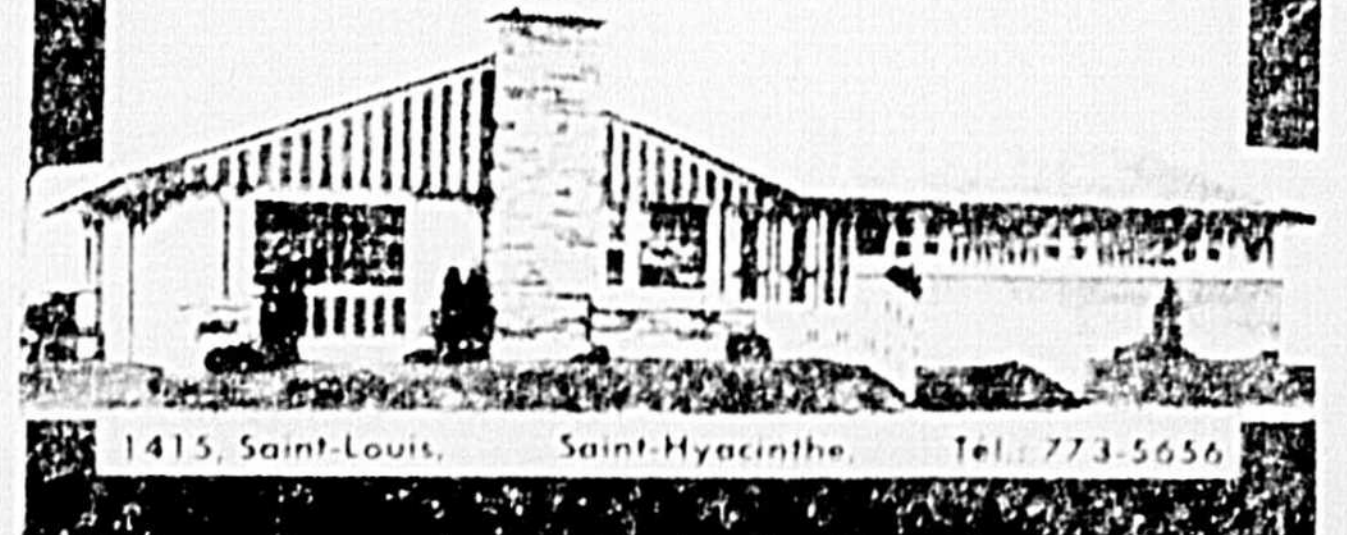
PIANO-BAR
SALLE DE
RECEPTION

RÉJEAN PELLETIER, prop.

Ouvert 7 jours par semaine

Heure d'ouverture: 11h. a.m. à 3h. a.m.

piano - bar et danse
Mercredi au dimanche



1415, Saint-Louis, Saint-Hyacinthe. Tél.: 773-5656

Du 13 au 20 août

Place au théâtre étudiant

La région de Lac-Mégantic accueillera, une fois de plus, du 13 au 20 août, la Festival du Théâtre étudiant du Québec. Il s'agit d'une manifestation culturelle d'envergure qui attire plusieurs centaines de personnes venant de toutes les régions de la province.

Le Festival du Théâtre étudiant du Québec est un organisme provincial qui, depuis maintenant douze ans travaille à la réalisation d'un camp-festival-atelier où des troupes de théâtre étudiant amateur se rencontrent et discutent de leur expérience propre et entrent en contact avec le monde professionnel du théâtre.

Présenté à l'intention des étudiants de niveaux secondaire et collégial, ce festival s'adresse également à toute personne qui s'intéresse de près ou de loin au théâtre amateur étudiant. Et il a pour principal objectif de permettre aux participants d'échanger, dialoguer, voir, donner et recevoir.

Le programme est conçu en fonction des objectifs établis, d'où la variété des ateliers. Ceux-ci portent sur l'éclairage, la régie et le son; le théâtre pour enfants; clowns et masques; le mime, la scénographie et la mise en scène; l'écriture dramatique et l'expression dramatique.

une pièce de théâtre différente sera présentée chaque soir du 14 au 19 août inclusivement. Il s'agit d'une sélection des pièces déjà jouées dans les villes d'où viennent les troupes étudiantes participantes. Chacun des spectacles sera suivi d'une discussion dirigée par un animateur expérimenté sur les divers aspects de la représentation. Le public est invité. De plus, trois des troupes participantes au Festival auront la chance de présenter leur spectacle à l'Université de Sherbrooke dans les cadres des Jeux du Québec.

Le camp et les ateliers seront établis sur les terrains de l'O.T.J. et les spectacles seront présentés à l'auditorium de la Polyvalente Montignac. À noter que les responsables bénéficient de l'appui des autorités municipales dans l'organisation de ce festival sans but lucratif et reçoit également une aide financière du Ministère des Affaires Culturelles du Québec.

Il n'en coûtera vraiment que très peu aux participants pour ce séjour d'une semaine complète au Festival du Théâtre étudiant du Québec, soit \$40. chacun. Cette somme leur donne droit à tous les repas à la participation aux différents ateliers, à l'admission sans frais aux représentations théâtrales

de la soirée, en plus du site pour monter leur tente.

Les participants pourront enfin occuper facilement leurs moments libres en s'adonnant au canotage, camping, natation, voile, kayak, feu de camp etc...

Ceux que cette manifestation intéresse peuvent encore s'inscrire en écrivant au Festival du Théâtre étudiant du Québec, C.P. 64, Lac-Mégantic. Il peuvent également obtenir des informations en composant le numéro 583-2313, le code régional est 819.



OUVERT TOUS LES JOURS DE 9H A.M. À 5H 30 P.M.

FAITES DU GO-KART

à Sainte-Rosalie
5e rang
3 milles du village de Sainte-Rosalie, sur la route 9, bonnes indications sortie 87 de la route 20

TARIFS DE LOCATION

sur semaine
\$5.00 pour 15 minutes
lundi au dimanche
\$1.50 pour 4 minutes
minimum d'âge pour conducteur 10 ans

REPAS POUR TOUTE LA FAMILLE

Spécialité:

METS CANADIENS

VOS HÔTESSES:

Aline, Margo, Jeannine, Claire, Denise

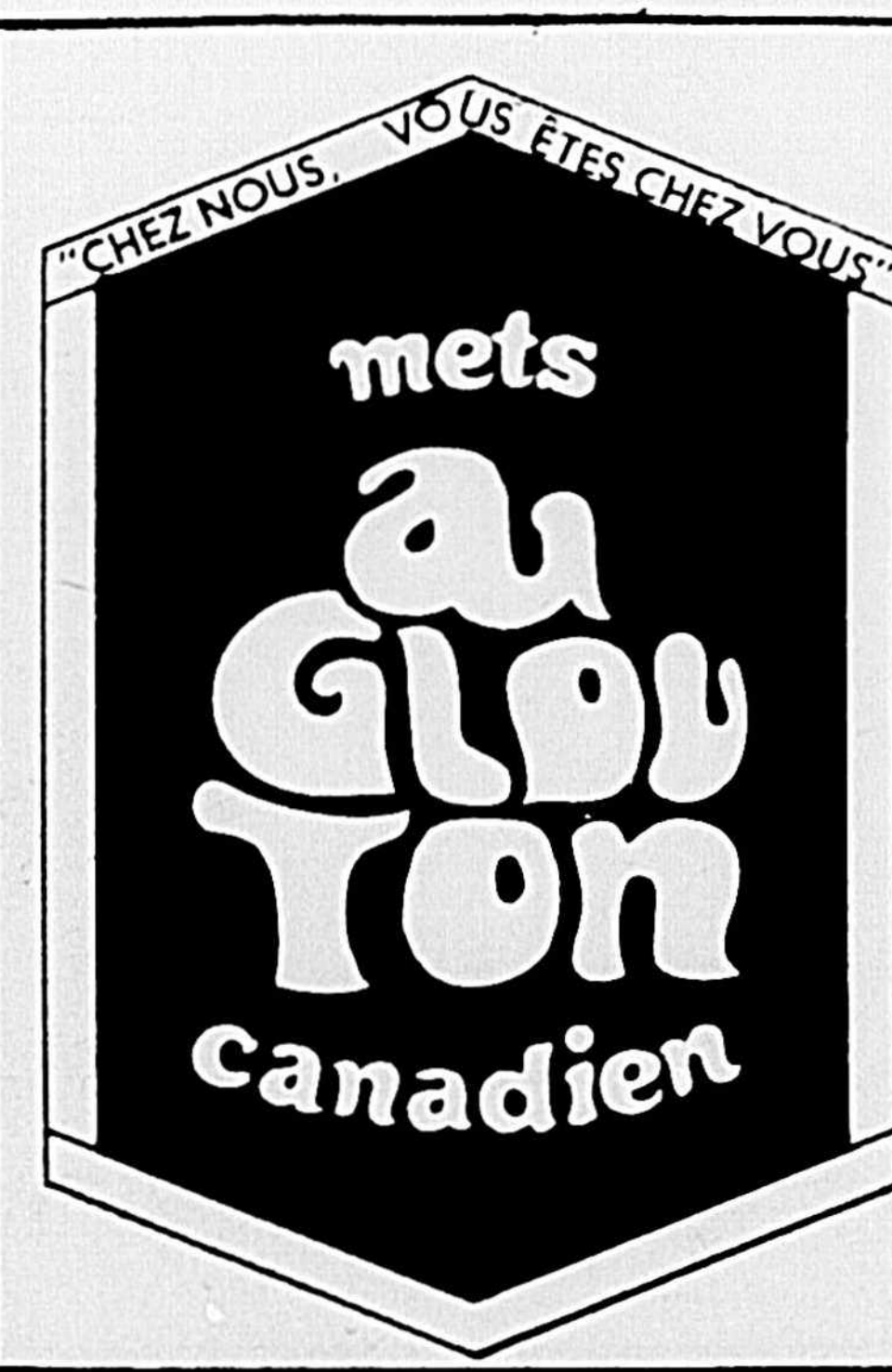
VOTRE CUISINIER: Michel

Ouvert lundi au jeudi 7h. a.m. à minuit
vendredi jusqu'à 1h. a.m. - samedi jusqu'à 3h. a.m.

416 RUE ST-SIMON ST-HYACINTHE

Prop.: Réjean Ducharme

774-3330



Etat civil

SAINT-SACREMENT

Baptêmes

29 mai: Marie, Monique, Isabelle, fille de Claude Perron et de Jeannette Rouleau. Parrain et marraine, Jean Saint-Arnaud et Monique Rouleau.

5 juin: Joseph, Jean, Guy, François, fils de Jean-Guy Beaudoin et de Louise Roussel. Parrain et marraine, Gérard Morel et Marielle Roussel.

5 juin: Marie, Dorothée, Elyse, fille de Denis Lavallée et de Claire Laporte. Parrain et marraine, Raoul Laporte et Dorothée Champagne.

12 juin: Marie, Manon, Julie, fille de Jacques Coiteux et de Diane Dozois. Parrain et marraine, Bernard Saint-Onge et Manon Dozois.

12 juin: Marie, Pierrette, Nadia, fille de Jacques Coiteux et de Diane Dozois. Parrain et marraine, Jean-Denis Boulais et de Pierrette Coiteux.

12 juin: Joseph, Réjean, Steve, fils de Jean-René Beaunoyer et d'Estelle Cloutier. Parrain et marraine, Réjean Cloutier et Suzanne Beaudoin.

12 juin: Joseph, Eric, Carl, fils de Gilles Deslauriers et de Jacqueline Boissy. Parrain et marraine, Gaëtan Talbot et Hélène Deslauriers.

12 juin: Marie, Thérèse, Geneviève, fille d'André Grenier et de Nicole Bourque. Parrain et marraine, Robert Lagueux et Thérèse Bourque.

12 juin: Marie, Monique, Kim, fille de Normand Hébert et de Diane Desmarais. Parrain et marraine, Gilles Dauphin et Monique Hébert.

12 juin: Steve, Vincent, Hugo, fils d'Yves Campbell et de Ginette Michon. Parrain et marraine, Christian Campbell et Maryse Michon.

26 juin: Joseph, Guy, Benoît, fils d'Alain Berthiaume et d'Anita Gosselin. Parrain et marraine, Guy Berthiaume et Manon Berthiaume.

26 juin: Marie, Julie, Caroline, fille de Jean-Jacques Côté et de Louise Laplante. Parrain et marraine, Denis Gauthier et Nicole Laplante.

26 juin: Marie, Anne, Mélanie, fille de Normand Côté et de Clémence Robert. Parrain et marraine, Michel Gagné et Lise Lessard.

3 juillet: Joseph, Sébastien, Mathieu, fils de Jean-Marie Charest et de Louise Beaurivage. Parrain et marraine, Marc Beaurivage et Denise Charest.

3 juillet: Joseph, Pierre, François, fils de Pierre Cloutier et de Gisèle Saint-Germain. Parrain et marraine, Paul Miron et Diane Saint-Germain.

3 juillet: Sylvio, Roger, Claude, Steve, fils d'Alain Désilets et d'Hélène Ouellet. Parrain et marraine, Claude Saint-Pierre et Andrée Désilets.

3 juillet: Marie, Yolande, Isabelle, fille de Denis Dolbec et d'Huguette Morel. Parrain et marraine, André Vincent et Yolande Morel.

10 juillet: Joseph, Lucien, Donald, Patrick, fils de Denis Allard et de Denise Gendreau. Parrain et marraine, Lucien Allard et Simone Gendreau.

Mariages

20 mai: Daniel Dumont, fils de Marc Dumont et de Marguerite Mongeau, à Marcelle Tourigny, fille d'Albert Tourigny, décédé, et de Thérèse Martin.

21 mai: Denis Loisel, fils de René Loisel et de Émilienne Lussier, à Odette Saint-Amand, fille de Gilles Saint-Amand et de Flore Cordeau.

11 juin: Réal Crépeau, fils de Roland Crépeau et de Thérèse Tessier, à Lise Larivière, fille de Roger Larivière et de Fernande Pinard.

11 juin: Daniel Nault, fils de Cyrille Nault et de Cécile Brouillard, à Sylvie Parent, fille d'Alphonse Parent et de Adrienne Gagnon.

18 juin: Alain Houle, fils d'Elphège Houle et de Jeannine Lapointe, à Lucie Gendreau, fille de Léopold Gendreau et de Thérèse Bourret.

2 juillet: Guy Piché, fils de Roger Piché et de Béatrice Messier, à Andrée Moreau, fille de Roger Moreau et de Gabrielle Duhamel.

9 juillet: Réal Latour, fils de Jean-Louis Latour et de Cécile Choquette, à Lucille Chenette, fille de Irénée Chenette et de Gilberte Gravel.

9 juillet: Richard Montmarquette, fils de Lucien Montmarquette et de Lucienne Dion, à Manon Gingras, fille de Marcel Gingras et de Denise Arpin.

9 juillet: Jean-Guy Collin, fils de Roger Collin et d'Olivia Guillemette, à Pauline Coulombe, fille de Germain Coulombe et de Roméo Marengère.

Sépultures

17 mai: Paul Thériault, époux d'Aurore Rousseau, 83 ans.

25 mai: J. Emilien-Alexandre Lallier, époux de Claire Landry, 63 ans.

11 juin: Béatrice Gagnon, fille de Napoléon Gagnon et de Marie-Jeanne Murphy, 78 ans.

SACRE-COEUR

Baptêmes

5 juin: Marie, Chantal, Louise, Geneviève, fille de Robert Rivard et de Jocelyne Pion. Parrain et marraine, Richard Rivard et Louise Rivard.

5 juin: Joseph, Marcel Louis, Philippe, fils de Réal L'Heureux et de Diane Lavallée. Parrain et marraine, Marcel L'Heureux et Gisèle Chapdelaine.

5 juin: Pascale, fille de Maurice Lacasse et de Jacinthe Thériault. Parrain et marraine, Denis Martel et Emylia Thériault.

12 juin: Marie-Eve, Chantal, Maryse, fille de Daniel Berthiaume et de Christiane Provençal. Parrain et marraine, René Provençal et Chantal Provençal.

12 juin: Caroline, Mélanie, fille de Robert Cordeau et d'Estelle Laliberté. Parrain et marraine, Denis Cordeau et Monique Robichaud.

19 juin: Marie, Henriette, Murielle, Mireille, fille d'Yves Brodeur et de Louise Bilodeau. Parrain et marraine, Henri Brodeur et Murielle Dansereau.

3 juillet: Joseph, Marcel, Alexandre, fils de Jean-Claude Arpin et de Micheline Bélanger. Parrain et marraine, Marcel Larocque et Pierrette Bélanger.

Mariages

28 mai: Gilles Jodoin, fils de Germain Jodoin et de Cécile Jodoin, décédée, à Denyse Lanoix, fille de Jean Lanoix et de Thérèse Brosseau.

11 juin: Yvon Bousquet, fils de Daniel Bousquet et de Noëlla Houle, à Lucie Labrie, fille d'Édouard Labrie et de Ghislaine Lachance.

25 juin: Daniel Grenier, fils de Paul-Émile Grenier et de Thérèse Grondin, à Francine Borduas, fille d'Yves Borduas et de Pierrette Robert.

2 juillet: Denis Giard, fils de Lucien Giard et de Yolande Lapierre, à Diane Houle, fille de Paul-Émile Houle et de Rollande Bernier.

2 juillet: Paul Langelier, fils de Gustave Langelier et de Suzanne Massicotte, à Sylvie Beauregard, fille de Marcelin Beauregard et de Gabrielle Bonin.

Sépultures

23 mai: Jean-Philippe Robert, fils de Denis Robert et de Claire Côté, 2 ans.

1er juin: Origène Brunette, fils d'Alfred Brunette, décédé, et d'Emma Lavallée, décédée, 77 ans.

18 juin: Henri Laliberté, époux d'Emma Robitaille, 84 ans.

NOTRE-DAME DU ROSAIRE

Baptêmes

29 mai: Valérie, fille de Robert Lussier et de Nicole Charbonneau. Parrain et marraine, Guy Belhumeur et Audette Charbonneau.

29 mai: Marie, Marise, Fannie, Gil, Mae, fille de Jacques Drolet et de Francine Giroux. Parrain et marraine, Gilles Renière et Marise Drolet.

12 juin: Mathieu, Robert, Georges, fils de Roger Saint-Germain et de Suzan Jennifer Dyson. Parrain et marraine, Jacques Saint-Germain et Nicole Guertin.

19 juin: Marie, Bella, Jeannette, Michelle, Martine, fille de Michel Bouthot et de Thérèse Quintal. Parrain et marraine, Roger Larose et Bella Lafrance.

Mariages

9 juin: Pierre Lamontagne, fils de Gérard Lamontagne et de Claire Tousignant, à France Robillard, fille de Charles-Émile Robillard et de Germaine Bernard.

11 juin: Christian Bélanger, fils d'Yvon Bélanger et de Lucille Biard, à Nicole Demers, fille de Gilles Demers, décédé, et de Jacqueline Brodeur.

Sépultures

21 mai: Albert Penelle,

19 juin: Stevens, Simon, fils de Julien Dionne et de Nicole Soucy. Parrain et marraine, Alain Lévesque et Danielle Soucy.

26 juin: Ève, Monique, Audry, Marie, fille de Marc Jubinville et de Cécile Saint-Onge. Parrain et marraine, Pierre Lacoursière et Louise Saint-Onge.

26 juin: Dominic, Joseph, Gérard, Claude, fils de Robert Fontaine et de Suzanne Lord. Parrain et marraine, Claude Tremblay et Ginette Lord.

10 juillet: Marie, Louise, Josianne, fille de Pierre Tanguay et de Denise Martin. Parrain et marraine, Michel Martin et Louise Papineau.

Mariages

9 juin: Pierre Lamontagne, fils de Gérard Lamontagne et de Claire Tousignant, à France Robillard, fille de Charles-Émile Robillard et de Germaine Bernard.

11 juin: Christian Bélanger, fils d'Yvon Bélanger et de Lucille Biard, à Nicole Demers, fille de Gilles Demers, décédé, et de Jacqueline Brodeur.

Sépultures

21 mai: Albert Penelle,

époux de Léonie Gendron, décédée, 78 ans.

24 mai: Rosia Angers, épouse de Léonidas Vigeant, décédé, 77 ans.

25 mai: Yves Lussier, fils de René Lussier et de Thérèse Gagnon, 20 ans.

1er juin: Laurent Brouillette, époux de Blanche Pélouin, 57 ans.

4 juin: Richard Fowler, époux de Germaine Brousseau, 67 ans.

6 juin: Lise L'Heureux, fille d'Herman L'Heureux et de Laurette Doré, 44 ans.

10 juin: Philippe Bédard, fils d'Elzéar Bédard et de Philomène Côté, 77 ans.

13 juin: Odias Pion, époux de Noëlla Saint-Jean, 80 ans.

1er juillet: Juliette Tanguay, épouse d'Armand Lussier, 52 ans.

3 juillet: Berthe Martin, religieuse chez les Soeurs Saint-Joseph, fille d'Herménégilde Martin, décédé, et d'Alice Dansereau, décédée, 70 ans.

6 juillet: Raymond Létourneau, époux de Marthe Jacques, 57 ans.

13 juillet: Palmana Laliberté, religieuse chez les Soeurs Saint-Joseph, fille de Laurent Laliberté, décédé, et d'Arzélie Lajoie, décédée, 91 ans.

ASSOMPTION

Mariages

14 mai: François Paradis, fils de Maurice Paradis et de Françoise Malo, à Carole Coderre, fille de Jules Coderre et de Christine Pelland.

21 mai: Michel Rondeau, fils de René Rondeau et de Gisèle Blanchette, à Carole Perreault, fille de Léo Perreault et de Jeannine Lemarche.

28 mai: Mario Beauregard, fils de Michel Beauregard et de Monique Cloutier, à Francine Gagnon, fille de Lucien Gagnon et de Rita Pélouin.

28 mai: Michel Viens, fils de Bernard Viens et de Yvonne Duphily, à Mireille Cusson, fille de Normand Cusson et de Cécile Brodeur.

4 juin: Claude Saint-Pierre, fils de Paul Saint-Pierre et de Marie-Paule Morier, à Thérèse Gileau, fille de Lucien Gileau et de Marie-Rose Brodeur.

25 juin: Richard Lefebvre, fils d'Alexandre Lefebvre et de Jeannine Béland, à Monique Sansoucy, fille de Bernard Sansoucy et de Marie-Paule Pérusse.

2 juillet: Claude Beaudoin, fils de Jean Beaudoin et d'Yvette Francoeur, à Johanne Gosselin, fille d'Alexandre Gosselin, et de Marguerite Coriveau.

9 juillet: Jean-Marc Harton, fils de Roméo Harton et de Rita Lègaré, à Carole Seyer, fille de Georges Seyer et d'Yvette Loisel.

Sépultures

1er juillet: Albina Thibault, épouse de Norbert Vadnais, 95 ans.

8 juillet: Léo Ramville, époux de Gabrielle Coutu, 78 ans.

13 juillet: Gilles Perreault, fils de M. et Mme Paul-Émile Perreault, 33 ans.

Remerciements de la Garde

La Garde paroissiale Christ-Roi tient à remercier tous ceux qui se sont rendus à Waterloo pour les voir parader.

Tous ceux qui désirent se joindre au rang de la Garde peuvent encore le faire en s'adressant au presbytère de l'église Christ-Roi.

Mariages à S.-Damase

Saint-Damase, 19, (DNC)

Le mariage de Daniel Aubertin, fils de Gilbert Aubertin et de Éliane Sansoucy, de Marieville, et Michelle Beauregard, fille de Jean-Claude Beauregard et de Marcelline Beauregard, de cette paroisse, a été célébré le samedi 16 juillet, en l'église de Saint-Damase.

...

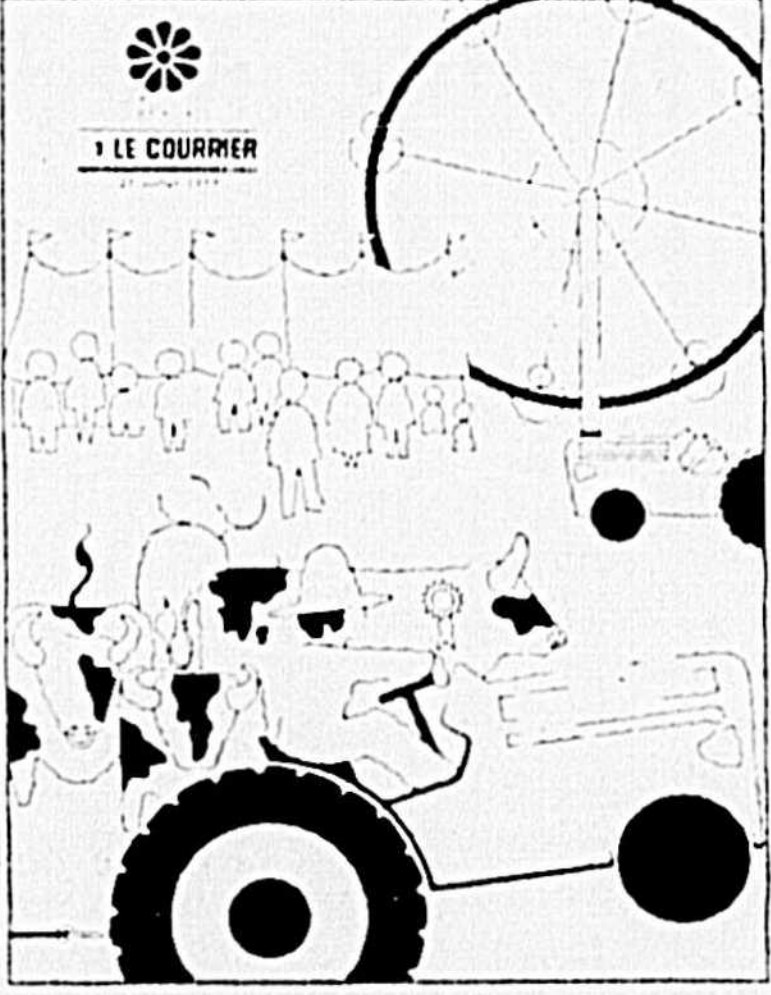
Le mariage de Yves Choquette, fils de Lucien Choquette et de Alice Forcier, de Saint-Hyacinthe, et Lorraine Lachance, fille de Eximer Lachance et de Rose-Hélène Nadeau, de cette paroisse, a été célébré le samedi 16 juillet, en l'église de Saint-Damase.

Le mariage de Yves Choquette, fils de Lucien Choquette et de Alice Forcier, de Saint-Hyacinthe, et Lorraine Lachance, fille de Eximer Lachance et de Rose-Hélène Nadeau, de cette paroisse, a été célébré le samedi 16 juillet, en l'église de Saint-Damase.

ÇA PIQUE LA CURIOSITÉ



LES ANNONCES CLASSÉES 773-6028



LE 27 JUILLET 1977



vie agricole

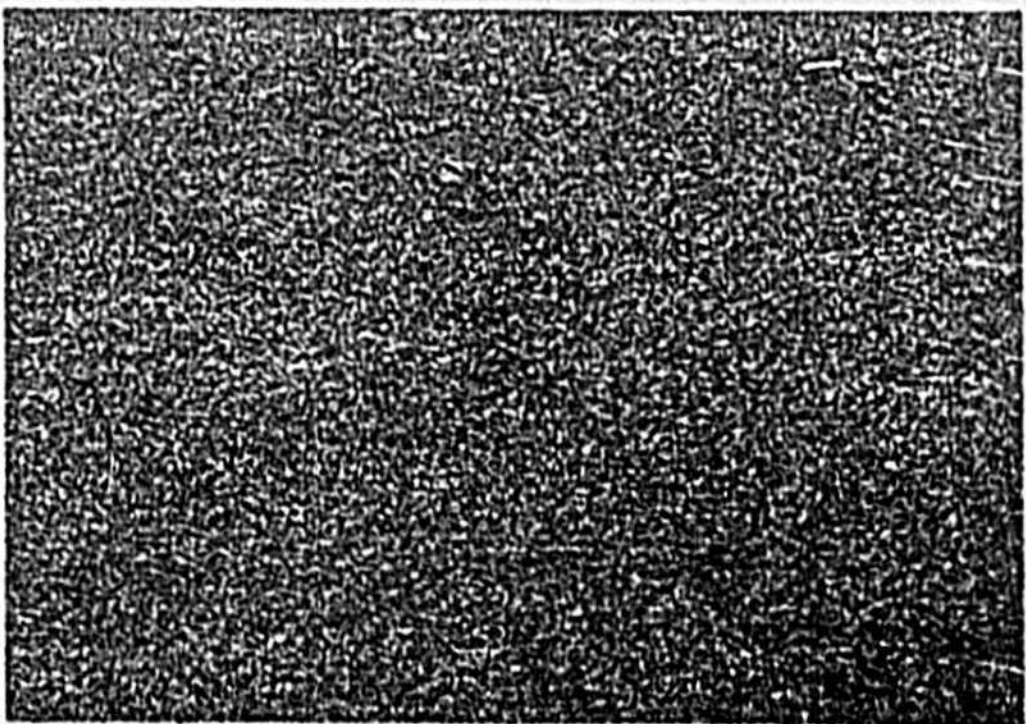
Jacques Aubin, directeur de la technique et des ventes de l'édition Vie Agricole vous invite à acheter votre journal "Le Courrier dès sa parution, mercredi 27 juillet 1977 afin de ne pas manquer "votre" édition spéciale

VIE AGRICOLE

C'est un rendez-vous mercredi 27 juillet 1977

EN VENTE DANS TOUS LES BONS KIOSQUES À JOURNAUX

27 JUILLET 1977



Quelques pages de notre histoire...

La Seigneurie Saint-Hyacinthe

Jean Dessaulles

Jacques-Hyacinthe-Simon Delorme mourut pauvre en son petit manoir du Rapide-Plat. Presque tous les premiers seigneurs de nos seigneuries connurent ce sort. Ce furent leurs descendants qui, plus favorisés, recueillirent le fruit de leurs sueurs et efforts de toutes sortes.

Déjà, le fils Hyacinthe-Marie Delorme, avait quitté le Rapide-Plat pour venir, à la Cascade, se construire un vrai Manoir seigneurial. À Saint-Hyacinthe, la vie était déjà bien meilleure. Sa mère, madame J.H. Simon Delorme, secondée par Messire Noisieux et par son fils adoptif, Jean Dessaulles, jusqu'en 1798, voyait la seigneurie se développer et rapporter. Devenu majeur, en 1798, le jeune seigneur Hyacinthe-Marie Delorme put s'occuper lui-même de son fief.

On se souvient qu'une de ses sœurs, madame Dénéchaux, de Québec, l'avait fait hériter d'une part de sa seigneurie alors qu'elle laissait l'autre en parts égales à son mari et à son neveu Pierre-Dominique Debartzch, lui-même héritier de sa mère Josephine Delorme, épouse de Dominique Debartzch, négociant à Saint-Charles. Le seigneur Dénéchaux ayant, à son tour, vendu sa part de seigneurie héritée de sa femme à son beau-frère Hyacinthe-Marie Delorme, et à son neveu, Pierre-Dominique Debartzch, la seigneurie de Saint-Hyacinthe appartenait donc aux seigneurs Delorme et Debartzch. Elle resta ainsi, onze ans, indivise.

Mais les prétentions ambitieuses de son neveu obligèrent le jeune seigneur Delorme à demander un nouveau partage qui se fit le 23 septembre 1811.

Delorme, pour sa part, prit les parties nord, nord-est et est de la seigneurie comprenant Saint-Césaire, Saint-Paul, L'Ange-Gardien et une partie de Saint-Hyacinthe. Debartzch, reçut les parties sud de la seigneurie, cinquante-huit arpents et demi à la Cascade et cent quatre-vingt arpents au Rapide-Plat. La partie sud de la seigneurie de Saint-Hyacinthe fut alors connue sous le nom de Seigneurie Debartzch.

Ce partage ne rétablit malheureusement pas la bonne entente entre l'oncle et le neveu. On sait qu'en 1815, le jeune seigneur Delorme sentant sa fin approcher fit demander instantanément son neveu Pierre-Dominique Debartzch pour l'instituer son légataire universel... Et c'est devant son refus obstiné que Delorme se décida à faire de son cousin Jean Dessaulles, l'héritier de sa seigneurie.

C'est ainsi que Jean Dessaulles reçut gratuitement de son cousin Hyacinthe-Marie Delorme, les 5/6 de la plus grande seigneurie concédée sous le régime français. À cette époque, les revenus seigneuriaux se chiffraient déjà à au-delà de trois mille dollars par an, ce qui était énorme pour le temps. Et cela prouvait que le premier seigneur Delorme avait eu l'œil juste en choisissant Saint-Hyacinthe.

Appartenant alors au comté de Richelieu, cette seigneurie était bornée au sud-ouest par la seigneurie de Monnoir et les Townships de Farnham au nord-ouest par les seigneuries de Rouville, de Granby et de Saint-Charles; au nord, par les seigneuries de Saint-Ours et de Ramsay; au sud-est par les townships de Granby et de Milton.

Les classes de terre, labour, blé, de prairie ou de pâturage étaient de qualité supérieure.

Aussi y avait-il de nombreuses paroisses établies dans la seigneurie; de 1783 à 1800 au-delà de 350 concessions avaient été octroyées.

Pourtant, il n'y avait toujours, dans l'immense seigneurie Saint-Hyacinthe-Debartzch que le village de Saint-Hyacinthe lequel constituait «LA PAROISSE» avec ses 320 emplacements bien délimités, ses 150 maisons et ses 1100 âmes. De 80 à 90 maisons étaient construites d'un style supérieur et habitées par des personnes très respectables. L'église était grande et belle; le presbytère solide et spacieux; deux auberges, un moulin à grain et une scierie. Le collège commençait à s'imposer.

Chaque propriétaire installait ordinairement sa maison sur le Chemin du Roi. Les maisons étaient donc espacées à la grandeur des terres concédées.

Par exemple, dans notre ville, sur ce qui allait s'appeler un jour la rue Girouard et qui était alors ce chemin du roi sus-mentionné, on pouvait voir l'église à peu près à l'emplacement actuel de celle des Pères Dominicains; un peu en retrait, le presbytère, à la place de l'évêché actuel, le collège; puis loin à peu près à la place du Palais de Justice actuel, le Manoir Dessaulles et ses dépendances; et un peu plus loin

encore, à la hauteur de la rue Concorde, vers l'endroit où se trouve l'entrepôt du Canadien National: Le Palais de Justice.

Tout le reste était espace libre... Et cette construction se trouvait à une centaine de pieds de la rue Girouard actuelle.

Successeur du Grand Tronc, le Canadien National occupait les quatre arpents de superficie qui lui avait octroyés le seigneur Dessaulles. Celui-ci avait également donné l'emplacement du Marché centre, celui des rues adjacentes, la cour de la gare, le terrain de l'église Notre-Dame-du-Rosaire et celui du collège.

Dans toute la seigneurie on comptait maintenant 421 terres de 36,770 arpents de superficie; 3792 âmes et 606 maisons bâties.

Les seigneurs Dessaulles et Debartzch faisaient tout en leur possible pour favoriser les nouvelles paroisses. «LA PAROISSE» du curé Girouard était fournie d'un peuple généreux. C'était sans doute la raison pour laquelle celui-ci ne tenait pas à entrevoir le déclin.

Il était pourtant l'ami intime du seigneur Dessaulles et celui-ci le comblait de largesses dans son oeuvre d'éducation.

Cependant, depuis 1818, les habitants des campagnes de la seigneurie attendaient la division de la Paroisse-mère pour obtenir à leur tour des églises et le nom de villages.

En 1831, le seigneur Dessaulles en tête, les paroissiens de Saint-Hyacinthe demandent l'érection canonique et civile de «La Paroisse».

En juin 1832, le décret de l'évêque arrive. Mais ce ne fut que le 2 juillet 1835 qu'en arrive enfin la reconnaissance par le gouvernement Aylmer.

Saint-Césaire, Saint-Dominique, Saint-Damase et Saint-Pie avaient dû attendre jusqu'en 1833 que l'autorité ecclésiastique se décide de les édicter à leur tour en paroisses, et ce, au milieu de discussions et de protestations de toutes sortes concernant l'emplacement des futures églises.

Outre les rentes et les droits seigneuriaux, Jean Dessaulles bénéficiait d'une grande terre de culture attachée à son Manoir. Elle s'étendait de la gare, et du palais de justice actuels jusqu'au Petit Rang (soit à peu près le Centre d'Achat). Souignons ici la charité qui s'attache au nom des Dessaulles. Une trentaine de miséreux se présentaient, chaque semaine, au manoir pour y recevoir des légumes et des bords d'achat de viande et autres. On comprend alors le pourquoi d'une ferme d'aussi grande étendue pour ces gens qui devenaient le bien-être social de leur temps.

À sa mort, survenue le 20 juin 1835, Jean Dessaulles laissait trois héritiers: Louis-Antoine, Rosalie-Eugénie qui épousa l'avocat Maurice Laframboise et Georges-Casimir qui gardèrent la seigneurie indivise durant 17 ans.

Puis, en 1852, on procéda à un partage qui institua le fils aîné propriétaire des paroisses de Saint-Césaire, Saint-Dominique et de la partie nord de la paroisse de Saint-Pie. Cette étendue prit le nom de Seigneurie Dessaulles et comprenait en outre une étendue de terrain à Saint-Hyacinthe. Cette seigneurie fut vendue plus tard à Net Jones qui en fit hériter son fils Arthur dont on peut voir le nom sur l'abreuvoir du Marché Centre.

Rosalie-Eugénie Dessaulles (madame Laframboise) reçut les parties nord et est comprenant les paroisses de La Présentation, de Saint-Hyacinthe le Confesseur, et cette seigneurie porta le nom de Rosalie. Elle fut, par la suite, acquise par la Corporation épiscopale de Saint-Hyacinthe.

La part du fief échue à Georges-Casimir comprenait la partie sud et sud-est de la paroisse de Saint-Pie, celles des paroisses de Saint-Césaire et de Saint-Paul, la plus grande partie de la paroisse de l'Ange-Gardien et huit terres de Saint-Damase sur la rive droite, de notre rivière. Georges-Casimir Dessaulles donna à sa seigneurie le nom de Yamaska.

Quant à Pierre-Dominique Debartzch, qui possédait, dans la seigneurie, les parties sud de la Paroisse de Saint-Hyacinthe, La Présentation, Saint-Damase, il acquit le fief de Saint-Marc, appelé Cournoyer, puis Saint-François-le-Neuf et Rougemont.

Nous verrons un peu plus tard, comment ces fiefs furent à leur tour démembrés et les nouvelles seigneuries qui en découlèrent.

Jeanne D'Aigle
De la Société d'Histoire régionale
de Saint-Hyacinthe

Congrès des 4-H

L'environnement... c'est à tout le monde!

Le Mouvement 4-H est implanté partout au Québec et regroupe 13,000 jeunes répartis en 390 clubs locaux. Plus de 600 délégués de ces clubs ont participé au congrès annuel des 27, 28 et 29 juin pour se ressourcer à partir du thème: "L'environnement, c'est à tout le monde!"

Les présidents provinciaux, Fabienne Tremblay d'Alma et Louis Poirier de Paspébiac, soulignaient l'ouverture officielle en présence de Me Jean Drapeau, maire de Montréal. Dans son message d'accueil aux jeunes, monsieur le maire a dressé un bilan des efforts de sa ville en matière de plantation d'arbres. L'aut-il se rappeler qu'en 1974, les Clubs 4-H, groupés à l'Hotel de Ville de Montréal, ont manifesté leurs inquiétudes concernant la coupe, la disparition d'arbres engendrés par l'aménagement urbain et la construction du site Olympique.

Près de 22,000 arbres, bordant les rues de Montréal, sont mis en place depuis 1975 pour assurer, comme le disait monsieur le maire, à la génération qui vient, des arbres adultes. De leur côté, les Clubs 4-H plantent annuellement une moyenne de 350,000 jeunes arbres assurant ainsi le reboisement.

Parmi les événements du congrès, la conférence de Michel Jurdant a suscité l'intérêt des congressistes et des journalistes présents au Vélodrome de Montréal. L'expose de Michel Jurdant "L'écologie et la justice sociale"



Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, était présent lors de l'ouverture officielle du congrès.

permettait à chacun d'entendre le cri d'alarme d'une nature malade, en voie de dégradation, sachant que les mesures concrètes de solution sont en chaque individu. Provoquer dans les esprits une angoisse puis, l'espoir d'une intervention humaine par une modification du comportement, ouvrir les yeux pour ensuite agir chacun autour de son jour après jour, devient la préoccupation première de chaque jeune 4-H sensible à ce malaise de l'environnement.

Ce congrès 4-H oriente les activités de chaque club et ce thème "L'environnement, c'est à tout le monde!" donne une vue plus large des activités de conservation véhiculées par les Clubs 4-H depuis plus de 35 ans au Québec.

Le congrès provincial est aussi l'occasion de la remise des prix aux

recipiendaires des concours provinciaux. Ces concours permettent aux jeunes d'exprimer leurs talents et leurs opinions sur des sujets tels que l'écologie, la protection de l'environnement et la connaissance du milieu naturel et urbain.

Lors de ce congrès, la région Richelieu-Yamaska fut fort bien représentée par le club Mont-Sacre-Coeur de Granby qui a été reconnu "Club méritant" pour le travail soutenu qu'il a accompli tout au long de l'année.

NOUVEAUX REPRÉSENTANTS

Plus de 600 participants au Congrès provincial des Clubs 4-H du Québec ont accueilli leurs nouveaux représentants provinciaux pour l'année 77-78, le mercredi 29 juin, au "Bistro" du Pavillon des Sciences et du Droit de l'Université de Montréal.

Il s'agit de Christine Ducharme, d'Asbestos; Lison Fougère, de Luceville; et Dominique Larouche, de Notre-Dame-d'Hebertville; Réal Gendron, de Sayabec; Robert Ledoux, de Maniwaki; et Bertin Saint-Onge, de Saint-Alphonse de Caplan.

C'est la première fois depuis la fondation du Mouvement 4-H en 1942, que les clubs 4-H choisissent des représentants sans faire d'élections. La nouvelle équipe des représentants provinciaux sera appelée à participer à toutes les rencontres 4-H au niveau provincial et au niveau régional au cours de la prochaine année. Leur travail permettra à la centrale de garder le contact avec les 390 clubs actifs de la province afin de mieux répondre à leurs attentes.



Voici les représentants provinciaux: (de gauche à droite) Christine Ducharme, Bertin Saint-Onge, Lison Fougère, Réal Gendron, Dominique Larouche et Robert Ledoux.

On a reçu pour vous...

à la Bibliothèque des adultes...

Nécropolis, Gerbert Lieberman
Out, Pierre Rey
Les conversions d'un évêque, Arch. Welder
Camara
La mystérieuse affaire de styles, Agatha Christie
Les fiancés du Havre, Armand Salacrou
À l'assaut de l'invisible, A.E. Van Vogt
Le rendez-vous de Patmos, Michel Dion
Être ensemble, Marie-Louise Fisher
Elles, Alba de Cespedes
Maxime ou la déchirure, Flora Groult
Les machines à effacer le temps, Jean-Pierre Lefebvre
Le squash, Jim Rowland
Michel Carayon le chirurgien à mains nues et la guérison PSL, Jean-Louis Victor
Les voyageurs du grand univers, Philippe Hédou
Les rois maudits v.7, Maurice Druon

à la Bibliothèque juvénile...

Le vaillant petit soldat de plomb, Bandes dessinées
3 contes de Perrault, Bios
Jeux de clowns, Facile à faire
La voiture Gaobab, Held, Jacqueline
Le sport, Le temps qui passe
En jouant, Le temps qui passe
Par tous les temps, Le temps qui passe
À la ferme, Le temps qui passe
Le ver de terre, Gunilla Ingves
L'eau, Angela et Derek Lucas
L'océan, Angela et Derek Lucas
Hervé au château, Bibliothèque verte
Lili et la jument grise, Bibliothèque rose
Albert le dragon et l'enchantement, Rosemary Weir
Histoires des ciseaux d'argent, Bibliothèque rose

Puériculture immunisation

Des cliniques de puériculture et d'immunisation pour enfants auront lieu cette semaine aux endroits suivants:

LUNDI 25 juillet
Ottoburn Park:
(Légion Canadienne)
14h. à 15 h.30

MARDI 26 juillet
Saint-Marcel:
Éc. Saint-Marcel
9h.30 à 11h.
Saint-Hilaire:
(Centre civique)
14h. à 15h.30
McMasterville:
(Centre récréatif)
14h. à 15h.30
Ste-Rosalie:
(Salle Paroissiale)
14h. à 15h.30

MERCREDI 27 juillet
Saint-Hyacinthe
(par. Assomption)
Éc. Assomption
14h. à 15h.30
Saint-Nazaire:
(Éc. rue des Loisirs)
14h. à 15h.30

JEUDI 28 juillet
Saint-Bernard
Éc. Sacré-Coeur
9h.30 à 11h.
Saint-Hyacinthe
Serv. de Prévention
14h. à 15h.30

Les cliniques anti-tuberculeuse et d'immunisation pour voyageurs et autres et manipulateurs d'aliments sont tenues à l'Unité Sanitaire devenu Service de Prévention, 1150, rue Ste-Anne, Saint-Hyacinthe, les lundi après-midi de 14h. à 15h.30. Les mercredi avant-midi de 9h. à 11h. et après-midi de 14h. à 15h.30 et le vendredi avant-midi de 9h. à 11h.

RIEN DE TELI

BUTINER
DANS
LES ANNONCES CLASSÉES
773-6028

Le coton... pour le plaisir et la liberté

L'été 1977 est placé sous le signe de la liberté... Liberté au point de vue mode. Liberté de choisir les vêtements qui vous conviennent et correspondent à votre mode de vie.

Le Conseil Canadien du Coton est d'accord avec cet état d'esprit et les manufacturiers canadiens de vêtements sont au courant des multiples demandes des consommatrices. Il n'est donc pas surprenant de voir que les collections estivales ont choisi le tissu le mieux qualifié pour répondre à ces tendances de la mode: le tissu tout coton... c'est un tissu qui se distingue par son confort, sa facilité d'entretien et le plaisir qu'il procure lorsqu'on le porte.

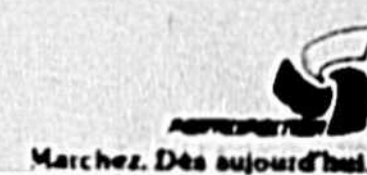
Les manufacturiers canadiens sont au courant de l'importance de l'équilibre entre la texture, les couleurs et le style. Les merveilleuses variétés de textures en coton savent satisfaire les vêtements les plus classiques jusqu'aux robes du soir les plus élégantes... Crêpon frais, tissu éponge pelucheux, voiles transparents et chintz souples font partie

des textures favorites pour la saison. Au point de vue couleur, on voit du blanc, beaucoup de teintes vives ainsi que de romantiques tons pastels. Les teintes semblent plus belles encore dans un tissu de coton. Les modèles sont fluides, de formes aisées à la fois élégantes et fonctionnelles. Larges tentes, jupes tourbillonnantes, pantalons tube, robes à taille basse. Tout s'interprète si bien dans du coton, et assure une totale liberté de mouvements. Mais non seulement le coton conserve sa forme impeccable, mais il "respire", vous maintenant bien au frais durant les jours d'été les plus chauds. La plupart des cotons ne demandent que le minimum d'entretien pour garder leur allure parfaite. Beaucoup d'entre eux se lavent et se portent tels quels une fois secs. Les manufacturiers canadiens ont conçu leurs vêtements de coton en tenant compte de la qualité, du style et des budgets de tous genres. Donc, quel que soit le prix mentionné sur l'étiquette, vous pouvez avoir l'assurance d'avoir fait une bonne affaire.

ENCANS

ATTENTION SPÉCIALE. — ENCANS, à partir de mercredi soir, 6 juillet, cause d'incendie, les encans qui avaient lieu à la cantine chez Rino, St-Ours, auront lieu maintenant dans la grange du Camping le Cheval Gris de l'autre côté de la route. Inf. Robert Lobosière, encanteur licencié, St-Denis-sur-Richelieu. Tél. 787-3198 ou chez Rino 785-2024.

Quelqu'un essaie de vous faire marcher? Laissez-vous faire.

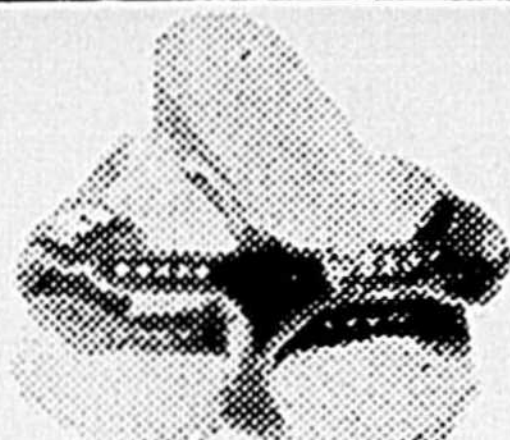


Vacances annuelles

Les membres de la Société Nationale des Québécois Richelieu-Yamaska, inc. et du Cercle d'entraide sont priés de prendre note que les bureaux seront fermés du 1er au 19 août inclusivement, pour la période des vacances annuelles.

Bonnes vacances!

SCHOLL



SANDALES D'EXERCICE
\$17.95

AVEC
CE COUPON
9⁹⁹

Disponible jusqu'au
3 août

**SUPER
ESCOMPTE**

Limite 3 par client, au comptoir seulement

SERVICE

PHARM - MAXI

SUPER

ESCOMPTES

VINCENT CHARTIER

AGAROL

Un laxatif doux
qui soulage
sans malaises.
Format 22 oz (625 ml)
Valeur \$2.98

Disponible jusqu'au
3 août

AVEC
CE COUPON
1⁷⁷

**SUPER
ESCOMPTE**

Limite 3 par client, au comptoir seulement

Head Shoulders

Shampooing
enraye les
pellicules.
Format 250 ml
Valeur \$2.99

Disponible jusqu'au
3 août

AVEC
CE COUPON
1⁹⁹

**SUPER
ESCOMPTE**

Limite 3 par client, au comptoir seulement

MONTCLAIR

Eau minérale
naturelle gazéifiée.
Format 30 on.
Valeur 49¢

Disponible jusqu'au
3 août

AVEC
CE COUPON
37^c

**SUPER
ESCOMPTE**

Limite 3 par client, au comptoir seulement

JOHNSON'S



SHAMPOOING POUR BÉBÉS
FORMAT DE 350 ML + 28%
VALEUR \$3.79

AVEC
CE COUPON
1⁹⁹

Disponible jusqu'au
3 août

**SUPER
ESCOMPTE**

Limite 3 par client, au comptoir seulement

GRAVOL

Comprimés de
diméthylhydrate d'U.S.P.
pour la prévention et
le traitement des
nausées et vomissements.
Format 10
Valeur \$1.42

Disponible jusqu'au
3 août

AVEC
CE COUPON
87^c

**SUPER
ESCOMPTE**

Limite 3 par client, au comptoir seulement

EX-LAX

Pilules sans
saveur pour le
soulagement de
la constipation.
Valeur \$2.25

Disponible jusqu'au
3 août

AVEC
CE COUPON
1³⁷

**SUPER
ESCOMPTE**

Limite 3 par client, au comptoir seulement

FEEN A MINT

Laxatif sous forme de
gomme à mâcher pour
adultes et enfants.
Format de 24
Valeur \$1.65

Disponible jusqu'au
3 août

AVEC
CE COUPON
92^c

**SUPER
ESCOMPTE**

Limite 3 par client, au comptoir seulement

CIGARETTES

Toutes les marques populaires

JEUDI - VENDREDI - SAMEDI 21-22-23 JUILLET

REGULIERE

AVEC
CE COUPON
6³⁰

KING SIZE

AVEC
CE COUPON
6⁴⁰

ANACIN

Soulagement rapide
de la douleur,
maux de tête, rhumes,
douleurs arthritiques
et rhumatismales.
Format 100
Valeur \$2.03

Disponible jusqu'au
3 août

AVEC
CE COUPON
1²³

**SUPER
ESCOMPTE**

Limite 3 par client, au comptoir seulement

CAROID

et sels biliaires en com-
primés pour un soulage-
ment doux et efficace de la
constipation favorise la
digestion.

Format 100
Valeur \$2.30

Disponible jusqu'au
3 août

AVEC
CE COUPON
1⁴⁷

**SUPER
ESCOMPTE**

Limite 3 par client, au comptoir seulement

METAMUCIL

Soulagement
en douceur de
la constipation.
Format 170g. 6 on.
Valeur \$3.29

Disponible jusqu'au
3 août

AVEC
CE COUPON
1⁵⁹

**SUPER
ESCOMPTE**

Limite 3 par client, au comptoir seulement

GINSENG

Royal Ginseng
et gelée royale
10 ampoules x 10 ml
Valeur \$11.95

Disponible jusqu'au
3 août

AVEC
CE COUPON
6⁸⁸

**SUPER
ESCOMPTE**

Limite 3 par client, au comptoir seulement

PALMOLIVE

Détergent
à vaisselle.
Format 24 on.
Valeur \$1.19

Disponible jusqu'au
3 août

AVEC
CE COUPON
88^c

**SUPER
ESCOMPTE**

Limite 3 par client, au comptoir seulement

CONTAC C

Soulage la congestion
nasale dû à la
fièvre des foins.
Format 10
Valeur \$1.79

Disponible jusqu'au
3 août

AVEC
CE COUPON
99^c

**SUPER
ESCOMPTE**

Limite 3 par client, au comptoir seulement

BAND-AID

100 FORMATS VARIÉS Assortiment

BAND-AID
pansements
de plastique

PANSEMENTS DE PLASTIQUE
FORMAT 100 RÉGULIER
VALEUR \$2.95

AVEC
CE COUPON
1⁸⁸

Disponible jusqu'au
3 août

**SUPER
ESCOMPTE**

Limite 3 par client, au comptoir seulement

ARTECHOL

Favorise
la digestion.
Format de 50
Valeur \$3.85

Disponible jusqu'au
3 août

AVEC
CE COUPON
2³⁹

**SUPER
ESCOMPTE**

Limite 3 par client, au comptoir seulement

NORMOL

Solution
de rinçage.
Format 235 ml
Valeur \$2.35

Disponible jusqu'au
3 août

AVEC
CE COUPON
99^c

**SUPER
ESCOMPTE**

Limite 3 par client, au comptoir seulement

SOLARCAINE

COUPS DE SOLEIL, BRÛLURES
ET COUPURES SUPERFICIELLES.
FORMAT 7 ON.
VALEUR \$3.45

AVEC
CE COUPON
2¹⁷

Disponible jusqu'au
3 août

**SUPER
ESCOMPTE**

Limite 3 par client, au comptoir seulement

OZONOL

Onguent pour brûlures,
éraflures, coupures,
piqûres, écorchures,
gerçures.
Format 60 g.
Valeur \$2.37

Disponible jusqu'au
3 août

AVEC
CE COUPON
1⁴⁷

**SUPER
ESCOMPTE**

Limite 3 par client, au comptoir seulement

MCCORMICKS

Tranches orange
et citron.
Format 1 lbs, 454 g
Valeur 79¢

Disponible jusqu'au
3 août

AVEC
CE COUPON
57^c

**SUPER
ESCOMPTE**

Limite 3 par client, au comptoir seulement

1312 DES CASCADES TEL. 773-8447

Succursales: 2665, Sainte-Anne tél: 773-8449
ouvert jusqu'à minuit tous les jours

Centre d'achats Les Galeries St-Hyacinthe
rue Laframboise
tél: 773-7415